



Les antiquitez, histoires et singularitez de Paris, ville capitale du Royaume de France.

<https://hdl.handle.net/1874/456752>



**Dit boek hoort bij de Collectie Van Buchell
Huybert van Buchell (1513-1599)**

Meer informatie over de collectie is beschikbaar op:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Wegens onderzoek aan deze collectie is bij deze boeken ook de volledige buitenkant gescand. De hierna volgende scans zijn in volgorde waarop ze getoond worden:

- de rug van het boek
 - de kopsnede
 - de frontsnede
 - de staartsnede
 - het achterplat

**This book is part of the Van Buchell Collection
Huybert van Buchell (1513-1599)**

More information on this collection is available at:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Due to research concerning this collection the outside of these books has been scanned in full. The following scans are, in order of appearance:

- the spine
- the head edge
- the fore edge
- the bottom edge
- the back board

Antiquities

Paris.

T. oct.
118

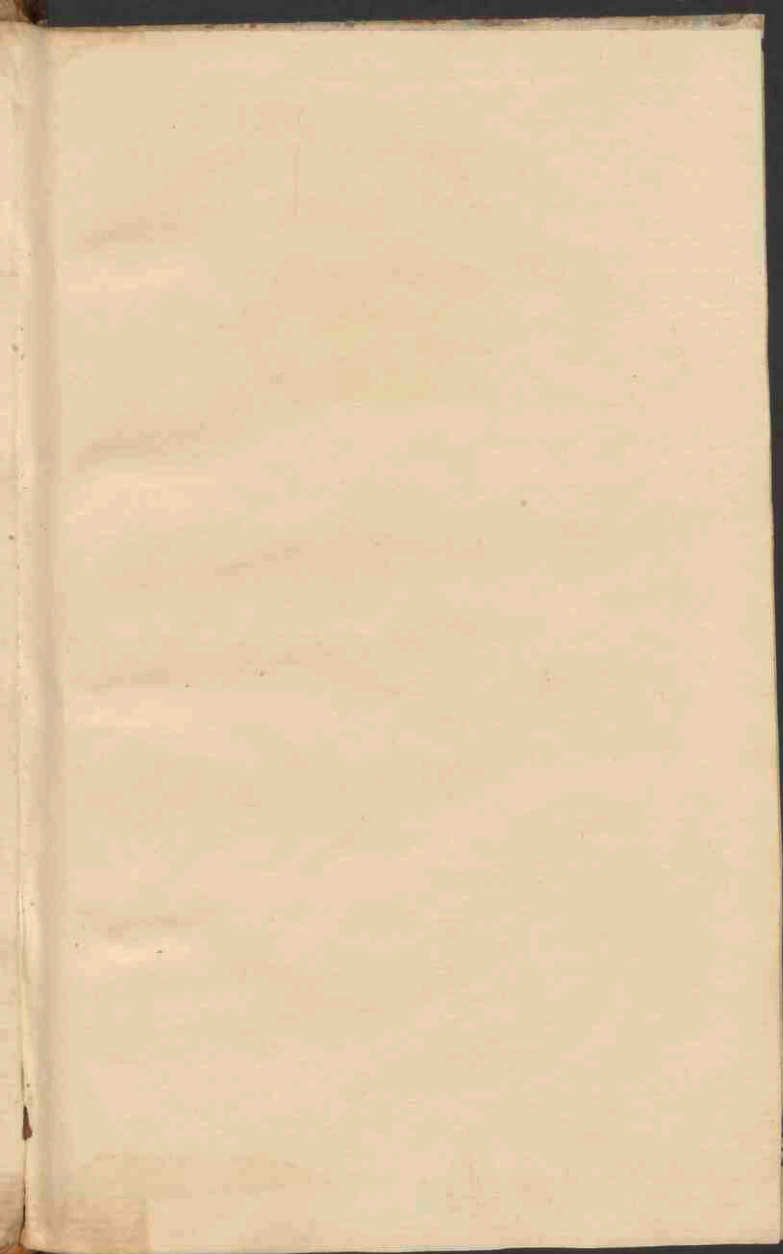


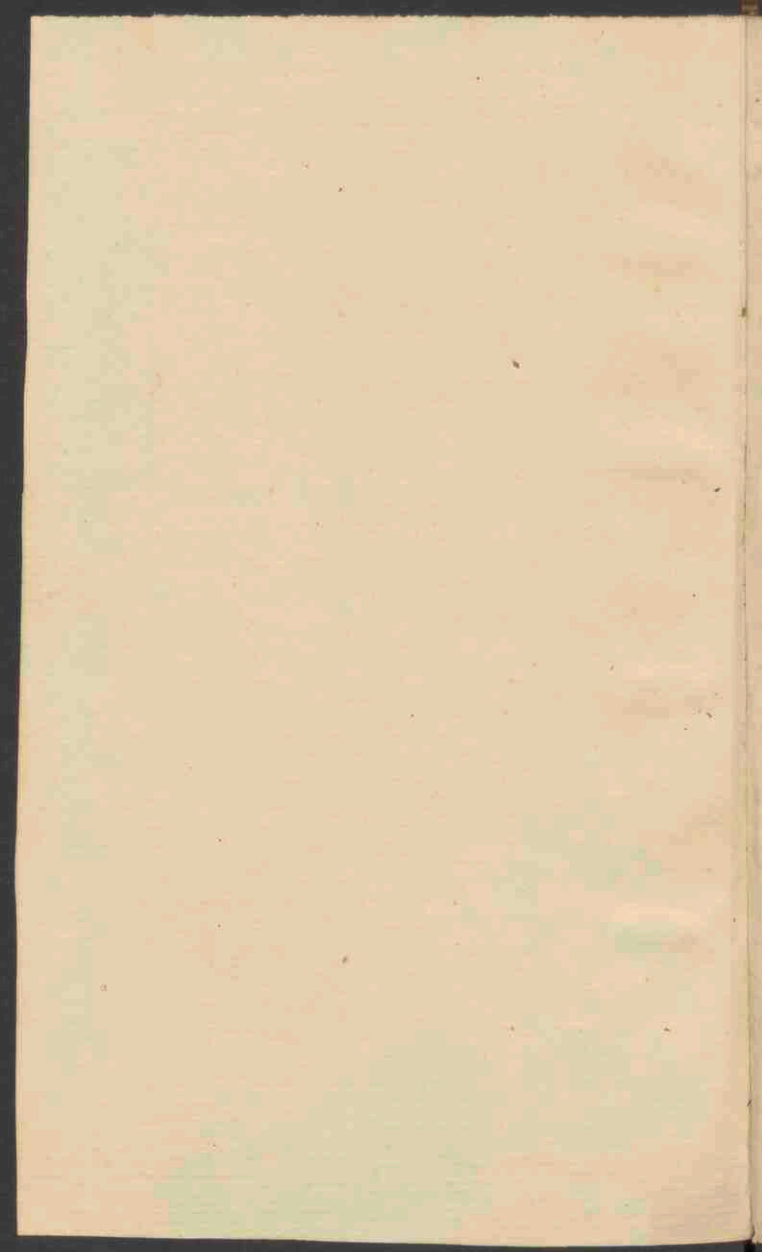
292





T. oct.
118





T. 20. 117

8

Ex dom Diezeli.

LES

ANTIQVITEZ, HI-
STOIRES ET SINGVLARITEZ
de PARIS, ville capitale du
Royaume de France.

Auec priuilege du Roy pour vi. ans



1550.

A PARIS,

Au Palais, en la boutique de
Gilles Corrozet



Le priuilege.



HENRY par la grace de Dieu Roy de France, à noz amez & feaux con-
seillers les gēs de noz courtz de par-
lemēt, Preuost de Paris, seneschaulx
de Lion, Tolouse & Prouence, & à
to^r noz autres iusticiers & officiers,
ou à leurs lieutenās salut & dilection. Recue auōs
l'humble supplication de nostre cher & bien aymé
Gilles Corrozet libraire de Paris, contenant qu'il a
trouué moyen de recueillir, composer & rediger
par escrit vn liure des Antiquitez, histoires & sin-
gularitez de Paris ville capitale de nostre Royau-
me: lequel liure il vouldroit voluntiers faire impri-
mer, mais il doubte qu'apres sadite impresion au-
tres que luy le voussissent semblablement imprimer
ou faire imprimer & exposer en vente, & par ce
moyen priuer & frustrer ledit suppliant du merite
de ses labeurs, frais & mises, s'il n'auoit sur ce noz
lettres de permission & defenses à ce requises, hum-
blement requerāt icelles. Pource est il que nous ces
choses considerees, desirās de tout nostre pouoir la
cognoissance des gestes & faitz anciens de nostre-
dite ville de Paris estre manifestee à noz subietz,
aussi ledit suppliant recouuter le loyer & remune-
ratiō de selditz labeurs, frais & mises. Pour ces cau-
ses & autres à ce nous mouuans auons audit Corro-
zet permis & ottroyé, permettons & ottroyons de
nostre grace special par ces presētes d'imprimer ou

faire imprimer ledit liure des Antiquitez, histories
& singularitez de Paris, iceluy liure mettre, & faire
mettre & exposer en vête, & deliurer à qui en voul-
dra. Et auôs prohibé & defendu, prohibons defen-
dons à tous libraires & imprimeurs & autres per-
sones que ceulx ausquelz ledit suppliât aura donné
charge, de n'imprimer & distribuer ledit liure sur
certaines & grandz peines à nous à appliquer, d'a-
mende arbitraire, confiscation & perdition desditz
liures, & des dommages & interestz dudit Corro-
zet suppliant, que durant le tēps. & terme de six ans
prochainement venans, à cōpter du iour & date de
la premiere impressiō qui en sera faite, ilz n'ayent
à imprimer ne faire imprimer, apporter d'ailleurs
imprimé, vendre ne distribuer en nostredit royau-
me, pays, terres & seigneuries ne autre part ledit li-
ure. Si vous mandons & à chascun de vous sur ce
requis, & sicomme à luy appartiendra, que de noz
presens priuilege, congé & permissiō, & de tout le
contenu en celsdites presentes vous faites, souffrez
& laissez ledit suppliant iouyr & vser plainemēt &
paisiblement, sans luy faire, mettre ou dōner, ne souf-
frir estre fait, mis ou donné aucun destourbier ou
empeschement au contraire. Lequel si fait, mis ou
donné luy estoit, reparez & remettez, ou faites re-
parer & remettre incontinent & sans delay. Et à ce
faire, souffrir & obeyr contraignez ou faites con-
traindre tous ceulx qu'il appartiendra, & qui pour
ce feront à contraindre reaument & de fait par tou-
tes voyes deues & raisonnables, car tel est nostre
plaisir, nonobstant quelconques lettres impetrees

ou à impetrer à ce contraires. **Donné à Paris le**
dixseptiesme iour d'O&obre, l'an de grace mil cī
cens cinquante. Et de nostre regne le quatriesme.
Ainsi signē, Par le conseil, Picart. Et sceeles de ci-
iaulne.

A NOBLE SEIGNEVR,
Monseigneur Claude Guiot, se-
cretaire & cōseiller du Roy no-
stre Sire, contrerolleur de l'au-
dience de la chācelerie de Fran-
ce, & preuost des marchans de la
ville de Paris, Gilles Corrozet
dedie ce present Liure.



*A veritable re-
nommee confor-
me aux effectz,
noble Seigneur,
vous a tant eleué
en la grace & fa-
ueur des hommes,*

*que sans toucher à l'honneur des autres,
i'ose bien dire que vous estes paruenue au
parfait comble de la bōne reputation que
meritent les administrateurs des Repu-
bliques : dont porte tresbon tesmoignage*

la continuation en vostre office & estat
de preuost des marchans, par la commu-
ne voix, auquel regime vous vo^r estes tel-
lement exercé, & auez si bien fait vostre
devoir, que la ville de Paris peult dire
qu'elle a vn gouuerneur tel que le desire
Platon en toutes villes bien ordonnées.
Et n'est icy besoing de reciter les actes
par lesquelz vous honorez vostre nom,
qui aura plus de duree que les bastimens
erigez soubz vostre gouuernement, edi-
fices certes dignes de gloire, pour auoir e-
sté faitz durant vostre charge, regnant
nostre treschrestien, tresnoble & tresuer-
tueux Roy Henry deuxiesme de ce nom,
auquel vueille Dieu elargir grace de con-
tinuer le zele qu'il a enuers sa ville capi-
tale, de laquelle vous gouvernez l'un des
principaulx estatz, avec tel desir de pro-
fiter à la Republique Parisiëne, que doit
auoir vn vray filz & citoyen. Certaine-

ment cela m'a persuadé que vous n'avez
moins de bon vouloir à voir illustrer ceste
noble ville, cité & vniuersité par histori-
res & escritures recherchees, afin de per-
petuer sa grandeur. Ce que presumant en
moy mesme, me suis fermé en ceste opinio
de ne dedier ne presenter à autre qu'à
vous ce mien liure des antiquitez, histori-
res & singularitez de Paris, me confiant
à vostre debõnaireté acoustumee, & que
receurez ce petit labeur en bõne part: au-
quel vous verrez (combien que vous n'i-
gnorez telles choses) les opinions diuer-
ses de la fondation & denomination de
Paris: son antiquité & accroissement: les
bastimens des eglises & nobles edifices
des princes: les monumens & epitaphes
de maintz Rois, de leurs lignees, & au-
tres grandz seigneurs & dames: les ge-
stes aduenuz en icelle depuis son cõmen-
cement iusques à nostre tẽps, le tout plus

amplement & au long sans comparaison
qu'il n'a esté par cy deuât escrit en vn pe-
tit liuret ainsi intitulé, lequel i'ay suppri-
mé & mis à neant, emendant ses erreurs
& fables, & faisant cestuy cy tout neuf
par forme de memoires & croniques: le-
quel il vous plaira accepter, non pour le
regard de celuy qui vous en fait present,
mais pour la matiere subiete dont vostre
persone est digne. Et ie prieray le seigneur
Dieu vous donner en prosperité sa grace,
& la bienneueillance de nostre prince.

LE BLASON DES AR-
mes de la ville de Paris.

Le chef d'azur de fleur de lis semé
Monstre Paris estre ville royale,
La nef d'argent sur vn champ enflammé
Note qu'ellz est des autres capitale:
Le Roy est chef, & ellz est principale
Soubz tel patron pour fairz & decider
Ce qui luy plaist, iustement commander.
Donc au moyen de si haulte puissance
Toutes luy font entierz obeysance,
Cōmz à leur damz entendant la pratique
De gouverner en ce pays de France.
La belle nef d'une grand' Republique.

PLUS QUE MOINS.

TABLE DES ANTIQVI- tez & histoires de Paris.

Paris xviii. Roy des Gaulois fon- dateur de la ville de Paris, opinion premiere.	fueillet 3
Parrasiens fondateurs de Paris, opi- nion seconde.	3
Imposition du nom de Paris	4
L'idole S. Germain des prez	4
Pourquoy Meleun est ainsi nom- mee	4
Ibros capitaine Troien ou Sicam- brien fondateur de Paris, opinion troisiesme	5
Interpretation de ce nom Lutece	5
Interpretation de ce nom Paris	6
Chasteau royal ou est le Palais	6
Iules Cesar mit son conseil à Pa- ris.	6
La prouince de Paris.	7

TABLE.

Interpretation de ces noms Lutecia & Leucotecia.	7
Les Parisiens ont donne' le nom à leur ville.	7
Description de Paris selon Iules Cesar.	7
Siege deuât Paris par Labienus lieu tenant de Cesar.	8
Camulogenus duc des Parisiens	8
Lutece brullee, & les pontz rom- puz.	8
Les Parisiens desconfitz.	8
Description de l'isle de France.	9
Confutation des erreurs d'aucuns historiens.	9
Le palais des Termes.	10
La tour des saintz Innocens.	11
L'eglise sainte Opportune.	11
Nostre dame du bois.	11
Les denominations d'aucuns lieux de Paris, & la raison.	11

T A B L E.

Le chastelet de Paris edifie par Cesar.	12
Les planches demybray.	13
Sepulchres trouuez en bastissant.	14
Acroissement de la ville, & les faul- ses portes abatues.	14
Les Druides.	15
Lettres hebraiques engrauees en pierre, & trouuees en bastissant.	15
Montmartre iadis nomme le mont de Mercure.	16
Saint Denys premier euesque de Paris.	16
Martyre saint Denys.	16
Fondation de saint Benoist.	17
Fondation de saint Estienne des Grecz.	17
Fondation premiere de nostre da- me des champs.	17
Libius baptize par Massus troief- me euesque de Paris.	18

T A B L E

La chapelle saint Denys, ou frequẽ- toit sainte Geneuieue.	18
Saint Simphorian en la cite' anciẽ- ne parroisse.	18
Epistre de Iulian l'apostat descriuãt la cite' de Paris.	19
Paris affranchie par Clodio deuxies- me Roy des François.	20
Paris ville capitale de France.	20
Fondation de S. Geneuieue, sepul- ture & epitaphe du Roy Clouis.	21
Procession de S. Geneuieue.	22
Les Rois de France tiennent leur siege à Paris.	23
Fondation de saint Vincẽt, dit saint Germain des prez.	23
Dedicace de saint Germain des prez.	24
Fondation de saint Germain de l'Auxerrois.	24
Les sepultures & epitaphes des Rois	

T A B L E.

& Roynes à S. Germain des prez.	24
L'eglise de Paris dedice à la vierge Marie.	26
Histoire de la fondation saint De- nys en France, & les Rois qui y gi- sent.	29
Fôdation de l'abbaye saint Eloy, de l'eglise saint Paul, & mutation des- ditz lieux.	32
Les donatiōs du Roy Dagobert.	36
Saint Landry euesque de Paris.	36
Institution de l'vniuersite de Paris, avec la diuision des facultez & na- tions.	37
Fôdatiō de S. Iaques de l'hospital.	42
Fondation de saint Marceau, avec l'epitaphe de Pierre Lombard.	42
Yfoire geant deuant Paris.	43
Establissement du Lendit.	43
Paris assiegee plusieurs fois par les Normans.	43

T A B L E

Les comtes de Paris.	44
Paris assiegee par l'Empereur	
Othon.	44
Paris assiegee par les Danois.	45
Fondatiõ de l'abbaye saint Magloire, & parroisse S. Barthelemy.	45
Fondation de saint Nicolas des champs.	47
Fondation de nostre dame des champs.	48
Fondation de saint Martin des champs.	48
Fondation de saint Victor, avec aucuns epitaphes.	49
Philippe filz de Roy archediacre de Paris.	52
Concile à Paris.	52
Les Iuifz pillez.	52
Geoffroy duc de Bretaigne enterre à nostre dame de Paris.	53
Isabel Roynne de France enterree	

TABLE

à nostre dame de Paris.	53
Fondation de six chapelles à nostre dame.	53
Fondatiō de v. abbayes.	54
Fondation, description & singularitez de l'eglise de Paris.	54
Creation des escheuins, & des armoiries de la ville.	60
Pauement des rues.	61
Closture de Paris de murs, portes & fossez.	61
Reedification de chastelet.	61
Fondation de la tour du Louure.	61
Closture du bois de Vincennes.	62
Erection des halles.	62
Closture du cymetiere des saintz Innocens.	62
Epitaphe digne de memoire.	63
Saint Richard.	63
Les Iuifz chassez de Paris.	63
Creue du fleuve de Seine.	63
Concile	

TABLE.

Concile à Paris.	63
Heretiques brulez à Paris.	64
Fondation de la prieure de la Trinite.	64
Fondation de saint Honore.	64
Diuision des eglises saint Geruais, & saint Iehan en greue.	65
Les Parisiens donnent secours au Roy saint Loys.	66
La Roync couronnee à nostre dame.	66
Discord entre les escolliers & bourgeois de Paris.	66
Le miracle sainte Geneuieue des ardens.	67
Nul ne peult tenir deux bene- fices.	67
Fondatiõ de la sainte chapelle, avec le nombre des saintes reliques.	68
Fondation des quinze vingtz, Filles dieu, blancz mâteaux, sainte Croix	

TABLE:

en la Bretonnerie, sainte Auoye,	
l'Aue Maria, & les Chartreux.	71
Fondation des freres prescheurs, avec les epitaphes des corps nobles qui y gisent.	73
Fondation des freres mineus avec les epitaphes.	76
Fondation des Augustins avec les epitaphes.	79
Fondation des Carmes.	81
Fondation de S. Catherine du val des escoliers, avec les epitaphes.	82
Fondation de S. Antoine le petit.	84
Fondation des Mathurins.	85
Fondation des cordeliers.	85
Fondatiō du colege de Sorbōne.	85
Fondation des Haudriettes.	85
Edificatiō de l'hostel de Bourbō.	85
Constitution de gaiges au preuost de Paris.	86
Lingeres & ferrons.	86

T A B L E.

Les pontz trebuchez.	86
Fondation de l'abbaye de Long- champ.	87
La Royne couronnee en la sainte chapelle.	87
Trebuchemét des pōtz de Paris.	87
Fondatiō du colege des choletz.	87
Edifice du Palais Royal.	87
Les noms des Rois ainfi qu'ilz font escriptz soubz leurs effigies au Palais.	89
Fondatiō du colege de Nauarre.	93
Fondation du colege du cardinal le moine.	94
Le miracle de la sainte hostie, & fondation des billettes.	94
La riuierre grande, & les pontz rompuz.	96
Le chef saint Loys.	96
Edifice de l'hostel de Flandres.	96
Dissention entre l'vniuersite' & le	

T A B L E.

preuost de Paris.	96
Priuilege au chancelier de Paris.	97
Sedition à Paris à l'ocasion des monnoyes.	97
Les templiers brulez à Paris.	98
Edifice de la tour du Temple.	98
Description du Temple, avec les epitaphes.	99
De saint Iehan de Lateran.	101
Enguerran de Marigny pendu.	102
La court de parlement stable à Paris.	102
Premiere institution du parlement, nombre des chambres & personnes & autres iurisdictiones.	103
Iehan de Meun.	106
Fondation du colege de Bourgogne.	106
Punition d'un preuost de Paris.	106
Seine glacee, & les pontz rōpus.	106
Herefie condemnee.	106
Fondation du saint Sepulchre.	107

T A B L E.

Loys de Bauieres Empereur ex- communie.	107
Erection de Montfaucon, & par qui.	107
La representation de Philippe de Valois en l'eglise nostre dame.	108
Maistre Pierre du cuignet.	108
Fondation du colege d'Authun.	108
Fondation du colege de Tours.	109
Le lendit brule.	109
Vn president pendu.	109
Fondation des Bernardins.	109
Les diuisions & seditions en Pa- ris au temps du Roy Iehan.	110
Edifice de l'hostel de Nesle.	112
La chandelle ayant de long le tour de Paris.	112
Paris assiegee par les Anglois.	113
Restablissement du parlement.	113
La Royne acouchee à Paris.	113
Fondation de la bastille.	114

T A B L E.

Paris assiegee par les Anglois.	114
Edifice du chasteau de Vicesire.	114
Le chef saint Philippe.	114
Les Turelupins.	114
Seine tresgrande.	114
Entree de l'Empereur Charles quatriesme à Paris.	114
Fondation des coleges de Presles & de Beauuais.	115
Deux conciles à Paris.	115
Edifice des Tournelles, des chaste- aux du Louure & S. Germain en Laye.	115
Fondation des Celestins avec les epitaphes qui y sont.	115
Deux priuileges aux bourgeois de Paris.	120
Fondatiõ du college de Dainuille.	120
Edifice de l'hostel de Clichon.	121
Edifices du pont saint Michel, petit pont & petit chastelet.	121

TABLE.

Sedition à l'occasion des tailles.	122
Trois cens Parisiens mis à mort.	123
La preuoste des marchâs abolie.	123
Iehan des mareftz decapite.	123
Les faulxbourgz enclos dans la ville.	124
Entree de la Royne Ifabeau.	124
Iehan Iuuenal preuoft des mar- chans.	124
Fondation de la chapelle de braque.	124
Le cerf du palais.	125
Cymetiere saint Iehan.	125
La maison de la Royne razee.	125
Concile à Paris.	126
Entree de l'Empereur de Constan- tinople à Paris.	126
La maison de Charles de Sauoisy razee.	126
Mort du duc d'Orleans.	127
Les pontz de Paris rompus.	127

T A B L E.

Deux escolliers dependuz.	127
Priuileges aux bourgeois de Paris.	128
Siege deuant Paris.	128
Sedition des bouchers.	128
Autre siege deuant Paris.	129
Reduction de la preuosté des marchans.	129
Fondation de la chapelle de l'hospital saint Geruais.	129
Suspension des offices des preuostz de Paris & des marchans.	129
Seconde emotion des bouchers.	129
Le preuost de Paris decapité.	130
La grande image saint Christofle.	131
Decret contre la boucherie de Paris.	131
Sens assiegee par les Parisiens.	131
Paris prinse au nom du duc de Bourgongne.	132

TABLE.

Miracle.	133
Guy de Bar preuost de Paris.	133
Restabliffemēt de la boucherie.	133
Paris liuree aux Anglois.	133
Le parlement tràsſate' à Poitiers.	133
Paris aſſiegee par le Roy Charles ſeptieſme.	134
Le parlement de Paris ſoubz le Roy d'Angleterre.	135
Couronnement du Roy d'An- gleterre à Paris.	135
L'eglise ſaint Paul.	135
Reduction de Paris au Roy de France.	136
Les perſecutions de ce temps.	138
Entree du Roy Charles ſeptieſme à Paris.	138
Douze mil enfans maſſes en pro- ceſſion.	140
Les reſq̃tes du palais inſtituees.	140
Police des commiſſaires.	140

T A B L E.

Fôdation de la chapelle S.Cler.	141
Le deuoir des Parisiens enuers le	
Roy Loys vnzième.	141
Siege des Bourguignons deuant	
Paris, & des choses qui se feirét.	142
Priuileges aux bourgeois de	
Paris.	145
Changement d'officiers.	145
Monstres des Parisiens.	145
La chapelle des presidens, & autres	
choses faites au palais.	146
Fondation de l'Aue Maria.	146
Le clocher S.Geneuieue brule.	146
Baistiment derriere la chambre	
des comptes.	146
Vn prestre heretique.	147
Fondation des filles repenties.	147
Seine grande.	147
Erection de la chãbre du tresor.	148
Sedition des escolliers.	148
Cheute du pont nostre dame, & le	

T A B L E.

reftabliffement.	149
Siege du preuoft de Paris au Loure.	151
La chambre doree.	152
Edifice de la chãbre des cõptes.	152
Confirmation des priuileges de Paris par le Roy François.	153
Les Anglois en Picardie.	153
Les tranchees de Paris.	153
Vn present fait au Roy.	155
Nostre dame de souffrance.	155
Le herault de l'Empereur à Paris.	155
Epitaphe du president de Selua.	155
La faulfe porte saint Martin. abatue.	156
Entree de la Royne Eleonor.	156
Institution des leçons publiques.	156
Reedification & fondation de saint Eustace.	156
Edifice de l'hostel de la ville.	157
Procession du Roy.	158

TABLE.

La chambre criminelle.	158
Augmentation de l'hostel Dieu.	159
Les rempars & tranches.	159
Sedition à Paris.	159
Entree du Roy d'Escoce.	159
Demolition de la tour de billy.	159
Institution des enfans rouges.	160
Entree de l'Empereur Charles v.	160
La fuite de Paris.	160
Epitaphe notable.	161
Le quay de la megisserie.	162
La porte neuue.	162
La tour du Louure abatue, & edifice de la grand' salle.	162
Bastimens de Madric, S. Germain en laye & Fonteinebelleau.	163
Remparts de Paris.	163
Ouverture de la porte de Bussi.	163
Bastimens es faulxbourgs.	163
Plusieurs hostelz de princes baillez à bastir.	164

TABLE

Reedificatiō de plusieurs eglises	164
Le fondateur de saint Merry.	165
Erection des haquebutiers.	165
Restauration des fontaines.	165
Edifice de la chambre du conseil.	165
Creation du bailliage de Paris.	165
Creation du lieutenant particulier.	166
Parisiens non subietz au ban.	166
Ruine du pont saint Michel.	166
Mention du pont aux changes.	166
La querele du pre aux clercz.	167
Defense de bastir aux faulxbourgs.	169
Entree du Roy Henry à Paris.	169
La bataille naualle en l'isle de Louuiers.	177
Procession du Roy.	178
Institution des enfans orphelins à la trinite.	178

TABLE

Nombre des maisons.	179
Hostelz de l'artillerie.	179
Bastiment nouveau des fontaines des saintz Innocens.	180
Monnoye de l'hostel de Nesle.	180
Le quay de Greue.	180
Fondemens de la boucherie de Paris.	180
Les sieges des sergens.	181
Nouveaux bastimens de cha- stelet.	181
Porte de la chambre doree.	181
Les images d'Angleterre.	181
Continuation du preuost des marchans.	182
Les portes neuues du palais.	182
Fondation de Montmartre.	183
Epitaphes à saint Antoine des champs.	183
Fondation des bons hommes.	184
Effigie du pape Gregoire.	184

TABLE

Effigie de Philippe filz de Roy.	185
Bastimens des hostelz episco- paux.	185
Saint Germain le vieil.	186
Les noms des euesques de Paris.	186
Les magistratz & offices de la preuoste' & chastelet.	188
Les magistratz & estatz de l'hostel de la ville.	188
Les iurisdicitions temporelles.	189
Les prisons.	189
Les noms des rues, eglises, cha- pelles & coleges.	189
Les principales maisons & ho- stelz.	198
Les portes.	199
Les pontz.	200
Les fontaines.	200
Les faulxbourgs.	200

Fin de la table.



Les antiquitez hi- stoires & singularitez de Paris ville ca- pitale du Roiaume de France.



Auroys assez
matiere pour es-
crire vn iuste vo-
lume, si les cho-
ses dignes de ce-
lebrer faictes en
ceste ville de Pa-
ris, apparoiſſoient à la lumiere, eu es-
gard à la grâdeur d'icelle, à l'antiqui-
te, à la qualite, & à la frequentation
des hōmes de toutes nations depuis
que les Roys de Frâce y ont mis leur
ſiege. Mais la negligence de ceulx
qui ont eu les charges en icelle, &
ont manie les affaires, & la paresse,
de ſes enfans meſmes, ou les guerres

LES ANTIQVITEZ

enquoy les parisiens se sōt excercitez, ou l'iniure du temps qui n'a l'aifé venir les escritures iusques a nous a l'occasion de ses mutatiōs, tout cela ensemble no^r a priuez de ce fruit & laissez en ignorance, dont noz de uanciers sont beaucoup a reprēdre: car i'ose asseurer que si les histoires de nostre ville n'eussent este precipitees en l'oubliāce, que les Rōmains ny les Grecz ne nous eussent surmōtez (encores quilz aient escrit quelques foys a plaisir) mais la copie de leurs escritures les a aīsi haulsez iusques au sōmet & perfection de l'histoire. Je ne parle seulement de Paris mais des autres villes, & dauantage de tout le Roiaume de Frāce qui n'a encores eu historiographe egala sōmerite, combien que plusieurs s'en soient efforcez, & ausquelz nous sō-

mes redeuables pour le l'abeur de leur plume. De ceulx la dōques, & d'autres vieulx fragmentz non imprimez, ensemble destesmoignages des anciens & des epitaphes des princes & monumēs antiq̃s, i'ay basti ceste petite ville pour rēdre à la grāde l'honneur q̃ ie luy suis tenu, m'ayant produit & nourry en elle, non que ie soye suffisāt pour attaindre au comble du deuoir, mais pour n'estre ingrat au pays d'ou ie suis, & aiant fait ce q̃ i'ay peu, ne feray a reprēdre car i'y pēse auoir trauaille' selō la volūte' qui a este' telle qu'elle deuoit: & cōme naturellemēt cōtraīct a m'en acquiter, par l'amour & faueur q̃ chascū (& mesmemēt tout animal) porte au lieu d'ou il a pris sa naissance & nourriture. Venōs a l'histoire & voyons si elle a q̃lq̃s fondateurs q̃ nous

LES ANTIQVITEZ

vouſſions approuuer. Pluſieurs ſeſ-
 bahiſſent comme d'une telle & ſi no-
 ble ville on ne treuve mieulx à la ve-
 rité le nom & le téps de ſon fonda-
 teur. Je pēſe auoir reſpōdu à cela, &
 dirōs les opiniōs des auteurs qui en
 ont eſcrit, aucūs deſq̄lz (peult eſtre)
 ſeront reputez fabuleux, car à confi-
 derer la diuerſité d'icelles, on n'en
 peult attēdre autre fin q̄ les vnes ſōt
 faulſes ou toutes enſēble. Tout eſſois
 a fin qu'on ne penſe q̄ ie leſaye igno-
 rées, ie ne les ay voulu paſſer en ſilen-
 ce, car avec les cōiectures qu'ō pour-
 ra prédre de ce qui apres ſenſuyt, les
 vns adhereront à vne opinion & les
 autres à l'autre, combiē que ie ſache
 que ie trouueray autant d'hommes
 du parti q̄ i'ay a declairer cōme d'au-
 tres qui le voudront nier: ſi eſt ce q̄
 pour ne rien oublier ie diray ainſi.

LA FOND A-
tion de Paris.



V temps que Erictonius regnoit sur les Troyens, dominoit es Gaules Paris filz de Romus dixhuitiesme Roy des Gaulois descēdu successiuelement de Samothēs surnomme Dis filz de Iaphet filz du vieil pere Noe. Celuy Paris donna le nom à la ville de Paris apres l'auoir fondee, enuiron soixante dix ans apres la premiere fondation de Troye, par Dardanus, neuf cens ans apres le deluge, quatre cētz quatre vingtz dix huit ans deuant que Romulus donnast commencement à Rome, & quatorze cens dix sept ans auāt l'incarnatiō de nostre seigneur Iesuchrist, selon Iehan le Maire de

LES ANTIQVITEZ

Belges en ses illustrations de Gaule,
ensuyuât Manethon d'Egypte & sō
cōmētateur, Iehā Anni^o de Viterbe.

Baptiste Mantuan au liure quil a
escrit des gestes S. Denys dit, que
quād Hercules voulut aller en Espai
gne il passa par le pays de Gaule, & ar
riuāt en vne isle assise en bel aer sur
le fleuve de Seine, y print tel plaisir
pour son asiete delectable, qu'il y
fait bastir plusieurs maisons & habi
tions: & voulant passer oultre pour
parfaire ses entreprinſes & conque
stes, laissa en ceste isle vne cōpagnie
de ses gens nommez Parrasiens selō
le nom de leur pays en Grece du co
ste d'Asie, nōmee Parrasia. Ces Par
raſiens (cōme il dit) ont laisse & per
petue leur nom en ce lieu, & p la mu
ratiō de A en I les habitās de ladicte
isle & cite ont este appelez Parisiēs.

Touchant l'imposition du nom
aucuns dient que la ou est S. Ger-
main des prezy auoit vn temple de-
die a la superstition de l'idole ou de
esse Isis, qu'on racompte auoir este
fême du grand Osiris ou Iupiter le
iuste, la statue de laquelle a este veue
de nostre temps & en ay souuenâce.
Elle estoit maigre & haulte, toute
debout, noire pour son antiquité,
nue, sinõ avec qlq figure de lige en-
lasse entour ses membres, & estoit si-
tuee cõtre la muraille du coste septé-
trional, au droit ou est le crucifix
de l'eglise: on l'appelloit l'idole S.
Germain des prez. elle fut ostce par
monseigneur Briçonnet euesque de
Meaulx & abbe dudit lieu, enuirõ
l'an mil d. xiiii. & y fait mettre au
lieu vne croix rouge qu'on voit en-
cores au iourdhuy.

LES ANTIQVITEZ

Ce lieu estoit appelle le temple d'Isis, & pource que la cite en estoit prochaine, elle fut nommee Parisis, (quasi iuxta Isis) pres du temple d'Isis.

Les autres asseurent que ceste deesse estoit adoree à Meleun, qui estoit à ceste cause nommee Iseos: & pource que la cite de Paris est quasi semblable quant à l'assiete à la cite de Meleun, elle fut nommee Parisis (quasi par Isis) c'est à dire pareille à la cite d'Iseos, qui depuis a este nommee Meleun, comme y aiāt mil & vn an depuis la fondatiō iusques au changement de son nom.

S'il est licite de croire que les François & autres natiōs d'Europe soyēt descenduz des Troiens cōme ilz se vantent, nous prendrōs les tesmoignages de Raoul de Presles com-

mentateur en François de la cite de Dieu de S. Augustin, d'un autre livre François intitule le compendiõ historial:lesquelz se fortifient de la cronique de Hugues de S. Victor, des grans croniques de France, & d'un autre cronique (l'auteur incertain) qui se commence In exordio rerũ, traitant de la diuision du monde:lesquelz disent qu'apres Troie destruite & consumee de feu par les Grecz, la multitude des fuitifz se diuisa en deux bandes. Les vns suivirent Francion, & les autres Turcus. Turcus vint en Scithie, & y prit son habitatiõ, & de luy sõt les Turcz descendus. Francion arriua en Hongrie ou Pãnonie la basse, ou il edifia vne grãde cite nommee Sicambre, du coste des Palus ou marais meotides, qui remplit le fleuve Thanais:

LES ANTIQVITEZ

& fut au tēps que Dauid regnoit en Israel. Deux cens trēte ans apres la fondation de ceste cite (à cause de l'accroissement du peuple qui ne se pouoit contenir en elle) se partirēt de la enuiron xxij. mil hōmes soubz la conduite d'un Duc nommé Ibros, pour chercher nouuelles habitations, & passans la Germanie & le fleuve du Rhin, penetrerent les Gaules iusques en vne isle enuironnee du fleuve de Seine (lequel fleuve prēd sa source en Bourgōgne) & auisans le pays plaisant, gras, fertile & bien alsis pour y habiter, y fondèrent vne citē laquelle ilz appellerēt Lutesse, à luto, c'est à dire boue ou gresse de terre, à cause de la fertilité du lieu. Ceste cite fut edifiee au tēps d'Amasias Roy de Iuda & de Ieroboā Roy d'Israel viij. c. trente ans a-

uant l'incarnation de nostre sauueur Iesus Christ. Deslors se nommerent Parisiens, ou pour l'honneur de Paris filz du Roy Priam de Troie, ou pour ce terme Parisea, qui vault autant à dire que hardiesse, à quoy s'accorde Guillelmus Armoritanus en sa cronique qu'il feist de Philippe le hardy Roy de France, disant:

*Et se Parisios dixerunt nomine Frāci,
Quod sonat audaces.*

Et portoyent lesdictz Parisiens leurs armoiries de Gueules à vn pal d'or, qui auoit autresfois este le blason de Paris de Troie, ainsi que recite maistre Nicole Gilles en ses Annales de France.

Aucuns affermet que ce Duc Ibros edfia sur la riue de Seine dedās l'isle vn lieu fort, qui a esté appellé *Castrum regale*, Chasteau Royal, pour

LES ANTIQVITEZ

dominer à toute la cite', & q̃ c'est le lieu ou est de present assis le Palais.

DE L'ANTIQVI- té de Paris.



R si nous venons à nier chascune des parties de cy dessus, nous serons cōtrains de cōfesser q̃ nous n'auōs aucune verite' de la fondatiō de Paris, ny de sa denomination. Et no^r fauldra arrester pour seure preuue de son antiquite' à ce q̃ Iules Cesar en a escrit en deux lieux en ses cōmentaires. Par le premier il recite au vi. liure qu'il mist & transporta son conseil à Lutesse cite' des Parisiens, & adioustes ces parolles: Les Parisiēs estoiet voisins de ceulx de Sene & auoient allié leur cite' à

eulx au temps des peres anciens: cela donne apparence que ce n'est du iourdhuy que les affaires de conseil se vuidēt ordinairement à Paris. Icy fault mettre differēce entre le pays, la ville & le peuple. Le pays se nommoit Parisi, & estoit prouince, & les habitās par ceste raison estoient appelez Parisiens. Et du iourd'huy auons nous plusieurs petites villes ou bourgades nommees en Parisi, cōme ville Parisi, Rueil en Parisi, qui fut autresfois chasteau royal & chef de Chastelenie, Cormeilles, Louures, Gonesse, Vileron, Roissy & autres qui retiennent le nom de Parisi, & sont à l'entour de Paris. La cite est nommee par Iules Cesar Luteia, qui peult signifier (comme i'ay dit) terre boueuse & grasse: nous disons Lutesse en François. Et de vray

LES ANTIQVITEZ

la cite' est quasi tousiours boueu-
se, & le principal carrefour d'icel-
le en retient encores la significatiō,
lequel on appelle Marchepallus.

Aucuns des modernes l'appellent
Leucotecia, qui vault en Grec autāt
que blancheur, à cause du plastre
blanc qui croist es carrieres a l'en-
tour d'icelle ville. Et de cecy peult
on coniecturer que le peuple a bail-
le le nom a la ville, & non la ville au
peuple. Le second propos de Cesar
est au vij. liure, ou il dit, que Labien⁹
vint à Lutesse avec quatre legions
de gens de guerre. Lutesse (dit il) est
la ville des Parisiens assise en vne is-
le du fleuve de Seine. Et entre beau-
coup d'aultres parolles, il dit qu'un
Palus ou marais continuel couloit
dedans Seine qui gardoit & forti-
fioit grandement le lieu. Labienus

*Je ne pla
ra*

lieutenant de Cesar tenant siege de
uant Paris (il est à presumer que ce
fut le premier) s'estant en vain tra-
uaille à cause de ce marais qui luy
nuysoit, & au droit duquel Camulo
genus Duc des Parisiens (le premi-
er que nous trouuons probablemēt
en ceste charge) auoit mis gēs pour
empescher le passage aux Romains,
se tira vers Meleun & le print, &
apres que le pont que les Parisiens
au parauant auoient coupe, fut re-
faict, il se mit en chemin vers Paris
tout au long de la riuiera de Seine.
les Parisiēs sachāt sa venue par ceulx
qui s'en estoient fuis de Meleun cō-
manderent de bruler Lutesse & de
rompre les ponts. Et eulx sortans
du marais vindrent aux riuages de
Seine du coste de Lutesse se cam-
per pour faire teste à Labienus. Fi-

LES ANTIQVITEZ

nablement les armées iointes ensemble se donnerent bataille, & apres auoir esté la victoire quelque téps en brâsle, les Parisiens, leurs aliez & leur capitaine y demourerēt. Et lors furent les Parisiens en la domination des Romains. En ces deux endroitz métiionnez par Cesar peult on iuger que desia Paris estoit quelque grand chose.

Par ce que dessus, on voit clairement à l'oeil que la cite de Paris a esté dressée & augmentée par ses propres habitateurs Gaulois naturelz nommez Parisiens, pour lesquelz elle a esté ainsi nommée. Ilz auoiēt ducz, gouuerneurs & administrateurs de leur nation & ont eu iusques au temps que les François vindrent eriger leur roiaulme es pays de Gaule, qui luy ont dōné ce nom de Fran-

de France tāt celebre & digne d'honneur, lequel nom s'estend en toutes les terres deça les montz que possede nostre roy par luy ou par les siēs: car a le prendre de pres, ce nom de France conuient proprement au territoire de Paris entre les fleuves de Seine, Marne & Oise, plantureux & abondant en bledz & autres grains.

C'est chose merueilleuse que ceste petite cite' se soit tant estendue & eslargie, qu'il semble à veoir que ce soyent deux grâdes villes assises des deux costez du fleuve de Seine & de la cite'. Il est vraysemblable que la cite' estoit close de muraille, & que le reste qui est au iourd'huy si grand fust alors les faulxbourgs de Paris boys & forestz.

Ie laisse à dire le reste du discours de ceulx qui ont attribue' la fonda-

tion de nostre ville aux Troiés, c'est
 assauoir cōme Valétiniá aiāt chasse
 les Sicābriens de leur cite', f'espādi-
 rēt par la Germanie, passerēt en Gau-
 le, & vindrent à Lutesse ou ilz habi-
 terent avec les autres citoiens, pour
 ce qu'ilz s'entrecogneurent estre de
 scenduz d'vne mesme natiō. Cōme
 Artus vint en Gaule, & feit vn com-
 bat singulier cōtre Flollo en l'isle no-
 stre dame. Cōme Marchomires chā-
 gea le nō de Gaule à Frāce, & celuy
 de Lutesse à Paris. Ce qui est repu-
 gnāt à verite', pource q̃ nous tenons
 pour certain que Pharamond pre-
 mier roy des Frāçois filz dudiēt Mar-
 chomires ne passa iamais le Rhin. &
 semble à qui bien y regarde de pres
 que soient fables, à raison qu'il ne
 s'entreue rien escrit en auteur au-
 tétique. Toutesfois chascū est en sa

liberte d'en croire ce qu'il vouldra. La renommee cōmune maintiēt q̃ Iul les Cesar estāt à Paris, y feit faire plusieurs edifices, & pour ceste cause plusieurs auteurs Latī, mesmemēt Bocce au liure de la discipline scho lastiq̃, nomēt Paris *Ciuitas Iulii*, pour ce qu'il l'a amplifiee & fortifiee. Il feit edifier pres d'icelle le Palais des termes, qui est au lieu dict maintenant l'hostel de Cluny pres les Maturins. Et de vray il y a leans vne grande salle, sur la platte forme de laquelle y a des iardins avec arbres qui portent creāce de soy de lō gue antiquite, car l'edifice est de matiere forte & dure cōme vn roch, & le nom de Palais des termes luy est demoure iusq̃s auiourdhuy, pource qu'on aportoit en ce lieu les deniers des termes des tributz deuz à l'empereur Romain.

Aucuns interpretent Palais des thermes pour les baings qui estoient faictz par Iulian l'apostat, & disent que les eaux d'icelluy venoyent de deuers Gentilly: quoy qu'il en soit l'annee qu'on fait les rempars & bastions à Paris pour resister à la venue de l'empereur Charles v. on trouua du coste de la porte S. Iacques des canaulx de pierre de taille & conduitz d'eaux continuez depuis le village d'Arcueil (ainsi nommé à cause des arcz bastis de brique qu'on voit encores de present, ou de ce mot Latin compose *Aqueductus*) iusques dans Paris. Lesquelz conduitz d'eaux auoient peu seruir ausdictz baings, & de present seroient necessaires à restablir pour arroser la haulte partie de l'vniuersite de Paris, qui en a bon mestier, si messieurs les gouuer

neurs s'y vouloient emploier.

Ce quartier là fut premier habite' apres que la cite' eut prins son estēdue, long tēps parauant que celuy de la ville du coste' de Septētriō fust hāte', qui est au iourd'huy le pl^r grand: il estoit alors tout en boys & forestz ou se faisoient plusieurs homicides iusques sur la riue de Seine, pour ausquelz remedier fut bastie vne tour pres la cite' pour seruir de guet aux Parisiens, laquelle on voit encores auiourd'huy au milieu du cymitiere des sainctz Innocens, ou est la chapelle nostre dame.

Et pour verifiser dauātage que c'estoient bois, il y a vne chapelle en l'eglise S. Oportūe, à coste' du choeur, dediee à la vierge Marie, qu'on nomme encores de present nostre dame du boys, en laquelle madame S.

LES ANTIQVITEZ

Opportune religieuse frequentoit souuent, & depuis ladicte chapelle a este enclose dedans l'eglise dedice à ladicte sainte.

Reuenant à l'antiquite de nostre ville, On dit que le marche des bestes estoit pardeça, ou est à present la rue aux bourdonnois, au lieu que lon dit le siege aux deschargeurs, & encores ce lieu est appelle la vieille place au pourceaux. La croix du trioir est ainsi nommee, pource qu'o y trioit les bestes, & à proprement parler, c'est la croix du trioir. Aucuns publient qu'elle fut ainsi appellee, pour la Royne Brunechilde, qui y fut tiree à quatre cheuaulx, pour auoir faict mourir plusieurs Roys & princes du sang de France. Au carrefour Guillory estoit le pillory, ou l'on coupe les oreilles, & pource à

bien dire c'est le carrefour Guigne
oreille. La boucherie de Paris estoit *la boucherie*
ou elle est à present hors la cite', & *hors de paris*
prochaine de la porte à l'ysue du
pôt. Ce lieu estoit appelle' l'apport
de Paris, pour les viures qu'on y ap-
portoit à vèdre, comme encores au
iourd'huy, se nomme aussi la porte
de Paris, pource que c'estoit la pre-
miere de ce coste' là, pour sortir &
entrer en la cite', & deslors y fut edi-
ficee quelque forteresse pour defen-
se de la cite', au lieu ou est de present
le grand chastelet, ou les gardes de *chastelet*
la preuoste' de Paris d'antiquite' ti-
ennent la iustice ordinaire & iuris-
diction royalle. Aucuns tiennent
pour foy trefaseuree, que le grand
chastelet est vn des edifices de Iules
Cesar, lequel il fait edifier pour fer-
mer la cite' au bout du pô't, & q' c'est

LES ANTIQVITEZ

la premiere porte de Paris, à laq̃lle on paioit les tributz des portz & passages, cōme on fait encores de present au lieu qu'on appelle le treillis audit chastellet. & sont encores aucuns viuans qui disent auoir veu escript sur ledit treillis, *Icy se paioit le tribut à Cesar*: & à la verite on y à trouue en quelques endroitz des lettres greques & latines engrauees dans les pierres.

Quant à la matiere du bastiment, elle est tresdure, car vn pic en iiii. heures n'en scauroit leuer l'espefseur d'vn poing comme on à veu l'experience. Quoy qu'il en soit il estoit des son cōmencement clos & enuironne de profonds fossez à fons de cuue, dans lesquelz auoit son cours la riuiera de Seine, cōme on void au iourd'hui la bastille: & qui

bien le considerera, il le trouuera estre treforte place. De la grosse tour d'icelluy dependent plusieurs fiefz nobles de Paris. Le plus suffisant argument qu'il soit trefancien, c'est le tesmoignage d'Ammianus Marcellinus au xv. liure traictant de Iulian l'appostat empereur, lequel nōme Paris *Lutecia, Castellum Parisiorum.* mōstrant qu'il y auoit vn chastellet ou petit chasteau edifie par icelluy Iulian l'appostat. Depuis fut habitee & fermee la ville iusques au lieu que lon dit l'archet S. Merry, & alloit on de ceste porte tout droict à la riuere de Seine au lieu que lō dit les planches demy bray (c'est à dire la moitie du bras de Seine) & là auoit vn pont de bois qui s'adressoit à S. Denys de la chartre (c'est au iourdhuy le pont nostre dame) & conti-

acypalms

nuãt le droit chemin aboutissoit au petit pōt qui fermoit, & estoit la seu le porte de ce coste là, pour aller & venir à Paris: ceste porte estoit forte resse enclose d'eau cōme le grand chastellet.

Après fut fait le cymitiere qu'on dit des Innocēs qui estoit lors (ainfi q̃ les bouchers) hors de la ville, afin d'euter corruption & mauuais aer.

Au parauant il estoit licite à chascun pere de famille de se faire enterrer luy & les siēs en sa caue, court & iardin, comme on en a trouue' en grand nombre en faisant les fondemens de quelques bastimens.

Aussi se faisoient enterrer par les voies & chemins, moy mesmes ay trouue' des sepulchres au long des vignes hors la ville saint Marceau, & n'y a long temps qu'en vne rue vis

à vis de sainct Victor, en pauant icelle rue, qui ne l'auoit onq este, me fut monstre au milieu d'icelle vn sepulchre de pierre long de cinq piedz ou enuirō, au chef & au piedz de laquelle furēt trouuees deux medailles antiques de bronze.

Pareillement l'an mil d. xxxviii. en edifiant des maisons sur la riue de Seine dela la tour de Nesle, vis à vis du chasteau du Louure, furēt trou-^{chastan de Loure} uez xi. caueaulx, en l'vn desquelz estoit vn corps mort, arme de toutes pieces, qui tourna en pouldre si tost qu'on le toucha. C'est vn argument que ces lieux ont este autrefois habitez. Pres de ce cymitiere des Innocens au lieu dict champeaux, on establit vn marche, on y feit des petis logis, & puis maisons, & par succession de temps la ville s'estendit

iufques à la porte fainct Denys . Là elle fut fermee , & la vieille muraille demolie . Et encores de nostre tēps voioit on les premieres qu'on appelloit faulſes portes, es rues S. Denys, fainct Martin , S. Honore, & mont martre, qui ont eſte abbatus durant le regne du Roy François, par le conſeil de maiftre Guillaume Bude, maiftre de ſes requettes. A l'endroit deſdites anciennes portes ſont les images de noſtre dame appoſees contre les maiſons, leſquelles images eſtoient iadis ſur leſdictes portes.

Pres le perrin Gaſſelin eſtoit vne place ou on gettoit les chiens mortz qui ſ'appelloit la foſſe aux chiens, & encores y a il vne rue ainſi appellee.

Pour acheuer noſtre propos que

ces lieux anciennement n'estoyent dans la closture de Paris, on treuue en la date d'aucunes lettres Roiaulx ces motz, donne' en nostre eglise de S. Magloire lez champeaux pres Paris. Sēblablement la denomination de S. Martin des chāps fait cognoistre que ces lieux estoient hors la ville, comme nous verrons cy apres en la deduction de noz antiquitez.

Cesar en ses commentaires descriuant les estatz des Gaules met en souuerain degre les Druides qui estoient les sacrificateurs, iuges, legislateurs, & gouuerneurs des villes & du peuple. Ilz enseignoient les loix & sciences aux ieunes enfans nobles, & leur apprenoient les lettres, lesquelles (cōme est à presupposer) estoient greques, car de dōner certitude de quelles lettres ilz vsoiēt, est

impossible. Et icy me souuient de Geoffroy Tory en son champ fleury qui dit auoir veu en Paris quatre anciennes pierres de taille, esquelles y auoit lettres hebraïques graues, l'une en l'hostel de Fescamp, deux autres en vne maison en la rue de la harpe, & la quatriesme pres des cordeliers: qui est argument suffisant que telles lettres aussi bien que les grecs & latines y ont este iadis en honneur. Ces Druides dōques gouuernoient le spirituel & tēporel, estoient frācz de tous tributz, empruntz, impostz guerres & autres seruitudes. Ilz ne vouloient souffrir que leurs enfans vinssent en leur presence iusques à l'aage capable de porter armes. Ilz estoient grās obseruateurs d'astrologie & de la religion des faulx dieux, entre lesq̃lz ilz adoroïēt souueraine

mēt Mercure, Appolo, Mars & Iup
piter. Ilz facrifioient à iceulx hōmes
viuātz quād ilz estoiet attains de cri
me. Le p̄cipal de leurs tēple estoit
au lieu de Mōt martre, qui estoit nō
me le mont de Mercure, auquel les
Parisiēs alors ydolatres s'assēbloiēt
à certains iours & offroient sacrifice
au diable qui estoit en ces temps le
prince du monde. Depuis la cōque
ste q̄ Iules Cesar feit des Gaules, les
Parisiens furēt tousiours en la subie
ction des Romains, iusques aux tēps
de Clodio & Merouee qui s'empare
rēt des gaules, & y dresserēt ce noble
Roiaume de France. Apres la mort
de Cesar le xii. qui tint l'empire fut
Domitiā filz de Vespasiā, & frere de
Tite, lequel regna enuirō l'an de no
stre seigneur lxxxiii. Durant son re
gne Sainct Clement pape enuoia es

LES ANTIQVITEZ

parties de deça S. Denys d'Athenes de la rue Areopagite, premieremēt grād philosophe, & depuis à la predication de S. Paul treschrestien fidele. Icelluy vint à Paris, dont y fut le premier Euesque, & y prescha en grande constance la foy de nostre sauueur Iesus Christ, estant le premier qui la plāta aux cueurs des Parisiens. A ceste cause Domitian persecuteur de l'eglise Chrestienne, le fait empoigner par son preuost resident à Paris, & apres auoir este afflige de diuers tourmens, fut mis en prisō en la cite, au lieu ou est de present l'eglise & prieure de S. Denys de la chartre (ainsi nōmee pour ceste cause) puis fut mene pour estre contraint à sacrifier au mōt de Mercure, au tēple d'icelle idole: & pour ce que luy & ses compagnons Ru-
stic

stic & Eleutere refuserēt à ce faire, ilz furent ramenez iusques au lieu qui pour l'honneur d'eulx est nommee la chapelle de martyrs, & là avec vne doloere eurent les testes tréchees. A ceste raison le mont de Mercure a este' tousiours depuis appelle' Mōt martre ou mōtaigne des martyrs. Apres leur mort le corps S. Denys à l'aide des anges porta son chef iusques au village de Catule: là il fut par vne dame chrestienne enseuely avec les deux autres martyrs, ou ilz reposent maintenant, en la grāde abbaye que le Roy Dagobert long temps apres fait edifier en leur nom au lieu mesmes de Catule, & s'apelle auiourd'huy S. Denys en France.

Ce bon sainct fonda à Paris trois eglises. La premiere au nom de la

LES ANTIQVITEZ

Trinite, ou est de present S. Benoist, ainsi qu'il appert en vne verriere de ladicte eglise, en la chapelle S. Nicolas vers Septentrion, ou est escript:

In hoc sacello Sanctus Dionysius cepit inuocare nomen Sanctæ Trinitatis.

La deuxiesme sainct Estienne des Grecz, ainsi nōme' pour cause que S. Denys & sa compagnie estoient de Grece.

La troisieme nostre Dame des champs, auquel lieu y auoit vn temple dedie' à Mercure, l'idole duquel il ruyna, & chassa le diable, puis le consacra à la mere de Dieu. Là il eleut sa demourance, & y fut prins.

Par la passion de S. Denys plusieurs creurent en Iesus Christ, & entre les autres Laertia, qui aupara-
uant auoit procure' la mort de Libius son mary conuerty à la foy, &

lequel en fin elle enfuiuit par la courōne de martyre. Le filz de laquelle aufsi nomme Lisbius, ayant militē foubz trois Empereurs, & retournantes Gaules fut baptise par Massus troisiēme Euesque de Paris apres S. Denys. Et depuis escriuit les martyres dudit sainct & ses cōpaignons, ainsi qu'on les trouue en la librairie de ladiēte abbaye.

Depuis le trespas de ceste dame qui enterra le corps S. Denys & ses compaignons, ont ne tint gueres de compte du sepulchre des Sainctz, iusques au temps de S. Geneuiefue, qui deuotement frequentoit en la pauvre chapelle ou ilz reposoient, laquelle elle procura estre refaictē de pierre carrees, & p miracle pourueut à l'indigēce du vin autāt qu'il en salut aux ouuriers, iusques à la

LES ANTIQVITEZ

consommation de l'ouurage, & resplendit en ce lieu, & à Paris par autres vertus diuines, comme ie diray cy apres.

Ilz vient icy assés à propos de dire que pres S. Denys de la chartre, dont i'ay fait mention, y a vne chapelle, laquelle on dit estre la plus ancienne eglise & paroisse de la cite, dedice aux noms S. Blaise & S. Symphorian, tant en hault qu'en bas, à laquelle feit de grans biens hault & puissant seigneur Matthieu cōte de Beaumōt, en lan mil deux cens cinquante cinq, au temps de Odo euesque de Paris. On voit encores en bas les fons à baptizer & les sepultures dudiect Conte, & de la Contesse sa femme.

Auant que de passer oultre n'est a oublier vne epistre que Iulian l'ap

postat (se tenant à Paris, auquel lieu il fut salué Empereur par son exercite) enuoia à Constance Auguste en langage Grec, depuis tournée en Latin par *Beatus Renanus*, & maintenant extraicte en François, par laquelle on congnoist l'estat auquel Paris estoit de son temps.

Je passoie mon yuer (dit il) à Lutefse, ainsi appellent les Gaulois la petite cite des Parisiens. L'isle n'est pas grande qui est au milieu du fleuve, lequel l'environne avec toutes ses murailles, d'une part & d'autre sont pontz de boys pour entrer dedans. Le fleuve peu souuent croist & décroist: mais le plus du téps tel qu'on le void en este, tel est il en yuer, aiât l'eau douce & delectable a regarder & à boire. Là est l'yuer pl^r doux à cause du soleil couchant, ou que

LES ANTIQVITEZ

paraenture l'eau produit vn vent
 ainfi tempere. Ceulx qui habitent
 en ce lieu sentent vn yuer gueres
 froid, & ont bonnes vignes: & desia
 font aucuns qui par art & engin y
 cultiuent & entretiennent des fi-
 guiers, & par temps d'yuer les gar-
 dent de froidures avec des estoup-
 pes ou du chaume. Ce s'ont les parol-
 les de l'empereur Iulian, apres les-
 quelles il adioint vne maladie qui
 luy aduint par vn yuer plus rude
 que de coustume. Voila l'estat & la
 grandeur de Paris du temps dudiect
 Iulian, qui regnoit en l'an trois cēs
 soixante quatre.

ACCROISSEMENT DE
Paris soubz Clouis & autres Rois.



Continuât l'histoire de nostre ville de Paris apres auoir esclarcy les obscuritez de sa naissance, reste à dire son augmentation, accroissement & perfection depuis qu'elle a este en la main des Roys de France, qui l'ont tât ennoblie, qu'ilz en ont fait le chef de leur Roiaume.

Pharamond fut premier roy des François, auquel succeda Clodio le cheuelu son filz, qui transporta le roiaume d'oultre le Rhin es Gaules avec le nom. deuers luy vindrēt les Parisiēs pour le gratifier, cōc à nouveau Prince, iusqs au nōbre de xxiiij. m. hommes de guerre, à l'aide desquelz ilz desconfit vne gēdarmerie

LES ANTIQVITEZ

Romaine qui , vouloit contredire à sa domination : pour laquelle victoire il declaira la ville de Paris franche & les habitans ses amis & allicz, vrays subietz, libres de toutes seruitudes, iouyssans d'entiere liberte', & deslors furent en l'obeissance des Roys de France.

A Clodio succeda Merouee, apres luy regna Childerich, auquel succeda Clouis son filz premier Roy de France chrestien , lequel mit son siege à Paris & l'establit ville capitale de son Roiaulme. Icelluy Clouis monarq̃ des Gaules & Clotilde sa femme(que nous nommons S. Clote) à la requeste de ma dame S. Geneuieue alors viuante, edifierent hors les murs au mont de Paris vne eglise à l'honneur des apostres sainct Pierre & S. Paul, en l'an quatre cens

quatre vingtz dixneuf, laquelle eglise
se est au iourdhuy nommee S. Ge-
neuieue au mont de Paris , pource
que ladicte Saincte y fut enterree,
l'an d.xxi. encores y voit on son se-
pulchre en la caue d'embas.

En cest endroit il me souuient
q̃ la pluspart des anciennes eglises
ont des caues & voultres souterrai-
nes, c'estoit la deuotion de ce temps
là.

En ceste eglise au milieu du coeur
fut enterre' leroy Clouis l'an d.xiiii.
& la Royne Clotilde en l'an d.xlvii.

Au mesme lieu reposent les os de
Clotilde leur fille fēme d'Almarih
roy des Gorz & des deux filz de Clo-
domire roy d'Orleans, lesquelz Clo-
taire leur oncle tua de sa main.

Le sepulchre dudit Roy est hault
de deux piedz, son effigie est cleuee

LES ANTIQVITEZ

dessus avec grande maïeste', le tout est enclos d'un cofre de bois aux ouvertures duquel est escrit vn long epitaphe contenant ses faictz en Latin & François contenant entre autres parolles ces motz.

*Hic est Illustrissimus rex Ludovic⁹ qui
& Clodoveus ante baptismum nominatus est Francorum Rex quintus.*

Et en François.

Cy gist le v. Roy de Frâce & premier chrestien dit Clouis deuant s^o baptisme, lequel S. Remy baptisa à Reins & le nomma Loys. Cestuy institua Paris chef de son roiaume lequel il deliura & franchit des Romains.

En ceste eglise Clouis mit chanoines seculiers, lesquelz furent ostez par le roy Loys filz de Loys le gros, qui y mit des chanoynes reguliers

comme ilz font de present.

Au temps de S. Geneuiefue , les Hōgres asiegerēt Paris, mais par les prieres d'icelle enuers dieu, ilz se retirerēt sans faire dommage à la ville tous fuytifz & espouentez comme si'l y eust eu vne gédarmerie qui les poursuyuist au doz.

Ceste tressainte vierge est la vraye patrone & garde des Parisiens, qui ont telle confiance en dieu par les pieres & merites d'icelle, qu'en toute tribulatiō & necessite' soit de maladie , pour les guerres & heresies, soit pour auoir de l'eau du ciel ou pour auoir beau temps , soit pour la famine ou pour faire retirer la riuere de Seine quand elle se desborde , brief pour toutes choses dont on a affaire , ilz la prient & font processions esquelles ilz portent sa

LES ANTIQVITEZ

chasse par gens nudz en chemise en grande reuerence , & ne sont iamais frustrez de leurs requestes, ains sont exaucez de Dieu.

Aceste procession assiste tout le clerge de Paris, la court de Parlemēt & le corps de la ville , lesquelz partans de l'eglise nostre dame de Paris avec la chasse de mōsieurs. Marceau iadis euesque de Paris, portee par les orfeures, vont querir ladicte chasse de sainte Geneuieue , laquelle ilz acompaignent iusques à nostre dame, ou se dit la grand messe, puis est reconuoyee en tel ordre iusques au petit pōt, & icelle retournee en son eglise est remontee en son lieu par les religieux de leans deuant q̄ manger, lesq̄lz religieux trois iours parauant sa descente ieusnent & vont piedz nudz en icelle procession.

Quand le roy Clouis fut alle de vie a trespas, ses quatre filz departirent la monarchie en quatre roiaumes. Clotaire fut Roy de Soissons, Childebert fut roy de Paris. Clodomire fut roy d'Orleans, & Theodoric roy de Metz.

Et notez que seulement ceulx qui ont tenu leur siege à Paris sont les legitimes roys de France, lesqz se sont tousiours aymez en icelle, & depuis Clouis tous y ont tenu leurs maisōs, tresors, chartres, assemblees deliberations, conseilz receptions des pñces estranges, entrees, mariages, festes, funerailles & tous autres actes de Princes, mesmement y faisoient gesiner les Roynes & baptiser les enfans roiaux comme il est appparent par les histoires de Gregoire de Tours & autres croniqueurs anciẽs

LES ANTIQVITEZ
& modernes.

FONDATION

de saint Germain

des prez & des rois

qui y gisent.

CHildebert roy de Paris & de France p le conseil, & à l'incitatioⁿ de s. Germain lors euesque de Paris, fōda hors les murs d'icelle ville vne eglise à l'hōneur de saint Vincent leuite & martyr, à laquelle il donna la tunique diaconalle dudict saint, laquelle il apporta de Saragosse en Espaigne quil auoit assiegee: y dōna ausi vne croix d'or qu'il apporta de Tollete, quand il eut mis à mort Almarich roy des Gothz, mary de la seur dudict Childebert, laquelle gist a sainte Geneuieue.

Clotaire roy de Soissons, frere de

Childebert, & la royne Vltrogote sa femme feirent dedier icelle eglise par icelluy sainct Germain euesque de Paris, lequel bon euesque feit en son temps le voiage de Ierusalem, ou l'empereur Iustin le receut reuerremment, & luy donna de la couronne d'espines, des reliques des sainctz Innocens, avec le bras de S. George martyr: lesquelz reliquaires il donna à ceste eglise.

Le roy Childebert fonda aussi l'eglise sainct Germain l'Auxerrois enuiron l'an cinq cens quarante & deux.

C'est à present doienne, chanoynerie & paroisse, la plus riche & des mieulx en ordre de la ville.

A la porte d'icelle eglise sont eleuez en pierre vn roy, & vne royne & sur les testes est escript,

LES ANTIQVITEZ

C'est Childebert second Roy de France; chrestien, & Vltrogote sa femme, qui fonderent ceste eglise.

Après que le Roy Childebert eut regné xlix. ans, il mourut l'an de l'incarnatiõ de nostre seigneur D. lviij. sans ligne, & fut ensepulture en ceste eglise qu'il fonda de S. Vincent par S. Germain euesque de Paris, de uant le choeur du coste de midy. Sur son corps est vne tumba de pierre haulte de deux piedz, & vn roy eleue par dessus: pres de là est vn escriteau contenãt ainfi entre autres choses.

Childebert Roy des Francois second cretien, fondeur de ce monastere, filz de Clouis premier Roy cretien, eut le principal siege de son Roiaulme à Paris.

Audeffus de luy est vne petite sepulture

pulture toute plaine de semblable
hauteur, & contre le pilier est escrit,

*Cy gist Vtrogote royne
de France.*

Ce sainct euesque Germain feit
construyre vne petite chapelle a len-
tree de l'eglise S. Vincent vers le mi-
dy, en laquelle apres s^{on} trespas il fut
ensepulture: & fut son corps trās-
te de ce lieu dans le choeur de l'e-
glise au temps du roy Pepin & de
Charlemaigne son filz encores ieu-
ne, eulx presens: & depuis ceste egli-
se a este tousiours appelee S. Ger-
main des prez: laquelle est abbaye
de moines soubz la reigle S. Benoist
autant riche qu'aucune de France,
aiant toute iustice haulte, basse &
moiēne, par les priuileges q̄ les feuz

D

LES ANTIQVITEZ

roys y ont eslargi. Ceste abbaye est quasi vne petite ville, car elle est fermee de murs, fossez pleins d'eau, & de pontz leuis, forte en son edifice: l'abbé de laquelle est seigneur de tout le faubourg, & lequel par permission du roy tient sur sa terre vne foire de toutes marchandises, dedans vne halle close & couuerte, vne fois l'an, qui commence le lendemain de la feste de chandeleur, & dure par l'espace de huit iours les festes non comprises.

Gregoire de Tours en son histoire dit qu'au temps du roy Childebert dessus nôme la ville de Paris fut entierement brulee reste les eglises & les maisons d'entour. De ce tēps les Parisiens disoiēt que leur ville estoit consacree d'antiquite', & qu'elle ne pouoit bruler, aussi qu'il n'y auoit

aucuns serpens en leur territoire, cō
bien que peu apres il en fut trouue'
en nettoiant quelques egoutz soubz
des pontz. Ce sont les parolles dudit
Gregoire en son liure viii.

En ce tēps Bertrand archediacre de
Paris fut fait euesque du Mans. Gre-
goire de Tours, liure viii.

Le roy Clotaire premier du nom
succeda à sō frere Childebert & aux
autres possedās la monarchie: apres
la mort duquel, ses quatre filz parti-
rent le roiaulme cōme leurs oncles.
Aribert eut Paris, Chilperich tint
Soissons, leq̃l aiāt pris les tresors de
sō pere cuida p force d'argēt attirer
a luy & gagner les Parisiēs. Gontrā
fut roy d'Orleās, & Sigisbert roy de
Metz. Chilperic est le premier duq̃l
on lit qu'en entrāt à Paris le clerge a
uec to^r les reliquaires vindrēt au de

LES ANTIQVITEZ

uāt de luy par le mādemēt de Ragne
mōd euesq̄ de Paris, leq̄l aucun tēps
apres baptisa Theodoric filz dudict
Chilperic en la maistresse eglise du
dict lieu, qui estoit des lors dediee à
la vierge Marie comme escrit Anno
nius en sa cronique au iii. liure reci-
tant comme la royne Fredegonde
vesue se sauua avec ses tresors en i-
celle eglise soubz la protection du-
dict euesque. Ce roy Chilperic erra
pour vn temps es articles de la tri-
nite.

Il estoit homme sçauant, car Gre-
goire de Tours dit de luy qu'il adiou-
sta cinq lettres greques *α β γ δ ε* aux La-
tines, & qu'il a compose plusieurs
vers à l'imitation de Sedulius.

Il l'appelle Neron de son temps
pour beaucoup de maux qu'il a
faitz.

Il fut tue' au pourchas de la royne
 Fredegonde sa femme, & enterre' à
 sainct Vincent ou sainct Germain
 des prez, dans le choeur du coste' de
 septentrion. Sa sepulture est haulte
 de deux piedz ou enuiron, dans la-
 quelle son effigie est à demy esleuee
 tenāt son sceptre d'une main, l'autre
 est apposee sur sa gorge, a l'étour est
 engraue' cest epitaphe.

C H I L P E R I C V S

H
O
O
C

L A P I D E .

R A T I G I T

Au dessus du tombeau est vn es-
 crit a la main assez long, dont l'ex-
 trait est tel,

LES ANTIQVITEZ

Chilperich quatriefme roy des François filz de Clotaire premier & nepueu de Childebert fondateur de ce monastere, & pere de Clotaire deuxiefme de ce nom ensepulturé à l'opposite de ce lieu, lequel il engendra de la royne Fredegode. & regna xxii. ans decedant par homicide.

Au dessus vers le maistre autel est vne tōbe de telle haulteur, plus estroit vers les piedz qu'au chef, sur laquelle est taillee par art de marqueterie de diuerses couleurs l'effigie d'une royne vestue à l'antique.

Au dessus est vne effigie d'une royne à plate peinture, au piedz de laquelle est escrit,

*Cy gist Fredegonde royne de
France femme de
Chilperich.*

Après Chilperich regna son filz
Clotaire deuxiesme de ce nom, qui
trespassa l'an six cens .xxxi. & fut en
terre à Sainct Germain des prez.

Sa tombe est du coste de midi à
l'etree du chocur: elle est toute plai-
ne & haulte comme les autres.

Au dessus est l'effigie d'un roy,
& un escrit à la main.

*Cy gist Clotaire deuxiesme de ce
nom roy de France filz de Chilpe-
rich ensepulture à l'opposite de cy,
& pere de Dagobert Fondateur de
l'abbaye Sainct Denys.*

LES ANTIQVITEZ

Au dessus est vne autre tombe de pareille haulteur, & au dessus l'effigie d'une Royne en plate peinture, le nom de laquelle par vieillesse est oste. C'este Royne estoit l'une des femmes dudit Clotaire ii. Leans gisent aussi sans forme de sepulture le Roy Childeric ii. & son espouse.

Et pour acheuer le contenu en ceste eglise la pluspart des roys anciens sont peintz es piliers d'icelle avec vn petit memorial de leurs faictz. Il y a vne chapelle dediee à S. Marguerite & autres, dont les reliques sont gardees en grande reuerence, à l'entree de laquelle est escript,

*Blanche d'Espaigne royne de France
fonda cest autel au nom de S. Nicai-
se & S. Eloy.*

A Clotaire succeda le roy Dagobert fondateur de l'abbaye S. Denys

en France tant renomée, de laquelle
puis que la matiere s'y offre ie diray
la fondation.

FONDATION DE S.
Denys en France, & les Roys
qui y gisent.

 Agobert en son ieune a-
ge estant au deduit de la
chasse à l'entour de Paris,
se mit en queste apres vn
Cerf, lequel poursuiuy à force de
chiens, se sauua au village de Catu-
le, entra dedás la chapelle S. Denys,
& tout chault qu'il estoit s'alla repo-
ser & refreschir sur la tõe des corps
sainctz. Les chiens poursuyuans ne
sceurent autre chose faire, que iap-
per & abbayer apres, n'aians la puis-
sance d'en approcher que de bien

LES ANTIQVITEZ

loing, que que force qu'õ leur feist, parquoy faillit le deduit de la venerie. Aduint que Dagobert pour auoir fait iniure à son maistre, fut en l'indignation de son pere, pour la fureur duquel euit, se recordant de la sauuegarde que le Cerf auoit eue, se retira en ceste chapelle, ou il s'endormit. Durant son repos S. Denys S. Rustic, & S. Eleuthere s'apparurent à luy, promettans que s'il vouloit (quand il seroit en son regne) leuer leurs corps de là ou ilz estoient, pour les mettre plus honestement, qu'ilz le deliureroiët de l'ire de son pere. Le ieune prince aiãt fait la promesse, se reueilla, & venans les seruiteurs de son pere par deux fois pour le prendre, faillirent, & n'en sceurët approcher q̃ de demye lieue. Le roy en ce courroux y vint luy mesme,

& tout ainsi luy aduint qu'a ses ser-
uiteurs: parquoy considerāt que ce-
la se faisoit par vertu diuine, pardon-
na à son filz, & se recōcilia à luy. Da-
gobert estant Roy aiant memoire
de sa promesse, feit leuer la tōbe &
chercher les sainctz corps avec les
noms & leurs martyres, les enfer-
ma dedans vne chasſe d'or & d'ar-
gent fabriquee par S. Eloy, feit ba-
stir l'eglise de fons en comble telle
qu'on la void à present, & y mit les
sainctz corps.

Ceste eglise est grande & excellē-
te, aiant sur le deuant deux haultes
tours carrees descourantes tout le
pays, esquelles sont soubleuees les
cloches de pur metal. Les portes sōt
d'aerain dore. Et quād on est entre
dedans, on voit la beaulte & maie-
ste de ce temple: on void le chocur

LES ANTIQVITEZ

ou les religieux chantent le seruice diuin, audeffus duquel est le grand autel, dont la table est toute d'or luyfante de la variete' des pierres precieuses, sur laquelle est vne croix toute d'or, couuerte de toutes sortes de gemmes precieuses, laquelle Dagobert fait faire à S. Eloy, de si grãd artifice qu'il n'y a maintenant orfeure ny lapidaire qui ne l'ait en grãde admiration. Au dextre coste' se presente le sepulchre du Roy Dagobert assez humble, sur lequel est son effigie eleuee en pierre. De là fault monter aucuns degrez pour venir à la derniere partie du temple, ou se presente en veue vn autel d'or. Là sont les sainctz corps, à l'endroit desquelz sur la couuerture du temple, Dagobert fait couvrir la rotondite' de fin argët. Deuât l'autel des mar-

tyrs est vne autre croix d'or, avec l'image du crucifix, enrichie de precieuses pierres. Au dextre coste s'ont aucuns reliquaires de la passion nostre seigneur: au senestre est le chef S. Denys, orne d'or, d'argēt & pierres. Tout le derriere du choeur est decore de chasses d'or & d'argēt d'images, de lampes, chandelliers, & autres ornemens de mesme estoffe, mais tout ce que i'ay recite est vulgaire à ceulx qui y vont: & n'est rien au pris des autres riches reliques & ornemens enfermez au tresor de leans.

Les noms des Roys de France inhummez en l'abbaye S. Denys.

En ceste abbaye s'ont les sepulchres de la plus grande partie des Roys,

LES ANTIQVITEZ

sur lesquelz sepulchres sont eleuees
leurs effigies de diuerses estophes, a
uec leurs epitaphes, lesquelz sont si
vieulx, qu'on n'en peult auoir entie
re cōgnoissance. Toutesfois ie met
tray icy les noms de ceulx qui y gi
sent.

Dagobert premier du nom.

Clouis deuxiesme.

Clotaire troifiesme.

Theodoric ou Thierry second.

Charles Martel, maire du Palais.

Son effigie porte courōne & sceptre

Pepin Roy filz dudit Martel.

Charles le Chauue. Son effigie est de
cuyure, seule au milieu du chocur.

Lothaire.

Hugues Capet.

Robert.

Henry premier du nom.

Loys sixiesme, dict le gros.

Philippe Auguste.

Loys huytiesme.

S. Loys y fut enterré.

Philippe troisesme.

Philippe quatriesme, dit le bel.

Loys Hutin.

Philippe le long.

Charles quatriesme, dit le bel.

Philippe de Valois.

Iehan premier du nom.

Charles cinquiesme.

Charles sixiesme.

Charles septiesme.

Charles huytiesme. Son effigie est à genoulx du coste de Septentrion.

Loys douziesme. Il est enterre hors du choeur du coste de Septentrion. son sepulche est grand, tout de marbre blanc, ou luy & la roync Anne de Bretaigne sont par effigie representez selon le mort. au dessus y a vn

LES ANTIQVITEZ

ciel soustenu de colonnes sur lequel
lesditz roy & royne sont à genoulx
representez selon vif. Aux quatre
coings s'ont les quatre vertus moral-
les representees à la grandeur du na-
turel: a lentour sont les xii. apostres,
& aux flancs dudit sepulchre sont
grauées & empreintes a demy bosse
toutes ses batailles & victoires.

*Francois premier du nom, avec la roy-
ne Claude de France, messeigneurs Fran-
cois daulphin, & Charles duc d'Orleãs.
Pres de là est Loyse de Sanoie sa mere.
y gist aussi messire Bertrand du Gues-
clin cōestable de France du temps
du Roy Charles v.*

DE S. ELOY.



Retournons à nostrevil-
le de Paris, S. Eloy dont
i'ay faict mention cy des-
sus

sus estant euesque de Noion, fonda
 en la cite de Paris vn monastere de
 trois cens religieuses vierges, & en
 fait abbessè Saincte Aure vierge, la-
 quelle apres auoir resplendi en di-
 uers miracles, trespassa en nostre sei-
 gneur, & fut ensepulturee en l'egli-
 se sainct Paul, que mondit seigneur
 S.Eloy auoit faict edifier pour la se-
 pulture d'icelles religieuses, ainsi
 qu'il est graue & escrit sur vne haul-
 te sepulture en la nef d'icelle eglise
 en ceste maniere,

Hæc in vita sancti Eligii.

*Postremò edificauit S. Eligius basilicam
 in honore Sancti Pauli ad ancillarũ dei
 corpora sepelienda, quam operuit plũbo
 cũ elegãtia, in qua quoque beatus Quin-
 tinianus iacet abbas humatus.* 1490.

E

LES ANTIQVITEZ

En ceste eglise S. Paul le corps de S. Aure fut depuis translate' en son propre monastere, qui de presët est nomme' S. Eloy pres le Palais, qui souloit estre prieure' de moynes, mais monseigneur le Cardinal du Bellay euesque de Paris en ce temps l'a muë en chanoynerie ou chapelle, ainsi qu'il a fait l'abbaye de S. Maur des fosses.

Quant à la mutation de ce monastere & de ses edifices, il fault entendre q' d'antiquite' le circuit de tout le bastimēt cōprenoit les costez des rues de la Calèdre, Barillerie (deuât les murs de la court du Palais) vieil le drapperie, Sauaterie, & aux feures, le tout clos de haultz murs, ou sont maintenant les maisons de plusieurs bourgeois: ces lieux s'appellent encores la ceinture S. Eloy. Le

choeur de l'eglise estoit ou est maintenant la petite paroisse S. Martial, qui en a este separee par la rue de la Sauaterie, en laquelle rue est encores vne maison faisant le coing vis à vis de l'huys de derriere d'icelle eglise, sur l'huys de laquelle maison est l'image sainte Aure:& là estoit le four du monastere, qui depuis a este bannier au proffit du prieur de leans. Vn autre four bannier estoit en la rue S. Antoine pres S. Paul, au proffit dudit prieur. Du changement de tout cela est à sçauoir que pour le mauuais gouuernement de quelque religieuse de leans, & à la requeste de l'euesque de Paris, le Pape Paschal deuxiesme decreta bulles, en vertu desquelles les nonnains mises hors de leas furēt encloses à Mont martre, à Chelles saint

LES ANTIQVITEZ

Baudour, & à sainct Antoine des champs:& en leur lieu fut estably vn prieur avec xii. moynes de l'ordre S.ⁱ. Benoist. Iceluy prieur pour augmenter le reuenu de la maison bailla les terres iutiles d'alétour à baftir maisōs, & mesmemēt les places pour faire chapelles, qui depuis ont este' faiçtes paroisses, à sçauoir S. croix en la drapperie fōdee de S. Hil leuert, & iadis hospital, S. Pierre des asis ainsi nōmee pour la chaire S. Pierre: S. Marcial qui estoit comme dit est le choeur d'icelluy monastere. Et d'auātage S. Bon & S. Paul, lesquelles paroisses ont prins leur commencement & accroissement depuis le pape Paschal ij. qui estoit au siege papal l'an mil C. iusques en lan mil C. xviii. Ces paroisses en recōgnoissance de leur origine doiuent au pri

eur de leans les chādelles de la chādeleur offertes en leurs eglises, & doiuēt les curez ou vicaires assister audit lieu S. Eloy à certains iours de festes de l'an pour aider à chanter le seruice diuin.

En ceste eglise S. Eloy dans la chapelle nostre dame gist Pierre Berchore prieur dudit lieu, pour l'honneur de la science duquel (entre autres) i'ay voulu transcrire son epitaphie tel qu'il est graue sur sa tombe.

Hic iacet vir venerabilis magna profundaque scientiæ, ac mirabilis & subtilis eloquentiæ, frater Petrus Berchorii, prior huius prioratus, qui fuit oriūdus de villa sancti Petri de itinere, in episcopatu Mailliziacen. in Pictauia, qui tēpore suo fecit quinque opera sua solennia, scilicet dictionariū,

LES ANTIQVITEZ

*Reductoriũ, Breuiatoriũ, descriptio
nẽ mũdi, & trãslationẽ cuiusdã libri
vetustissimi de latino in galicũ, ad præ
ceptũ excellẽtissimi Ioãnis Regis Frã
corũ, qui obiit anno M.ccc.lxii.*

Le corps de la saincte vierge Au
re en l'an mil cccc.xxi, le vendredy
iii.iour d'Auril regnant le roy Char
les vi. fut mis en vne chasse d'argẽt,
qui parauant estoit dãs vne de boys
& verre, laquelle fut portee en pro
cessiõ à S. Paul le iour de Pasq's fleu
ries ensuyuant, acõpagnce des euef
ques de Therouenne, de Beauuais,
& autres prelatz, & cõtinuent tous
les ans ceste procession à tel iour.

Sainct Eloy auãt son pontificat e
stãt orfeure, feit les chasses des corps
sainctz qui sont à Paris, à sçauoir de
S. Marceau, S. Geneuieue. & autres
en diuers lieux de ce royaulme.

Pour rétrier au premier propos du roy Dagobert, il dōna p^r s^{on} testamēt à l'abbaye S. Denys le village de Brānate en Brie, à S. Germaĩ des prez le village de Cōbes en Parisi, & à S. Geneuieue du mōt le village de Drauerne en Brie, tesmoĩg Annoni^{er} en s^{on} iij. liure. Apres le trespas de Dagobert son filz Clouis ii. du nom succe da à la courōne, de s^{on} tēps y auoit lieu de force de puissācé, & iurisditiō à Paris, car son hilstoire cōtiēt q̃ Grimouault maire du Palais d'Austrasie voulāt vsurper le regne en la persone de son filz Hildebert, fut prins des Frāçois & mene' en prisō à Paris, ou il fina ses iours miserablement.

En ce tēps estoit cuesque d'icelle ville monseigneur S. Landri, qui à flory par les vertus diuines, au nom duq̃l y a vne petite paroisse fondee en la cite.

LES ANTIQVITEZ

Depuis ce roy iusques au roy Pepin les rois deuindrét oiseux & pusillanimes se tenans en leur maison priuee à Paris ou a l'entour, & ne se mōstroiet qu'une fois l'an au peuple, le premier iour du moys de May, auquel peuple ilz faisoient des dons & presens, & receuoient des Parisiens les louenges & congratulations, puis se retiroient chez eulx, & cependant les maires du Palais gouernoient le royaume de France, tellement que Paris & la Normandie estoient la dition des rois de ce tēps là, & l'estēdue de leur domination.

Au temps dudit Pepin le pape Estienne iii. du nom pour les oppressions qu'on luy faisoit vint a refuge vers ledit roy, leq̃l le receut en sa ville de Paris: & pour luy faire pl^o d'hōneur alla au deuant de luy avec ses

princes vne lieue & demie, & s'estas
rencontrez le roy se mit a terre, & a-
uoir baïse le pie' du saict pere, print
la resne du cheual sur lequel le pape
estoit monte', & luy seruāt d'escuyer
la teste nue, le mena ainsi dans la vil-
le iusques en son palais, ou il le fe-
stoia.

INSTITUTION

*& description de
l'uniuersité.*



Outes ces mauuaises fai-
sons passees Charlemai-
gne fut roy & empereur,
lequel feit tant de bien à
Paris qu'a tousiours nous & tous e-
strangers luy sōmes redevables, pour
la tresexcellente & incomparable
vniuersite d'estude qu'il y a fondee.

LES ANTIQVITEZ

En son tēps vindrēt deux moynes
Escossois en France , crians & pres-
chans publiquement qu'ilz auoient
de la science à vendre. Cela venu à
la cognoissance de l'empereur, expe-
riēce & preuue faicte de leur suffisā-
ce, cōmanda à l'vn appelle' Clemēt
se tenir à Paris. Et luy faisant bailler
enfās de toutes qualitez, edifia lieux
& escolles cōuenables en Paris selō
les artz & doctrines, affrāchissant les
estudiās par beaux priuileges , gra-
ces, dōs & liberalitez leur elargissāt
lieux viures & exemptiōs de toutes
seruitudes. De là vint la premiere ī-
stitution de l'vniuersite' de Paris.

En ce tēps estoit en Angleterre vn
grād theologiē & philosophe nōme'
Alcuyn (qui a fait la glose ordinai-
re) lequel sachant que Charlemai-
gne auoit les doctes & sages en gran

de reputation, passa en France, & vint vers l'épereur, qui le receut honorablemēt. A sa poursuite Charlemaigne translata l'vniuersite de Rōme, qui autrefois auoit este à Athenes, & l'establit à Paris. De ceste vniuersite furēt principaulx fondateurs quatre tresdoctes disciples de Bede le venerable, à sçauoir Alcuryn, Rabanus, Claude, & Iehan l'escot, ou Escossois: laq̃lle depuis a tousiours resplēdy es lettres diuines & humaines, comme la vraye & pure source, de toutes sciēces. C'est la mere souveraine du laiēt duquel tous doctes & lettrez tant estranges q̃ François ont este nourris, & par elle sōt paruenus aux hōneurs & dignitez seculieres & ecclesiastiques. Elle est fōdee sur quatre fermes colonnes.

La saincte faculte de Teologie.

LES ANTIQVITEZ

La faculte' du droit canõ ou decret,

La faculte' de Medecine.

La faculte' des artz

A chascune des trois premieres facultez preside vn doien, chascun desquelz a deux bedeaux , qui sont comme huysiers.

Sur toute ceste vniuersite' y à vn chef appelle' recteur , qui est eleu par la faculte' des artz de trois mois en trois mois, auquel tous les escoliers obeissēt , & mesmemēt les quatre facultez.

Il y a aussi quatre procureurs selon quatre nations.

La nation de France premiere.

La nation de Picardie seconde.

La nation de Normandie tierce.

La nation d'Allemagne avec Angleterre la quatriesme.

La nation de France est diuisee en

cinq prouinces.

Paris Reims

Bourges Sens

Tours

La prouince de Paris qui est la premiere contient ces dioceses.

Paris Meaulx

Chartres

La prouince de Sens contient ces dioceses.

Sens Troies

Orleans Auxerre

Neuers Bourgongne

Vienne Bezançon

Lion Sauoye

La prouince de Reims contient ces dioceses.

Reims Chalons

Tou Verdun

Metz Soissons

Senlis

LES ANTIQVITEZ

La prouince de Tours cōtiēt ces dioceses.

Tours Angers

Mans

Et ix. dioceses de Bretaigne à scauoir.

S. Brien.

S. Maclou ou S. Malo

Dol

Nantes Vannes

Leon Triguet

Renes Cornouaille

*La prouince de Bourges contient ces
prouinces.*

Toulouse Bordeaux

Poictiers Narbonne

Auchz Auignon

Arles Aix

Embrun Romanie

Espaigne Arabie

Armenie Egypte

Medie Perse

Sirie Palestine

Samarie	Italie
Lombardie	Gennes
Venise	Rome
La pouille	Campagne

Naples & Sicille. Et autres natiōs nō
cōprises soubz les autres prouinces.

Les procureurs de ceste nation de
France sont esleuz par les intrans
des cinq dessusdites prouinces à S.
Iulian le pauvre , & aussi les autres
dignitez.

*La nation de Picardie est diuisee en
deux parties.*

La premiere partie cōtient cinq dioceses

Beauuais	Amiens
Noion	Arras

 Terouenne.

La deuxiesme partie cōtiēt cinq dioceses.

Cambray	Tournay
Traiect	Laon
Liege	

LES ANTIQVITEZ

La nation de Normandie contient
Rouen avec ses suffragans, à sçauoir

Auranches Baieux.

Constances Eureux.

Lisieux Seez.

La nation d'Allemagne est diuisee en
trois prouinces.

La premiere prouince des haultz
Allemands contient

Boheme Constance Poullongne

Hongrie Dannemarch.

Bauieres Suisse.

Mogonce Basle.

Treues Auguste.

Strabourg, ou Argétine, Losenne.

La seconde prouince des bas Alle-
mands contient

Le Traict. Liege pour vne par-
tie, car l'autre est de Picardie. Et
fut faicte ceste limitation du con-
sentement des nations l'an de grace
mil

mil trois cens cinquante huiet ain-
si, Les fleuves de Meuse & Moselle
separent les Picardz des Allemans:
semblablement les François des Al-
lemãs. Et du coste de Sauoye le lac
de Losenne separe les François des
Allemans. Ceste prouince avec les
dessus nommez, a d'auantage
Colongne. Pruse. Saxonne.
Hollande, & autres pays.

La tierce prouince contient

Escoce. Angleterre. Hibernie.

Chascune de ces quatre nations
cōprinſes ſoubz la faculte des artz
a deux bedeaux cōme les facultez.

*L'election du Recteur se fait quatre
foys l'an.*

A Noel.

A la feste nostre dame de Mars.

A la feste S.Iehan baptiste.

Et à la feste S.Denys.

LES ANTIQVITEZ

Les quatre Chancelliers.

Deux Chancelliers sur les bacheliers.

Le Châcelier nostre dame de Paris.

Le Chancelier de S. Geneuieue .

Les officiers de l'Vniuersité.

Quatre aduocatz en Parlement.

Deux procureurs.

Deux aduocatz en chastelet.

Vn procureur.

Vingt quatre libraires iurez, quatre grans, vingt moindres.

Quatre parcheminiers iurez.

Deux enlumineurs.

Deux relieurs.

Deux escriuains.

Et de chascune nation vn messager.

Tous lesquelz officiers iouyssēt des priuileges d'icelle vniuersité.

FONDATION S. IA-
ques de l'hospital & autres.



Our reuenir à nostre hi-
stoire, Charlemaigne en
tre autres edifices feite
difier l'hospital & eglise
S. Iaques en la rue S. Denys, alors de
hors, & de present enclose en Paris,
à fin de herberger les pelerins qui al-
loient au voyage de S. Iaques en Ga-
lice, dont il auoit fonde l'eglise: ce
sont ocuures de pitie & hospitalite.

Roland Comte de Blaies, pair de
France, & nepueu de l'Empereur
Charlemaigne, comme il est appa-
ru par ancienne chartre, a fõde l'egli-
se canoniale de S. Marceau es faulx
bourgs de Paris, appelez la ville S.
Marcel lez Paris, au lieu ou estoit la
chapelle saint Clemet bien anciẽ-

LES ANTIQVITEZ

ne, & dans laquelle auoit este inhu-
me monseigneur S. Marceau eues-
que de Paris, duquel on void enco-
res le tombeau en la basse voulte: &
a donne le nom à l'eglise & à la pe-
tite ville. Le corps est en vne chas-
se d'argent en la grande eglise de la
cite'.

En ceste eglise ay trouue' seule-
ment vn epitaphe de memoire.

*Hic iacet magister Petrus Lombar-
dus Parisiensis episcopus, qui compo-
suit librum sententiarum, glosas Psal-
morum & epistolarum, cuius obitus
dies est xiii. Kalendas Augusti.*
Cestuy mourut l'an mil. C.lxiiii.

En ceste eglise se chantent deux
obitz pour Charlemagne, qui y a
fait beaucoup de biens, & duquel

l'effigie se void en vne verriere derriere le grand autel.

Aucuns recitent (toutesfois ie ne l'ay troue en auteur certain) que regnant ledit Empereur Charles le grand Paris fust assiegee d'un Geât nomme Ysoire, contre lequel l'empereur enuoia plusieurs de ses courtisans & cheualiers, lesquelz furent vainc^z par le geât. Finablement Ysoire fut occis par Guillaume d'Orége surnomme au court nez, & deliura la ville de la persecution du siege.

A Charlemaigne succeda Loys le debonnaire, apres lequel fut Roy & empereur Charles le Chauue, qui transporta la foire que Charlemaigne auoit establie à Aix en Allemaigne, & la feit establir pres Paris, qui fut deslors appelée comme encores est le lendit, & en donna le proffit à

LES ANTIQVITEZ

l'abbaye de sainct Denys en France.

Aucuns ont escrit que le Roy Dagobert institua le^dlendit: de son tēps les Normans coururent toute la Frāce, assigierent la ville de Paris, la pillerent & en emporterent grādz des pouilles.

L'an D. ccc.lxxxv. regnant en France Charles le gras Empereur nepueu de Charles le chauue, coururēt derechef les Normās toute la France, & vindrent deuāt Paris, laquelle ilz assiegerēt avec quarante mil hōmes: mais Eude comte de Paris, Gourlin euesque d'icelle, & l'abbē de S. Germain des prez se fortifierent par dedans & la defendirent si constamment par les merites de nostre dame, & de S. Marcel, & S. Geneuieue, dont les corps auoient este retirez en la cite, qu'ilz ne la peurēt

prédré, & se departirét. Mais auant leur departement ilz saccagerent & brulerét les monasteres de saint Germain des prez, & S. Geneuieue, qui estoit alors hors Paris. A ceste cause les religieux de S. Geneuieue entre leurs prieres Ecclesiastiques disent ceste cy, *A furore Normanorum libera nos domine.* & ne reçoquent iamais leans vn religieux de ceste nation.

En ce temps la ville & les enuirs de Paris estoit vne Comte' tres-noble, & de supreme seigneurie, dõt les comtes (comme il est à croire) estoient naturelz Gaulois, qui ont at taint à la couronne de France.

Eude comte de Paris, & depuis Roy de France.

Robert frere d'Eude comte de Paris.

LES ANTIQVITEZ

Huges le grand Cōte de Paris, Huges Capet comte de Paris, & depuis Roy de France, & par luy la comte fut vnie à la couronne.

Eude estant Roy de France chassa les Normans qui estoient reuenuz pour la troisieme foys assieger Paris, mais par la bonne conduite qu'il y mit, ilz se retirerent avec peu de dommage.

Ce roy donna à Sainct. Germain des prez la chasse d'argent tant riche qu'on void de presēt, dedans laquelle le corps S. Germain repose, & apporta en France ceste noble banniere toute couuerte de fleurs de lis laquelle a dure iusques au temps de Charles sixiesme.

L'ā neuf cēs lxxviii. regnāt en France le roy Lotaire, Othō deuxiesme empereur pour quelque q̄rele qu'il

eut cōtre ledit Lotaire entra en Frā
ce avec grand armee, & vint mettre
le siege deuant Paris : mais par l'im-
petueuse saillie que feirent les Pari-
siens sur son cāp le neueu d'Othon,
& plusieurs autres furēt occis deuāt
la porte, & les ennemis vaincuz, en
hayne dequoy Othō brula les faulx
bours de la ville & se retira. Le roy
Lotaire, Hugues Capet Côte de Pa-
ris, & Héry duc de Bourgongne sail-
lans de la ville poursuyuirēt l'empereur & le desconfirent au pays de
Soissons sur la riuiera d'Oise.

Derechef durant le regne dudit Lo-
taire fut la ville de Paris assiegee par
vn prince Dānois nōme Huaftēda-
nus acompagne de xv. mil hōmes,
entre lesquelz estoit vn geant nom-
me Betelguphus de grandeur mer-
ueilleuse, lequel venoit par chascun

LES ANTIQVITEZ

four deffier & prouoquer au combat les cheualiers François. Le roy Lotaire eſtât dans Paris aſſiege' avec ſa nobleſſe, ſans ſon ſceu, Geoffroy cõte d'Aniou venant à Paris au mandement du Roy, ſe trouua ou eſtoit le geant, lequel il combatit, & luy trencha la teſte, laquelle il presenta au roy. Les Dãnois a demy vaincuz leuerent le ſiege, brulerent Montmorency, & en fin eſtans campez en la vallee de Soiſſons furent deffaitz par le roy & les Pariſiens.

FONDATION DE

S. Magloire.



Es le temps de Charles le chauue iuſques à Loys vi. dit d'oultre mer, pere de Lotaire, cõme il apert au

discours de nostre histoire, le roiaulme de France fut grandemēt trauail le des Normans, à l'occasiō de quoy chascun serroit les choses precieuses aux plus seurs lieux, & mesmement l'euesque d'Alethe nōme Saluator, se saisit des corps S. Magloire & S. Sanson, qui estoient en l'euesche de Dol en Bretagne, avec autres corps sainctz print le corps S. Maclou à Leō en Bretagne, & acompaigne de plusieurs venerables hōmes d'eglise vint à Paris ou il presenta sa requeste au roy & à son cōseil, tendāt à ce qu'il pleust à sa maieste' donner lieu pour mettre les corps saintz honorablemēt. Le roy Lotaire acquiesāt à leur requeste prīciplemēt par le cōseil de Hugues Capet comte de Paris, feit mettre les sainctz corps

LES ANTIQVITEZ

en sa roialle chappelle & de ses predeceffeurs ou est a present S. Berthelemy pres son hostel, ou ilz furent receuz en grande reuerence & mis avec les anciennes precieuses reliques que les feuz roys y auoient colloqz. Et lors y auoit chanoines seculiers, mais ledit roy Lotaire à la suasion du Comte de Paris, & en l'honneur de S. Magloire, fonda en sadite chappelle, en l'an de grace neufcés lxxv. vne abbaye, en laquelle il mit abbe & religieux ausquelz il feit de grans dons, & mit les chanoyne seculiers en la chapelle S. Nicolas, qui est à present appelee S. Michel, dans la closture du Palais : lesquelz chanoines du consentement du roy laisserent ladite eglise S. Berthelemy biē ornee & garnie des reliques dessusdites, & demourerent les ab-

bez & religieux long temps en ladicte abbaye , & iusques au regne du roy Loys le ieune, leq̃l pource qu'ilz estoient trop estroictemēt, les trāsla ta auec les corps sainctz au lieu ou est de present l'abbaye S. Magloire en la rue S. Denis hors Paris: auquel lieu y auoit vne chapelle de sainct George fōdee de tresgrand' antiquite, ou estoient deux os de ses bras & vne partie de son chef.

Là fonda Loys le ieune l'abbaye S. Magloire l'an de l'incarnation nostre seigneur mil cent & trente huit es nones de Nouembre.

De l'abbaye laissée fut faicte vne paroisse , dont le roy à cause de son Palais est premier paroissie, & en la quelle y avne prieure dependant de S. Magloire, & y viennent les religieux chanter aux quatre festes annu-

LES ANTIQVITEZ

elles. Le lieu du prieure est derriere le choeur qu'on appelloit ancienne mēt nostre dame des voultres, en l'eglise S. Berthelemy.

FONDATION DE

S. Nicolas des champs

& autres.



Otaire trespasse Loys regna, apres leq̃l Hugues Capet cōte de Paris dont i'ay parle cydessus, se feit roy de France.

A Hugues succeda son filz Robert roy vertueux, docte, sage & de bonnes meurs, lequel fōda l'eglise & paroisse de S. Nicolas des champs lez son palais pres paris. Nicole Gilles a escrit que son palais estoit ou est de

presët le monastere de S. Martin des
champs, hors la ville : touteſſois par
la fondation de S. Martin appert du
contraire, comme ie diray cy apres.

Il fonda auſſi l'eglise & prieure de
noſtre dame des chāps pres Paris, au
lieu ou parauant mōſeigneur S. De-
nys auoit ia edifie vne eglise, cōme
i'ay dit. Hors ceſte eglise contre la
muraille, à l'entree du cymetiere, eſt
vne pierre carree, dans laquelle eſt
peinte d'or & dargēt l'effigie noſtre
dame, bien antique, & deſſoubz eſt
eſcrit.

*Siſte uiator iter Mariā reuerēter honora
Nā fuit hæc ſaxo primū depicta minori
Quod medium ſpectas, At ſculptam pri-
mitus ædes.*

Et basilica tenet tanto de nomine dicta.

LES ANTIQVITEZ
FONDATION DE S.
Martin des champs.



ENry premier du nom,
Roy de France, filz de Ro-
bert, en l'an de grace mil
soxante, fonda le mona-
stere de S. Martin des champs lez
Paris (maintenant dans la ville) au
lieu ou auoit este vne ancienne ab-
baye, laquelle estoit destruiete des
ennemis de France (peult estre par
les guerres des Normans) tellemēt
qu'il n'y auoit acune apparece d'ab-
baye, sinō les ruynes. La closture de
ce lieu, & grandeur d'iceluy passe
de beaucoup plusieurs villes de Frā-
ce. Apres que ledit Henry eut reedi-
fie & construit ce monastere, il y
mit vn Abbe & chanoynes regu-
liers de S. Augustin, & leur donna
plusieurs

plusieurs rentes, possessions & heritages, avec toute iustice haulte, basse & moyenne.

Philippe roy premier de ce nom, filz dudit Henry en l'an mil soixante neuf, donna celle abbaye à monseigneur S. Hugues abbe de Cluny, lequel y mit des religieux de l'ordre de S. Benoist, ostant les chanoynes: & depuis le Roy Loys le gros & son filz Loys le ieune ratifierent & emologuerent ladicte fondation.

Au téps dudit Roy Henry aduint vn si grand feu à Paris, qu'elle cuida estre brulee: ce fut l'an mil cent trente quatre.

G

FONDATION DE
S. Victor.

Oys le grand Roy de France, en recognoissance de la victoire qu'il auoit obtenu contre aucuns seigneurs de France, qui auoient cōspirer trahison contre luy, en l'honneur de monsieur S. Victor, auquel il auoit singuliere deuotion, feit construire & edifier l'abbaye S. Victor pres Paris, en laquelle il mit religieux & chanoynes reguliers de S. Augustin, l'an de grace mil c. xiiij.

De ceste abbaye ancienne n'en reste plus que la vieille porte, & le paruis, car elle a este du temps du Roy François toute rebastie de neuf, en architecture autant excellente qui se puisse inuenter, avec decoration

d'images representantes le naturel,
de cōpartimens dorez, de verrieres
& autres singularitez. Je n'ay sceu
passer oultre sans apposer icy cer-
tains epitaphes de leur fondateur &
de noz euesqs de Paris & autres hō-
mes doctes de S. Victor, que i'ay re-
cueilliz en ce monastere entre plu-
sieurs dignes de recordation.

*Epitaphiũ Ludouici Grossi regis Frã-
cia huius ecclesie fundatoris.*

*Illustris genitor Ludouici rex Ludonicus
Vir clemēs Christi seruorũ semper amic⁹:
Instituit fecit pastorem canonicorum,
In cela veteri trans flumen Parisiorum.
Hãc vir magnanimis almi victoris amo-
re,*

*Auro reliquiis ornauit rebus honore.
Sancte Dionysi qui seruas corpus huma-
tum*

LES ANTIQVITEZ

*Martyr & antistes Ludouici solue reatū
Christi centeno cum mille decem & tri-
bus anno,*

*Templum hoc Victoris struxit regalis ho-
noris.*

Derriere le choeur de ceste eglise
y a vn sepulchre de pierre, & dessus
l'effigie d'un euesque. L'epitaphe est
tel,

*Discite mortales sortis memoranda supre-
mæ*

*Fata, quibus mors est indita: vita breuis
Nobile pontificum decus hac Reginal-
dus in urna*

*Occubat exili contumulatus humo.
Parisie quondā præsul celeberrimus urbis
Fatali ad superos sorte vocatus obit.
Quisquis ades sic te fragilem memorare
viator.*

*Mors est certa, breuis gloria, vita nihil.
Obiit anno supra M. cc. lviii.*

Pres de là est vne sepulture plate
du coste de Septentrion, d'un eues-
que de Paris, au dessus est escrit en
cuyure.

Epitaphium Guilhelmi Parisiensis.
Conditus hic recubat fatali sorte Guil-
helmus

Parisi pastor, qui gregis aptus erat.
Repperit illustrē celesti munere famam
Quā nequit in tātos mors atolere viro.
Autre epitaphe d'un euesq de Paris.

Epitaphium Petri Comestoris.
Petrus eram quem petra tegit, dictusque
Comestor,
Nūc comedor, viuus docui, nec cesso do-
cere.

(tum,
Mortuus, vt dicat qui me videt incinera
Quod sumus iste fuit, erimus quandoque
quod hic est.

Celuy qui s'ensuyt a vne sepultu-
re eleuee toute plaine.

LES ANTIQVITEZ

*Epitaphium magistri Hugonis de
Sancto Victore.*

*Cōditur hic tumulo doctor celeberrimus
Hugo*

*Quē brevis eximiū continet vrna uirū.
Dogmate præcipu' nulliq; secūdus morte
Claruit ingenio moribus, ore, stilo.*

*Ces deux qui s'ensuyuent sont dans
le cloistre de l'abbaye.*

*Epitaphium magistri Richardi de san-
cto Victore.* (te

*Moribus, ingenio, doctrina clarus et ar
Pulvereo hic tegeris docte Richarde situ.*

*Quē tellus genuit felici scotica partu
Te fouet in gremio Galica terra suo.*

*Nil tibi parca ferox nocuit quæ stamina
paruo* nu.

*Tēpore tracta graui rupit acerba ma-
Plurima nāque tui superant monumen-
ta laboris,*

Quæ tibi perpetuū sint paritura decus.

Segnior vt lēto sceleratas mors petit ades
Sic propero nimis it sub pia tecta gradu.

Epitaphium magistri Ade de
Sancto Victore.

Heres peccati, natura filius inæ-

Exiliique reus nascitur omnis homo

Vnde superbit homo? cuius conceptio cul-
pa:

Nasci pæna: labor vita, necesse mori.

Vana salus hominis: vanus decor: omnia
vana

Inter vana nihil vanius est homine.

Dum magis alludit præsentis gloria vitæ.

Præterit, imo fugit: non fugit, imo perit.

Post hominem vermis, post vermen fit ci-
nis, heu heu:

Sic credit ad cinerem gloria nostra si-
mul.

Hic ego qui iaceo miser, & miserabilis
Adam,

Vnam pro summo munere posco precem.

G iiii

LES ANTIQVITEZ

Peccauifateor, veniã peto, parce fatēti:

Parce pater, fratres parcite, parce deus.

Le Roy Loys le gros eut vn filz nō me' Philippe, archediacre de Paris, le quel ceda l'election de l'euesche à Pierre le Lombard docteur tressçauant en Theologie, dont l'epitaphe est cy dessus: le quel euesque feit tāt avec le roy Loys le ieune, q̄ les lōgs cheueux & les barbes furent abbatues. Ledit Philippe archediacre gist à nostre dame de Paris.

Au tēps dudit Loys le ieune filz de Loys le gros, le pape Eugene vint en France, & assembla vn cōcile à Paris l'an mil c. xlv. Son filz Philippe qui depuis fut nōme' Auguste estāt à Paris, vn iour de Sabat le xxvi. iour de Feurier mil c. lxxx. entra en la Sina-gogue des Iuifz, laquelle il pilla & emporta les despouilles.

L'an mil c. lx. commença l'ordre des Guillemins en l'honneur de S. Guillaume cōte de Poitou, dont le monastere des Blancz manteaux à Paris fut des premiers.

*Des faictz de Philippe Auguste en
Paris, & edifice de nostre dame.*

Après Loys le ieune vii. de ce nom regna Philippe Auguste au temps duquel l'an mil clxxxvi. mourut à Paris Geoffroy duc de Bretaigne & comte de Richemōt troiesiesme filz de Henry roy d'Angleterre, lequel fut inhume par le vouloir du roy deuant le grand autel nostre dame de Paris.

L'an mil cent quatre vingtz ix. le vingtiesme iour de Feburier, deceda à Paris la Royne Elizabeth (au-

LES ANTIQVITEZ

cuns disent Ifabel) femme du Roy Philippe Auguste, & fille de Baudouin comte de Henault, laquelle fut enterree en l'eglise nostre dame de Paris, qu'on bastissoit alors. encores void on sa tōbe de marbre blāc & noir dans le choeur d'icelle eglise, avec autres tombes de princes & princesses, mais par antiquite' leurs epitaphes estans rompus, les noms nous en sont incogneuz.

Pour les ames des deux deffunctz dessusdictz & autres, le Roy fonda en ladicte eglise six chapelles sacerdotales, les chapellains desquelles doiuent celebrer, l'un pour icelluy roy Philippe, & pour son pere Loys, le second pour Geoffroy duc de Bretagne, le tiers pour la Comtesse de Champagne, le iiii. pour la royne Ifabel sa fēme, le v. pour les feuz

rois ses predecesseurs, & le vi. à la deuotion du chapitre.

Puis que le regne & la matiere se presentent nous traicterons de la fōdation de la grand'eglise de Paris & de ses principales parties.

Au temps dudit Philippe Auguste tenoit le siege cathedral Maurice de Soliac lxx. euesq̃ de Paris fōdateur des abbayes de Herinaux, Hermeries, Yerre, Gif, & S. Antoine des champs, esquelles il mit religieuses, & composa le respōs des vigiles *Credo quod redēptor meus uiuit*, & ce qui s'ensuyt, leq̃l il ordonna estre engraue sur sa tōbe. Ce bon euesque pourchassa enuers le roy Philippe, & luy mesme y emploia tout sō bié, à ce que la grand'eglise de Paris fust edifiee & construite de tressumptueux ouurage, ainsi qu'ō la void à pre

LES ANTIQVITEZ

sent : les fondemens de laquelle,
parauant luy, auoient este faictz &
eleuez iusques rez de terre.

L'an qu'elle fut commencee est
incertain, mais c'est chose certaine
que l'edifice fut leue' du tēps dudit
euesque qui mourut l'an mil cent
xcvi. depuis lequel tēps iusques au
commencement du dernier basti-
mēt de ladicte eglise, qui est la croi-
see vers midi, ya lxi. an, ainsi qu'il ap-
pert par l'escriture qui est grauee en
tour la porte de ce coste là.

*Anno domini M. cc lvii. men-
se februario idus secundo, hoc
fuit inceptum christi genitri-
cis honore, Kallensi lathomo
uiuente Iohanne magistro.*

Cet temple est la seule merueille
de France pour sa grādeur & forme:

l'edifice est fõde' sur pilotis au bout de la cite', sur la riue de Seine, creuz par deffoubz. Il a six vingtz colõnes ou piliers dans oeuure, soustenans l'edifice, & faisãs deux allees sans la grãd closture d'espeffe muraille qui enuirõne le tout. La nef & le choeur sont au milieu du temple en telle largeur que sõt aux costez les deux allees & reings des six vingtz colõnes. La lõgueur de la nef est de cent pas ou aiambees.

Depuis la nef iusques au chef de l'eglise y a lxxiiii. pas, ce sont en longueur de l'edifice dans oeuure cent lxxiiii. pas ou aiambees.

La longueur, largeur & haulteur de l'eglise de Paris.

La largeur tant de la nef que des allees & costez est de lx. pas ou aiambees.

La haulteur est estimee à la mesure de la longueur de la nef.

LES ANTIQVITEZ

Autres la mesurent ainſi, lxvi toiſes de long dans oeuvre, xxiiii. toiſes de largeur, xvii. toiſes de hault le tout dans oeuvre.

Sur les groſſes colonnes ſont galleries par dedans tout a l'entour de l'e-gliſe grandes & larges, le deuant deſquelles eſt diſtinct par cent huit colonnes chaſcune d'une piece, entremeslees parmy les grades, leſquelles galleries ſont verrinees tout a l'entour.

Le choeur eſt tout clos de pierre, l'entour d'icelluy contient par hault les hiſtoires du nouveau teſtament par images entierement taillees, peintes & dorees, & par bas contiēt le vieil teſtamēt engraue dās la pierre, deſquelles hiſtoires celles de derriere le choeur ſont plus modernes cōme on void par le date d'icelles,

engrauee sur l'effigie d'un homme à genoulx.

C'est maistre Iehan Ravi qui fut mason de nostre dame de Paris par l'espace de xxvi. ans & commença ces nouvelles histoires, & maistre Iehan le bouteillier son neveu les a parfaites en l'ã mil ccc. li.

A lentour de l'eglise sont quarante cinq chapelles toutes trellisees de fer, desquelles on treuve la dacte de la fondation de celle de derriere le choeur, soubz l'effigie d'un euesque debout sur vne colonne qui gist en l'une tout aupres soubz vne haulte sepulture de marbre, & est escript ainsi,

Cy gist l'image de bonne memoire Simon Mariffas de buci, euesque de Soissons iadis euesque de Paris, par qui furent

LES ANTIQVITEZ

*fondees premieremet ces trois chapelles,
ou il gist en l'an de grace mil cc. xevi. &
puis l'on fait toutes les aultres enuiron
le choeur de ceste eglise.*

Cest euesque a laisse' beaucoup de
distributions annuelles en icelle e-
glise.

A chascune des deux croisees y a
deux portes, qui sont quatre.

Al'entree sont trois portes dou-
bles, & vne autre petite à coste' du
choeur vers septentrion. ce sont xi.
en tout lesquelles sōt tant enrichies
& ornees d'images, effiges, statues,
representatiōs des persones saintes,
de roys, roynes, princes & princesses
& autres qui sont entaillees & entie-
rement eleuees parmy tant de colō-
nes qu'il est impossible à le reciter.

Sur

Sur les vi. portes du deuant de ceste eglise entre des colonnes sont les effigies de xxviii. rois dõt Pepin monté sur vn lion est au milieu, & au plus hault se presentēt en veue deux haultes tours carrees de grâdeur merueilleuse, mieulx ressemblantes à deux forteresses de defense sur vn rocher qu'à clochers, lesquelles ont xxxiiii. toises de haulteur. Les cloches sont si grosses qu'il conuient dix huiet ou vingt hommes pour esbranler la plus materielle appelée Marie, le son de laquelle en temps coy & de nuit se peult entendre de vii. lieues.

A l'entour des deux tours sont doubles galeries à deux estages, dont la plus haulte est soustenue de colonnes aians leur pied d'estail dessus la premiere. tout au plus hault y a plate forme, le regard de laquelle en

LES ANTIQVITEZ

bas fait sembler les hommes ainsi petits qu'un oiseau. tout le comble est appuyé d'arcs boutés, aubout desquelz en partie, sont des pyramides carrées & triangulaires avec effigies de roys & autres personnages qui sont dedans & dessus.

Brief c'est le spectacle le plus grand & le mieulx basti de la crestiente.

Entre les images du dehors du costé de septentrion sont ces deux vers escritz.

*Noz cotes crotées descrotées furent,
Et noz faces trop mieulx en durent.*

J'ay bien voulu annoter cela, pour ce que la pluspart dient & l'interprètent que la riuere de Seine a esté quelque fois si grande qu'elle ataignit

iufques a icelles images.

Les dignitez de leans font telles.

L'euesque

Son grand vicaire

Le doien

Le chantre

L'archediacre de Paris

L'archediacre de Iozas

L'archediacre de Brie

Le foubzchantre

Le chancelier de Paris

Le penitencier

Les l. chanoynes , entre lefquelz
font compris les huit dignitez de cy
deffus.

Les vi. grans vicaires

Les x. chanoynes S. Denys du pas

Les vi. chanoynes de Sainct Iehan
le Rond, & les deux curez.

LES ANTIQVITEZ

Les deux chanoines de S. Aignan &
les ii. vicaires.

Les xii. enfans de chœur.

Les clerchez de matines.

Cent quarante chapellains fondez
aux xlv. chapelles. Tous ces person-
nages d'eglise n'assistent iamais au
seruice diuin avec robes de soye,
mais en robes de drap, n'oseroient
aussi y assister aux principales festes
sinon aians les barbes razes.

En icelle eglise y a quantite de re-
liquaires. Les plus congneuz sont,
La vraye croix dōt on fait feste pour
sa susception.

La chasle nostre dame.

Le chef sainct Philippe enchasse en
or & pierres precieuses.

Le tableau Sainct Sebastien & au-
tres martirs qui est d'or resplendissāt
de pierres precieuses.

Tout le choeur est plein de tombes des euesques iadis trespassez, avec epitaphes communs, entre lesq^lz i'ay pris ces deux cy, pour ce que les sepultures en sont eleuees.

*Quem cathedre decorauit
honor, quem sanguis auitus,
quem morū grauitas, hic iacet
Odo situs presulis cuius
erat, quod habent hec tempora
raro, mens sincera, manus
munda, pudica caro, lenibus
hic lenis, toga nudis,
uictus egenis. uita fuit inuenis
clara, probata senis. bis
sexcenteno cristi quarto que
bis anno tredecimo iulu trā
sūt Odo die.*

LES ANTIQVITEZ

L'autre est vn sepulchre de marbre noir, & l'effigie d'un euesq̃ à costé du grand autel vers septentrion.

L'epitaphe est tel,

Hic iacet reuerendus in Cristo pater dominus petrus de ordemôte Parisius oriundus, in vtroque iure licentiatus, olim Morinēsis, post modum uerò Parisiensis episcopus, qui obiit anno domini milesimo quadringentesimo nono. xvi. die mense Iulii.

En vne chapelle derriere le choeur sont deux effigies à genoulx dont l'epitaphe est tel,

Cy gist noble homme messire Iehan Iuuenal des Vrsins, cheualier barō

de Tramel & conseiller du roy nostre sire, qui trespassa à Poitiers lan de grace mil cccc. xxxi. le premier iour d'auril iour de Pasques. Et dame Michelle de Vitry sa femme, qui trespassa à Paris lan de grace mil cccc. lvi. le xii. iour de Iuing.

Au dessus sont les armes & armoiries & les portraictures de ceulx qui sont de luy descēduz, entre lesquelz sont Iehan Iuuenal des Vrsins euesque & cōte de Beauuais, euesque & duc de Laon, deux fois per de Frāce. Iehā Iu. des Vr. chancelier de Frāce. Iaques Iu. des Vr. archeuesq̃ & duc de Reims per de Frāce, president en la chambre des comptes.

Hiiii

LES ANTIQVITEZ

Le Roy Philippes Auguste dit le conquerant , accreut grandement son Royaume, & enrichit de beaucoup sa ville de Paris.

En l'an mil XC. il crea les escheuins de la ville, donnant à icelle les armoiries qu'elle porte aujour-d'huy, c'est de gueulles à vne nauire d'argent, le chef d'azur seme de fleurs de liz d'or: donnant par ces signes à entendre, que Paris est la dame de toutes autres villes de Frãce, dont le Roy est le seul gouuerneur & patron, qu'elle est la nef d'abondance & affluence de tous biens. Et tout ainsi que la nauire represente vne republique bien administree, aussi les autres villes se reiglent selõ le gouuernement & police d'icelle. Ce bon prince voiant que la ville estoit si orde & boueuse, manda les

preuost escheuins & bourgeois, auf quelz il dōna charge moiennāt certains deniers qu'il feist deliurer, que toutes les rues d'icelle fussēt pauees de carreaux de grez, ce qui fut fait, & depuis y a este' tousiours continue'.

D'auantage pource que ladicte ville estoit de peu de defense, commanda aux dessusditz faire fermer & clorre icelle ville de gros murs, portaux & fossez, ce qu'ilz feirēt, & est ce qui comprend commençant à l'hostel de Nelle, tout le circuyt des portes S. Germain des prez, S. Michel, S. Iaques, S. Marceau, S. Victor, iusques à la riuiera, au lieu appelle' la tournelle, vis à vis des Celestins. Aussi la feist clorre des mesmes portes & grosses murailles, qui enuironnēt tout le reste de la ville,

LES ANTIQVITEZ

à scauoir les portes & fossez S. Honore', Môt martre, S. Denys, S. Martin, & S. Antoine, & ordonna edifier en ceste closture des maisons pour y habiter, car tout estoit vague depuis les vieilles portes qui ont este' abbatues, iusques à celles qu'on void maintenant. Desdictes vieilles clostures apparoissent encores les murailles faictes en circuyt avec leurs tournelles, comme en la rue aux ours derriere les maisons & en autres rues.

Ce Roy tresauguste feit reparer & reedifier le grand chastelet de Paris, siege ordinaire de la iustice. Aussi feit faire la grosse tour du Louure, à qui to' les chasteaux de Frâce estoient subiectz, laquelle a este' demolie p cōmādemēt du roy Frāçois, en l'an mil v. c. xxix. qui auoit eleu le cha-

steau pour sa cōmune residence. En ceste tour nouvellement edifiee fut mis prisonnier Ferdinād de Portugal comte de Flādres, qui auoit este desconfit par ledit Roy. Il feit clorre le parc du boys de Vincennes de haulte muraille, & y mit la sauuagine que le roy d'Angleterre luy enuoya. Les malades de la prieure S. Ladre auoiēt en ce tēps d'anciēnete' acquis le droit de marche', & foire publiq̃ pour distribuer toutes marchandises, lequel marche' se tenoit pres de leur maison: mais le roy aiāt fait fermer sa ville de Paris, acheta le droit d'iceulx & ordonna qu'il seroit tenu dans la ville en vne grand' place vague nōmee chāpeaux, auquel lieu furēt edifiees maisōs, habitations, ouuroirs, boutiques & places publiques pour y vendre tou-

LES ANTIQVITEZ

tes sortes de marchādises & les tenir
& ferrer en seurete', & fut appelle'
ce marche' les halles, ou alles de Pa-
ris, pource que chascun y alloit .

Par mesme prouidence feit clorre
& enuirōner de pierres carrees vne
partie desdictz chāpeaux pres la cha-
pelle des S. Innocentz, au long de la
quelle closture se védoiēt les merce-
ries. ce lieu estoit depute' à la sepul-
ture des corps humains trespassez,
c'est le grand cymetiere de Paris, la
terre duquel on dit si pourrissante,
qu'un corps humain y est consume'
en neufiours. Il contient lxxx. ar-
ches & charniers, sans les murs de
l'eglise. En ce cymitiere y a tāt d'os
semens de trespassez, que c'est chose
increable. Entre les innombrables
sepultures, j'ay annote' l'epitaphe
d'une dame, pource qu'on n'en void

gueres de semblable.

*Cy gist Iolland bailly, qui trespassa
l'an mil v.c.xiiii. le lxxxviii. de son
aage, le xlii. ans de son veufuage, la-
quelle a veu ou peu veoir deuant son
trespas cc.xxv. enfans issus d'elle.*

Du temps dudit Philippe, Augu-
ste, les Iuifz estans à Paris, crucifie-
rent vn ieune chrestien nomme Ri-
chard, on l'appelle saint. S^{on} corps
repose en ladicte eglise des Inno-
cens.

Pour ceste cause, & aussi que les
Iuifz tenoient obligez la plus part
des citoiens de Paris, & f'estoient
si bien enrichis de leurs heritages,
qu'ilz pretendoient ia à eulx appar-
tenir la moitie de la cite, & trauail-
loient les autres de prison en leurs
maisons propres, se seruoient de
chrestiens come d'esclaues, vsoient

LES ANTIQVITEZ

de larrecins & sacrileges, & s'addō-
noient à toute vsure & auarice. Le
roy Philippe cōseille par Bernard
anachorite residēt au boys de Vin-
cennes, remit toutes les debtes des
Chrestiens, & priua les Iuifz de tou-
tes leurs terres, dōmaines & posses-
sions, sans en estre diuerty, quelque
priere que les courtisans luy sceussēt
faire, & pour tout delay vuyderent
de Paris la feste S. Iehā baptiste, l'an
mil c.lxxxii. Leurs synagogues fu-
rēt appropriees au seruice de Dieu,
& en leurs lieux sont de present au-
cunes chapelles & paroisses.

Durant ce regne la riuiera de Sei-
ne fut tellement creue & enfla son
cours, qu'elle abbatit & submergea
le petit pont de Paris.

On y celebra vn concile contre
les Albigeois.

Plusieurs heresies y furēt publiques, mais à la poursuyte de Pierre euesque de Paris, les heretiques beneficiez furent priuez de leurs dignitez, & les seculiers brulez à Coipeaux hors Paris. Le corps d'Amaury euesque de Chartres inuêteur de l'erreur, qui auoit este au reste homme docte, qui estoit ensepulture derriere l'eglise S. Martī à Paris, fut deterré, & puis brulé avec les autres.

On lisoit en ce tēps en l'vniuersité de Paris deux liures de la metaphisique d'Aristote, qui auoiēt este traduitz de nouueau de Grec en Latin, mais pource qu'on presuma qu'ilz estoient cause desdictz erreurs, pour l'obscurité & subtilité d'iceulx, ilz furēt brulez, & fut defendu sur peine d'excommunication d'en escrire & lire de lors en auant.

LES ANTIQVITEZ

L'an mil cc.ii.deux nobles cheualiers seigneurs de Galendes donnerent leur maison,& y fonderent vn prieur de l'ordre de Premonstre au nom de la trinite, qui fut acheue' cōme est engraue' sui le portail l'an mil cc.x.& renouuelle' l'an mil v.xviii. Et le fonderent d'vn prieur & deux religieux. En ce portail sont peintes les effigies des deux cheualiers avec leurs armoiries de gueulles semees despreuiers d'argent. Ce prieur est en la rue S.Denis,& y a vn grād cymetiere pour enterrer les pauures.

L'an mil cc.iiii. fut fondee l'eglise canonialle de S.Honore' par madame Sebile ve fue de monsieur Renō cherin homme noble, le corps de la fonderesse gist oudit lieu. Leans aufi gist monsieur Simon Morhier cheualier seigneur de villiers& de Boudene

dene, & du Tout en Châpaigne, garde de la preuoste de Paris, au temps des Anglois.

L'an de grace mil cc. xii. fut diuisee l'eglise de S. Geruais en deux paroisses. L'une de saint Geruais, & l'autre de saint Iehan en greue, qui n'estoit lors que chapelle. Ceste diuision fut faicte par Pierre Loys euesque de Paris, pour la multitude & abondance du peuple qui ne pouoit estre administre par le seul cure de S. Geruais, & du consentement de tous, aux charges que le cure de S. Iehan doit quelque reue à l'eglise de Paris, & autres reueuances de son office: à sçauoir estant acompagne de la croix & cierges ardents, encenser quand la processio de nostre dame passe par la mortellerie pour aller à S. Paul des chaps, & quand elle va à

LES ANTIQVITEZ

Mōt martre aux iours des rogatiōs,
 avec autres charges contenues en la
 chartre dudit Pierre Loys euesq̃ de
 Paris qui cōmence, *Petrus dei gratia*
episcopus Parisiensis, & sine. Actum
anno domini M.cc.xii. mense Ianuario.
 Extraicte des registres de l'abbaye
 du Bec. L'abbe de laquelle, & le pri-
 eur & conuēt de S. Nicaise sont col-
 lateurs & donateurs desdictes deux
 parroisses. Le Cymitiere de ceste e-
 glise S. Iehan estoit ou est la grande
 place du marche pres l'apport Bau-
 doier ou porte baudes, laquelle pla-
 ce en retient encores le nom, & y a
 vne croix au milieu pour ces ensei-
 gnes. La cause pourquoy ce lieu
 sainct fut cōuert en prophane, fut
 (comme on dit) pource que deux
 freres sy entretuerent, le manoyr
 & heritage desquelz estant pres de

là fut appliquee à la sepulture des trespassez en lieu de l'autre, comme on void à present.

Quand le Roy Philippe fut alle de vie à trespas, succeda à la couronne son filz Loys viii. de ce nom, apres lequel regna son filz S. Loys ix. du nom. Au commencement de son regne les princes du royaulme s'esleuerent à l'encōtre de luy pour le deposer, & mirent embusches pour le prendre, luy voulāt aller de Mōtlehery à Paris. Mais les Parisiens incitez par la mere du roy, se mirent en armes, & sortans hors de la ville en bō equipage, allerēt à Mōtlehery mettre le roy hors de dāger de ses ennemis, & fut cōduit p̄ eulx dās la ville de Paris, à l'ētree de laquelle feirēt deux hayes de gēsdarmes sur le chemin, & passa le roy au milieu,

LES ANTIQVITEZ

receuant congratulation & offre du seruice des citoiens de Paris.

Le Roy espousa madame Marguerite de Prouence dans l'eglise nostre dame de Paris, & au mesme lieu fut sacree & couronnee.

L'an mil cc. xxxii. se leua vne mutinerie entre les bourgeois de Paris & les escoliers de l'vniuersite', en laquelle furent plusieurs occis d'une part & d'autre. Les escoliers se complaignans qu'on ne leur auoit fait reparatiõ ny satisfactiõ destorts à eux faictz, procederent en telle indignatiõ qu'ilz delibererēt & se fermerent en opinion de transporter l'estude en autre lieu, avec ce qu'ilz estoient pratiquez du roy d'Angleterre, qui leur promettoit leur donner la ville de Hocffort pour y demourer avec beaux priuileges &

franchises. Le Roy saint Loys aduertý de ce trouble, y pourueut si prudemment qu'il appaisa le discord, donna contentement aux estudians, & remit en son entier l'vniuersite, laquelle estoit prestee à perir, iugeant ce bon Prince que si les deliberations eussent sortý à effect, il eust perdu vne des belles perles de sa couronne.

L'an mil cc. xxx. estoit en Frãce vne maladie nõmee feu sacre: Estienne euesque de Paris impetra de l'abbé de S. Geneuieue, que la chasse d'icelle sainte fust portee en la grande eglise de Paris, adõques la maladie cessa, & furent plusieurs gueris par l'atouchement de la chasse, en reuerence duquel miracle feit edifier pres nostre dame vne petite eglise qu'on appelle S. Geneuieue des ardentz:

LES ANTIQVITEZ

dōt le portail a este depuis refait de
neuf par Nicolas Flamel, hōme tres
renōme de son tēps à Paris, l'effigie
duquel est à ce portail qui fut con-
struit l'an mil cccc.ii.

L'an mil cc.xxxviiij. Guillaume e-
uesque de Paris meut vne question,
laquelle fut solēnellemēt disputee
audit lieu, touchant ceulx qui tien-
nent plusieurs benefices. En fin fut
decrete qu'vn hōme seul n'en pou-
oit tenir deux sans peche mortel.

LES FONDATIONS

faictes par S. Loys.



Toute l'estude de monsei-
gneur S. Loys estoit de
faire construire des eglie-
ses & monasteres consa-
crez à Dieu le createur, dont Paris a

este tant ennoblie, qu'elle se peult vanter d'auoir eu en la pñone de ce roy plusieurs Salomōs, ou vn Salomō edificateur de plusieurs tēples.

Premieremēt il feit construire la tressaincte chapelle du Palais royal, laquelle selō le iugement des architectes, est l'ouurage le plus hardy de deça les montz, car elle contient deux parfaictz bastimens d'eglises, vne chapelle deffoubz & vne dessus, en laquelle n'y a vne seule colōne n'y appuy, sinō celles qui enuironnent & font l'edifice, qui sont si haultes & droictes qu'il sēble (auec ce qu'elles sont menues & deliees) q̃ l'edifice ne pourroit endurer la moindre iniure du ciel. Les arcz de la voultre par dedans sont dorez, & toute la ceinture de l'eglise, au deffoubz de laquelle sont des peintures diuerses

faictes d'esmail & de cristal reposantes sur petites colonnes d'une piece servantes seulement à ornement.

A la porte d'embas y a vne image nostre dame de grande veneration, & à la porte d'enhault l'image de Iesuchrist taillee par grand' industrie.

Sur le maistre autel de la chappelle d'enhault est eleue vn lieu carre auquel fault monter par degrez, lequel lieu contient vn autre lieu carre clos d'or, ou est partie des S. reliques, & au dessoubz est vn grand escrin d'argēt dore ou on void le chef S. Loys. De reciter les ornemēs d'or & d'argent qui y sont, seroit impossible.

En ceste chapelle roiale ainsi nouvellement par luy edifice il mit les tressaintes reliques & instrumēs de nostre redemptiō: vne partie luy

estant dōnee, & l'autre par luy achet-
tee de Baudouin dernier empereur
de la maison de France en Cōstanti-
noble, qui l'auoit engagee aux Veni-
tiens: de laquelle donatiō, achapt &
desgagement, l'empereur en donna
lettres dont la copie en Latin est en
vn tableau en ladite chapelle.

La teneur s'ensuit en François.

*Baudoin par la grace de dieu, tref-
fidele en Iesus crist, empereur cou-
ronné de dieu, modérateur du pays
Romain, & tousiours Auguste, à
tous les crestiens fideles, tant pre-
sens qu'auenir, ausquelz ces presen-
tes lettres uendront, Salut en no-
stre seigneur. Nous uoulons qu'il
soit notoire à tous que de nostre bō
uouloir & don gratuit auons plai*

LES ANTIQVITEZ

nement donné & absolument baillé, & en tout auons quité & quitons à nostre trescher amy & parent Loys de France tresillustre, la tressaincte couronne d'espi nes de nostre seigneur & vne grand' portion de la tressacree Croix de Iesuchrist avec autres precieuses & sacrees reliques declarees par leurs propres nōs cy apres, lesquelles iadis estoient uenerablemēt colloquées en la uille de Constantinoble: & en fin ont esté engaigees à diuers creanciers, & en diuers temps, pour la grande neceſſité de l'empire de Constantinoble.

Icelluy seigneur Roy de nostre uolunté & consentemēt les à racheppteés & selō nostre bon plaisir les a faict transporter à Paris.

Lesquelles tant uenerables reliques sont cy exprimees par leurs propres noms, à ſcauoir,

La dessusdite sacree & sainte Couronne
d'espines de nostre seigneur.

La uraye croix.

Du sang de nostre seigneur Iesucrist.

Les drapeaux dont nostre sauueur fut
enueloppé en son enfance.

Vne autre grand' partie du bois de la sain
cte croix.

Du sang qui miraculeusement a distillé
d'une image de nostre seigneur aiant esté
frappee d'un infidele.

La chayne & lien de fer en maniere d'ã-
neau dont nostre seigneur fut lié.

La sainte touaille ou nappe en vn ta-
bleau.

Vne grande partie de la pierre du sepul-
chre de nostre sauueur.

Du laiët de la vierge Marie.

Le fer de la lance duquel fut persé le costé
de Iesuchrist.

LES ANTIQVITEZ

*Vne autre moiennne croix que les anciens
appelloient la croix de triumphe, pource
que les Empereurs auoient accoustumé de
porter en leurs batailles en esperance de
victoire.*

*La robe de pourpre dont les cheualiers de
Pilate le vestirent en derision.*

*Le roseau qu'ilz luy mirent en la main
pour sceptre.*

*L'esponge qu'ilz luy baillerēt pour boire
le uinaigre.*

*Vne partie du suaire dont il fut enseveli
au sepulcre.*

*Le linge dont il se ceingnit quand il l'aua
& essuya les piedz aux apostres.*

La Verge de Moysse.

*La haulte partie du chef S. Iehan ba-
ptiste.*

*Les chefz des S. Blaise, Clement & Si-
mon.*

En tesmoignage dequoy & perpetuelle
fermeté nous auons signé ces presentes de
nostre seing imperial, & l'auons seellé de
nostre seau d'or. Faict à Sainct Germain
en Laie. L'an de nostre Seigneur mil deux
centz quarante sept.

Vn an apres que les Sainctes reli-
ques eurent este' mises en la S. cha-
pelle, elle fut dedicee, ainsi qu'il est es-
crit en la chapelle d'embas vers se-
ptentrion.

*Anno domini M.cc.xlviii. vii. K.
Maii dedicata est ecclesia ista a uenera-
bili patre Philippo Bituricensi Archie-
piscopo in honore gloriosissime virginis
genitricis dei Mariæ.*

Puis que nous sommes en train
de descrire les fondations de mon-

LES ANTIQVITEZ

seigneur S. Loys en la ville de Paris, nous pourfuiurons, & apres reciterons les autres parties de son temps, & ne fera chose impertinente à mon auis qu'en descriuant icelles fondations & autres bastimens, d'y mettre aussi quand & quand vne partie des epitaphes des corps nobles apposez sur leurs sepulchres de marbre & d'albastre & autres monumentz antiques dignes de recordation, lesq̃lz i'ay recueillez entre vn milion d'autres rompuz & vsez.

Ce vertueux prince feit edifier, *la maisõ des quinze vingtz*, pour loger & nourrir trois cens cheualiers ausquelz les Sarrazins auoiẽt creue les yeulx.

Les filles dieu.

Les Blancz manteaux.

Ledit ordre des blancz manteaux

fut reuoque' à cause qu'ilz estoient mandians. Leur maison & eglise fut donnee par Philippe le Bel aux religieux de S. Guillaume demourans à mont Rouge.

Saincte Croix en la bretonnerie

Les Beguines de S. Auoye.

Les Beguines ou sont de present les seurs de L'auē Maria.

Les Chartreux. dōt s'ēsuit la fōdatiō.

E roy S. loys donna son hostel

L de Vauuert, ancien hostel roial
lez Paris, qui estoit en ruyne à
Ioceran & cinq religieux, q̄ le prier
de la grand chartreuse luy auoit en-
uoiez, auquel hostel ilz entrerent le
xxi. iour de Nouembre, l'an mil. cc.
lix. ou peu de tēps apres furēt visitez
dudit sieur, qui leur confirma ceste
donatiō de tout le lieu ainsi qu'il se
comportoit enuironē de ses haultz

LES ANTIQVITEZ

murs. & contenant huit arpes & trois quartiers de fons de terre mesure du Roy, pour le tenir par eulx en regale, avec ce donna vne maison à Gentilly, ou ilz auoient parauant demouré avec ses appartenances, & cinq muys de blé de Gonneffec. Le roy feit reparer les grans murs, & feit faire cinq petites celles ou sont de present les freres cōuers, leur premiere chapelle est maintenant le lieu de leur dortouer.

En leur eglise entre plusieurs belles sepultures, est vne de marbre noir, & deux effigies d'hōme & de femme de marbre blanc sans epitaphe. Ilz l'appellent le sepulchre de Pierre de Nauarre. A l'opposite est vn autre sepulchre d'vn cheualier tout armé: l'epitaphe est tel,

*Cy gist noble & puissant prince mō-
sieur*

*sieur Amé de Geneue, qui trespassa
l'an de grace mil ccc.lxix.le xiiii.iour
de Decembre.*

Les autres sepultures sont de plusieurs archeuesques, euesques, chancelliers, cheualiers & autres.

A la seconde porte dudit monastere, est l'effigie d'un roy de France, qui presente un nombre de religieux à genoux deuant l'image nostre dame: & est escript:

*Hanc rogo quisquis ades non admireris
eremum,*

*Nec dicas hæc sunt tecta superba nimis.
Regia sunt etenim viridis fudamina val
lis:*

*Francorum iecit quæ Lodoicus honos:
Rex primùm instituit: Regum rex auxit
& auget,*

*Seruabitque suam tempus in omne do-
mum.*

LES ANTIQVITEZ

LES FRERES PRES-
cheurs.



L fonda les freres pres-
cheurs dictz Iacobins, le
dortouer desquelz fut ba-
sty de la somme de dix
mil liures Parisis, en quoy ledit Roy
S. Loys condemna Enguerran de
Coucy, pour auoir faict pendre &
estrangler trois ieunes Flamens qui
chassoient dans les forestz.

*L'eglise est pleine de sepultures de
marbre noir, avec les effigies de princes,
princesses & seigneurs, dont les noms
s'ensuyuent.*

Monseigneur Loys de Fráce com-
te d'Eureux, filz du roy de France,
& frere du roy Philippe le bel, qui
trespassa l'an mil ccc. xix. le xix. iour
de May.

Madame Marguerite sa femme, fille de monseigneur Philippe d'Artois, filz du bon comte Robert d'Artois, laquelle trespassa l'an mil ccc. xi. le xxiii. iour d'Auril.

Le cueur du Roy Philippe Roy de Nauarre, & comte d'Eureux. lequel trespassa au siege deuant Larsegille au roiaume de Grenade, leq̃l il auoit mis cōtre les mescreās de la foy. l'an mil ccc. xliii. le xvi. iour de Septēbr.

Le cueur de lehāne royne de Nauarre, cōtesse d'Eureux, fille de Loys roy de France, aisne' filz du roy Philippe le bel, laquelle trespassa à Conflans lez Paris, l'an mil trois cens xlix. le vi. iourd'Octobre. *Blanche royne de France, leur fille fait faire ceste sepulture.*

Mōseigneur Philippe d'Artoys seigneur de Conches, de Dáfront &

LES ANTIQVITEZ

de Meun sur Eure, aïsne filz de Robert comte d'Artois, qui trespassa l'an mil deux cens quatre vingz dix huit, l'vnzieme iour en Septembre.

Madame blâche sa cōpagne, fille du duc de Bretaigne, laquelle trespassa au boys de Vincennes, l'an mil ccc.xxvii.xix.iour de Mars.

Madame Clemence royne de France & de Nauarre, fême du roy Loys, filz du Roy Philippe le bel, & fut fille du roy de Hongrie, laquelle trespassa au temple à Paris xiiii.iours en Octobre, l'an mil trois cēs vīgtrois.

Messire Robert comte de Clermont, & seigneur de Bourbon, qui fut filz de monsieur S. Loys Roy de France, & trespassa le vnzieme iour de Feurier, mil ccc.xvii.

Messire Loys duc de Bourbō comte de Clermōt & de la Marche, qui

fut filz dudit Robert, lequel trespas
sa le xxii. iour de Ianuier, l'an mil
trois cens quarante & vn.

Messire Pierre duc de Bourbon,
comte de Clermôt, et de la Marche,
per & chambrier de France, qui fut
filz dudit Loys, & trespassa le xix.
iour de Septembre, mil trois cens
lvi. Diex ait son ame.

Loys filz de Loys duc de Bourbõ,
comte de Clermont & de Forestz,
seigneur de Beanieulais, per & chã-
brier de France, descendu le iiii. du
Roy S. Loys de pere à filz, qui tref-
passa en l'aage de xvi. ans & demy,
le xii. iour de Septembre, l'an mil
cccc.iiii.

Les entrailles du Roy Philippe le
vray catholique, qui regna xxii. ans
& trespassa le xxviii. iour d'Aoust,
l'an mil ccc. l.

C'est le
roy Philip
pe, auquel
les prelatz
de France
donnerët
ce tiltre.

LES ANTIQVITEZ

*Et a fait faire ladicte sepulture la roy-
ne blanche son espouse.*

Le cueur du grand Roy Charles
qui conquist Sicille, qui fut frere de
monfieur S. Loys de France, & li
fait faire ceste tombe la Royne Cle-
mence fa mere, fut enterre l'an mil
ccc.xxvi.

Madame Beatrix be Bourbõ roy-
ne de Boesme, & comtesse de Luxẽ-
bourg, laquelle fut fille du duc Loys
de Bourbon, & de madame Marie
de Henault, & femme de feu Iehan
roy de Boesme, laquelle trespassa le
xxv. iour de Decẽbre, l'an mil ccc.
lxxxiii.

Monseigneur Charles frere du
roy Philippe de Valoys, comte d'A-
lẽgon, comte du Perche, sire de Ver-
nueil & de Danfront, qui mourut à

la bataille de Crecy, l'an mil ccc. xlvi. le xxvi. iour d'Aoust.

Madame Marie d'Espaigne sa cõpaigne comtesse d'Estampes, laquelle trespassa l'an mil ccc. lxix. le xix. iour de Novembre.

Madame Iehanne de Pontin comtesse de Vandosme & de Castres, laquelle trespassa l'an mil ccc. lxxvi. le xxx. iour du mois de May.

Messire Hūbart Ennen Dalphin de Vienne, de l'ordre des freres precheurs du conuent de Paris, patriarche d'Alexandrie, & administrateur de Reims, qui trespassa l'an mil ccc. xlv. le xxii. iour de May.

C'est celuy qui dōna le Daulphiné de Viënois au Roy Philippe de Valois, pour en iouyr par les premiers filz de Frâce.

LES ANTIQVITEZ

LES FRERES MI- neurs.



Es freres mineurs dictz cordeliers, obtindrēt du Roy S. Loys le lieu, & l'eglise qu'ilz ont auourd'huy, laquelle il feit edifier avec leurs reſectoir & dortoir.

En ceste eglise reposent les corps des princes, princesses, & autres qui s'ensuyuent soubz sepulchres de marbre noir, & effigies de blanc marbre, & albastre.

Ma dame Marie Royne de France, femme du Roy Philippe, filz S. Loys, fille du duc de Breban, laquelle trespassa l'an mil ccc. xxi. le xii. iour de Ianuier.

Madame le hāne royne de Frāce & de Nauarre, comtesse de Brie & Chāpagne. dame fonderesse du colège

de Nauarre, fême du roy Philippe le bel. Sõ regne fut de xx. ans, & trespasfa l'an mil ccc. iiii le. ii. iour d'Auril.

Ma dame Iehanne royne de France & de Nauarre, comtesse de Bourgogne & d'Artois, qui trespasfa à Roye le. xxi. iour de lanuier, & fut enterree le. xxvii. iour dudit mois. l'an mil. ccc. xxix.

Le cueur du roy Philippe le long son espoux roy de France & de Nauarre filz du roy Philippe le bel, qui trespasfa l'an mil. ccc. xxi. le. iiii. iour de lanuier.

La seur de ma dame la royne Iehãne, Royne de France & de Nauarre, espouse du roy Charles roy desditz roiaulmes, filz du roy Philippe le bel, & fut fille de monseigneur Loys de Frãce cõte d'Eureux, & filz de roy de France, laquelle trespasfa l'an mil

LES ANTIQVITEZ

trois cēs septante le quatriefme iour
de Mars.

Le cueur de ma dame Saincte
Blanche de France fille du Roy Phi
lippe le long , vestue religieuse à
Lōchamp l'an mil trois cēs dixhuit,
& fut ledit cueur enterre l'an mil
trois cens cinquante & huit. le. xxvi.
iour d'Auril.

Ma dame Mahault fille du comte
de S. Pol, femme de monsieur Char
les filz du Roy de France, comte de
Vallois, d'Alençon, de Chartres &
d'Aniou, laquelle trespassa l'an mil
trois cens cinquāte huit le xiii. iour
d'Octobre.

Ainzne fillg du roy de Casteille
trespassa le vingseptiesme iour du
moys de Iuing. l'an.

Le reste est rompu.

Messire Loys Amnez filz de Robert comte de Flandres , queus de Neuers , de Rethesc, pere de monseigneur Loys comte de Flandres & de Neuers & de Rethesc, qui trespassa l'an mil trois cés vingt deux.

Monseigneur Pierre de Bretagne filz de Iehan duc de Bretagne,& de ma dame Blanche fille de Thibault roy de Nauarre.

Monseigneur Charles comte d'Estampes, frere de ma dame Ichāne Roine de France & de Nauarre & de monseigneur Philippe Roy de Nauarre & comte d'Eureux , & trespassa l'an mil trois cens trente six.le vingt & quatriesme iour d'Aoust.

Reueréd pere en dieu messire Pierre filhol, de Gānat en Bourbonnois,

LES ANTIQVITEZ

Archeuesque d'Aix en Prouence,
lieutenant general pour le roy Fran-
çois premier au gouuernement de
Paris & isle de France , lequel apres
auoir vescu c.ii anstrespassa le.xxii.
iour de ianuier.l'an mil d.xl.

*Du Comte de Carpes dont l'effigie est
eleuee en cuyure.*

Alberto pio de Sabaudia Carpen-
sum principi.

*Francisci regis fortunam securo,
Quam prudentia clarissimum reddidit,
Doctrina fecit immortalem,
Et uera pietas celo inseruit.*

vix.annor.lv.

*Hæredes moestiss.poss. An.
M.D.xxxv*

*Hic Nicolaus filius min. Iohannis de
sancto Quirico ciuis ciuitatis senarum,
qui obit anno domini M.ccc.xxxviii.
die dominica duobus iouis die , mensis
Augusti.*

Ceste sepulture est en la nef des
cordeliers, au coste de septentrion.
On dit qu'un pape voulant faire en-
tree dans Paris au leudi, pource qu'il
plut elle fut differee iusques au ven-
dredi, auquel iour pour la reuerence
de l'entree on mangea chair , & fut
nomme leudi, & la semaine des deux
leudis.

LES AVGVSTINS.

Es freres hermites de S. Au-
L gustin furent establis par mon-
seigneur S. Loys ou ilz s'ot de
present sur la riuere au lieu d'un au-

LES ANTIQVITEZ

tre ordre qu'on appelloit les freres des sacz, desquelz l'ordre a este aboly, & quelque foys y a eu en ce lieu maison des templiers, dont le temps est incertain. Tant y a q l'un & l'autre ordre y ont demoure' pauant les Augustins lesquelz d'anciēnēte se fōrt nus pres de la porte de Montmartre, & dit on que leur eglise estoit ou est à present la chapelle S. Marie l'Egyptiēne comprenāt depuis là iusques à ladicte porte en la rue appelée de present la rue des vieulx Augustins. Ces lieux estoiet alors tous en bois: depuis furent enuoyez demourer en vn lieu aussi sauuage, ou est de presēt le colege du cardinal le moyne, & apres furēt mis par s. Loys ou ilz fōrt, fondez sur mandicite' cōme les trois autres mandians: auquel lieu le roy Charles v. premier dauphin de Fran

La chapel
le S. Marie
Egyptiēne
a esté fai-
cte edifier
par vn dra-
pier de Pa-
ris', & de-
puis aug-
mentée cō-
me on la
void.

ce leur feit beaucoup d'augmentations, & entre autres edifia leur eglise cōme il se treuue escrit soubz l'effigie d'un roy à la porte d'icelle.

*Primus Francorū rex Delphinus fuit iste
Exēplar morū Carolus dictus bone criste
Merces iustorum dilexit fortiter is te
Hic patet exēplū, nā tibi cōpleuit honore
Hoc presens templū dyo ditetur honore.*

Il est escrit au lambris de l'eglise,
L'an mil d.viii. fut parfait ce lābris
le x. iour de Iuing.

*Au choeur d'icelle eglise sont tombes de
marbre noir, & effigies d'albastre avec
epitaphes, dont i'ay prins ceulx cy.*

Ma dame Iehanne de Valois cōtesse de Beaumōt le roger, fille de mōsieur Charles filz du roy de Frāce cōte de Valois, pere du roy Philippe, & de ma dame Catherine īperatrix de

LES ANTIQVITEZ

Constatinoble femme dudit Charles, laquelle Iehanne fut femme de monsieur Robert d'Artois. Elle trespassa l'an mil ccc. lxxiii. le ix. iour de Iuillet.

Hic iacet aula morum , vitæ munditia, archiphilosophiæ aristotelis perspicatissimus commentator, clauis & doctor sacre theologiæ, lux in lucem reducens dubia. Frater Egidius de Roma, ordinis fratrum heremitarum S. Augustini archiepiscopus Bituriensis, qui obuit anno domini M. ccc. xvi. xxii. die mēsis Decembris

Ma dame Isabeau de Bourgongne dame de Neaufle, femme de monsieur pierre de Chambeli le ieune seigneur de Neaufle, laquelle trespassa l'an de grace mil. ccc. xxiii.

En ceste eglise y a vne chapelle edifiee par messire Philippe de Com
mines

mines cheualier seigneur d'Argētō,
l'effigie duquel & de sa femme y sōt
à genoulx au naturel.

Ie n'ay voulu oublier la memoire
de si souuerain historien François en
la langue Frāçoise. En la mesme cha-
pelle gist la fille dudit seigneur es-
pouse du comte de Péthieure soubz
tombeau de marbre & albastre, l'e-
pitaphe de laquelle ensuit.

Epitaphiũ dominae Ioānae de Cōminis.

*Quingentis annis bis septem & mille pe-
ractis.*

*In lucē quartam post idus martius ibat
Octauā que parens phoebus properabat
adheram.*

*Comminia occubuit generosa a prole
Ioanna.*

Pēthebria comitis Britanni spōsa Renati
L

dite d'estude, furent translatez depuis
ou ilz fōt de presēt, ou leur fut dresse
place & maison ainsi qu'eile se com
porte en l'an mil ccc. xix. & les Cele
stins qui parauāt y demouroient, l'e
glise desq̄lz estoit alors ce qu'est au
iourd'huy la grand'chapelle nostre
dame, allerent au lieu q̄ possedoiēt
iceulx Carmes, & feirent eschange,
comme il apparoiſt par anciennes
chartres. *En ce monastere des Carmes
& chapelle nostre dame est vne sepulture
haulte dont l'epitaphe est tel.*

Cy gist treshaulte & trespuissan
te princesse ma dame Marguerite de
Bourgongne iadis fēme de feu mon
sieur le duc de Guiēne, aīne' filz du
roy de France, & apres fēme de tref
hault & trespuissant prince mōsieur
Artur filz du duc de Bretaigne, com
te de Richemōt seigneur de Ptenan

LES ANTIQVITEZ

*Atque Argentoni domino prognata
Philippo.*

*Chambeaque Helena mēs huic in pace
quiescat.*

LES CARMES.

POur le quatriesme ordre
des mandians S. Loys re-
tournant du premier voi-
age de la terre saincte,
print six religieux au mōt du carme,
les amena en France, & leur feit con-
struire vn monastere au lieu ou sont
maintenant les Celestins à Paris, le-
quel encores s'appelle la porte des
barrez, pource q̄ lesditz carmes por-
toiēt en ce tēps là mâteaux barrez de
blāc & noir. Et estās augmētez en nō-
bre, & aussi qu'ilz estoiet en incōmo

LES ANTIQVITEZ

Conneſtable de Frâce, laquelle tref-
paſſa à Paris le ii.iour de Feurier l'an
mil cccc.xli.

S.CATHERINE DV

val des eſcoliers.



Aincte Catherine du val
des eſcoliers eſt fondatiõ
de monsieur S.Loys, ainſi
quil appert à la porte de
l'eglise par eſcriture appoſee ſoubz
aucunes anciennes peintures, ainſi
quil ſenſuyt. *Du coſte de Septentrion.*

A la priere des ſergens d'armes,
monsieur S.Loys fonda ceſte eglise,
& y mit la premiere pierre, & fut
pour la ioye de la victoire qui fut au
pont de Bouuines, l'an mil cc.xiiii.

Du coſte de midy.

Les ſergens d'armes pour le tẽps

gardoient ledit pont , & vouerent que si dieu leur donnoit victoire, ilz fonderoiēt vne eglise S.Catherine, & ainsi fut il.

Ce monastere alors estoit hors la ville & pres de la porte , car la rue Sainct Antoine estoit close en cest endroit, ou est de present l'hostel d'Eureux. On void encores derriere cest hostel les vieulx murs garnys de leurs tourelles sur partie desquelz on a basti, & de l'autre coste de la grand rue est vne image nostre dame qu'õ dit auoir este autresfois dessus la porte. le circuit des terres de ce monastere est nomme' ceinture ou cousture S.Catherine, mais à parler proprement c'est la closture laquelle a este baillee à bastir. les ruynes des portes en apparoissent encores.

En ceste eglise S.Catherine sont

L iii

LES ANTIQVITEZ

xiii. sepultures de nobles personnes avec leurs effigies, de marbre & autres pierres, entre lesquelz i'ay noté ceulx cy.

Monfieur pierre d'Orgemont
cheualier chancelier de France &
du Daulphine, qui trespaffa l'ã mil
trois cës quatre vingtz neuf le vingt
iefme iour de Iuing.

Monfieur Charles d'Orgemont
cheualier feigneur de Mery de Zan
uille Grilli & Champrond châbel-
lan du Roy, qui trespaffa l'an mil
cinq cens & deux.

Meffire Pierre d'Orgemont che
ualier feigneur de Mont iay, de
Chantilly & de Chauerey, qui tref-
paffa en la bataille d'Agincourt l'an
mil quatre cens quinze le vingt qua-
triesme iour d'Octobre.

Monfieur Pierre d'Orgemont che

ualier seigneur de Cerbonne, tresorier de Frāce, qui trespassa le xviii. iour de Iuing. lan mil ccccc.

Iehan des mares aduocat du roy en parlement. *cestuy cy fut mis à mort par forme de iustice au temps de la rebellion de Paris contre le roy Charles vi.*

Messire Guillaume Callinet cheualier seigneur de Romainuille, de Poponne & de Ver, maistre d'hostel du roy, fondateur de la chapelle ou il repose, qui trespassa l'an mil cccc. xiii.

Messire Guillaume de Montmoré cy cheualier seigneur de S. leup, de Chāpenos & de Challine, qui trespassa l'an mil ccc. lxxxviii.

S. ANTOINE LE PETIT.

S. Antoine le petit prieure cōmédatoire est vne des fondatiōs du roy S. Loys. *En icelle est escrit ce qui sensuyt,*

L iiii

LES ANTIQVITEZ

L'an de grace mil cccc.xlii. le premier dimenche apres la feste Dieu, trefreueréd pere en Dieu monsieur Denys patriarche d'Antioche euesque de Paris, dedia & consacra ceste presente eglise de S. Antoine dans Paris.

Il y a vn crocodile mort attaché contre la paroy d'icelle eglise. & deffoubz est escrit,

En l'an mil D.xv. messire Pierre de la Vernade cheualier, conseiller maistre des requestes de l'hostel du roy François, fut enuoie par ledict sieur en ambassade à Venise, auquel lieu les Venitiens luy feirent presēt d'un crocodile, lequel il donna à S.Antoine.

LES MATHVRINS.

LEs Mathurins religieux de la S. Trinite pour la redemption des Chrestie's captifz, furent fondez & establis ou ilz sont par monsieur S. Loys. Leans gist maistre Robert Gaguin ministre de l'ordre, croniqueur de l'histoire Françoise.

Entre autres epitaphes des nobles qui y sont inhumez, i'ay extraict ces deux cy.

Messire Iaques de Rully cheualier, & president en parlement, qui trespassa le viii.iour d'Octobre, mil cccc.ix.

Monfieur Pierre des effars cheualier, conseiller du roy, & garde de la preuoste de Paris, qui trespassa le i.

LES ANTIQVITEZ

jour de Iuillet, l'an mil cccc.xiii.

Madame Marguerite femme du Roy S. Loys, e dista en la ville S. Marcel lez Paris le conuent & monastere des nonnains, qu'on appelle vulgairement les cordelieres Sainct Marceau.

Entour la persone du roy frequentoit maistre Robert de Sorbone, hōme tressauant & docteur en Theologie, lequel fonda le colege theologal de Sorbonne, & y donna beaucoup de rentes.

Semblablement vn autre noble homme nomme Estienne haultdry estant au seruice du roy S. Loys fonda la chapelle des femmes vefues, qu'on appelle les Haudriettes.

Dudit sieur roy sont descēdus les ducz de Bourbon, le tiers desquelz

nomme Loys feit edifier à Paris sur la riue de Seine pres la tour du Louure vn grand hostel de plaifance, qu'on nomme l'hostel de Bourbon.

Voila les fondations faictes au temps de ce Roy treschrestien, reste à dire quelques particules esquelles l'ordre d'histoire ne se peult garder.

Viuant ledit bon prince l'estat & office de la preuoste de Paris se vendoit, & les citoiens seulz & non autres l'achetoient, dont s'ensuyuoient plusieurs greuances, oppressions, concussions & iniustices, car les riches faisoient ce qu'ilz vouloient. A ceste cause le Roy defendit des lors en auant icelle vente, & cōstitua gages ordinaires à celuy qui seroit preuost de Paris: en quoy faisant il establit pour garde de la preuoste

LES ANTIQVITEZ

Estienne boileau homme equitable & bon iusticier, qui rédit en peu de temps les affaires de la ville en meilleur ordre.

S.Loys donna aux pauvres lingers & aux pauvres ferrons qui n'auoient puissance d'auoir propre heritage, la place entour les murs du cymetiere des Innocens: ce sont au iourd'huy la halle de la lingerie, & la rue de la ferronnerie.

En son temps par l'inundation de Seine tomberent les pontz de Paris.

L'an mil cc.xlviii.le Roy S.Loys entreprenant son voyage d'oultre mer en la terre saincte, print en grâ de reuerce & saincte ceremonie le bourdon & l'escharpe de pelerin chrestien, en l'eglise nostre dame de Paris, par la main de Regnault eues

que dudit lieu.

L'an mil. cc. lix. il fonda le convent des nonnains de Longchamp pres Paris, & y fut religieuse & prieure madame Isabel de France sa seur.

A saint Loys succeda Philippe troisieme de ce nom son filz, l'espouse duquel Marie fille de Henry duc de Brabant fut couronnee royne en la S. chapelle du Palais, l'an mil cc. lxxiiii. le xxii. iour de Iuing. & pource que controuerse en fut faictee entre les euesques, fut dit que la S. chapelle estoit exempte de subiection enuers tous archeuesques & euesques.

L'an mil cc. lxxx. la riuiera de Seine fut si grande à Paris, qu'elle rompit la maistresse arche du grād pōt, vne partie de petit pont, & enclout

LES ANTIQVITEZ

toute la ville, qu'on n'y pouoit entrer sans basteau.

En ce temps y eut discord entre les escoliers Picardz & Anglois estudians à Paris.

L'an mil cc. lxxxiii. Iehan Cholet prestre, cardinal de S. Cecille, legat en France, natif de Beauuoisin, fonda à Paris vn colege de Picardz, nomme le colege des Choletz.

EDIFICE DV PALAIS.



Pres Philippe troiesme regna son filz le Roy Philippe le bel, lequel feit edifier de tressumptueux & magnifique ouurage le grand Palais roial, pres de la sainte chapelle, & du petit Palais, dit la salle S. Loys, & de la petite salle: & fut con-

ducteur de l'oeuvre Messire Enguer
rand de marigny cheualier, comte
de Longueuille, & general de ses fi-
nances. Lequel palais pour la grãdeur
d'iceluy, dispositiõ des lieux, tours,
salles, chambres, galleries, courts &
iardins, est estime le bastiment le
plus durable & accomply de Frãce.
Les murs d'iceluy garnis de tours &
tourelles, contient depuis le pont
des musniers ou est l'horloge, ius-
ques au põt sainct Michel, enuirõ-
nantz des deux costez de la riuere,
iusques à la pointe de l'isle de la ci-
te de Paris, ou est la maison des estu-
ues & iardin du roy, à l'endroit duq̃l
iardin passoit iadis vn petit bras de
Seine, separant vne petite d'auec la
grãde, laquelle nous y auons veu
ioindre, réplissant le canal de l'eau
des vuidanges de la ville.

LES ANTIQVITEZ

En faifant les fondemens de la grã de falle fut trouue' vn crocodile. qui se nourriffoit d'as des efgoultz pleis d'immõdices, lequel fut tue' par vn prifonnier, qui pour ce faire eut fa grace: pour memoire fut ledit crocodile affige' dedans la falle, comme on void auioud'huy.

Après que ce Palais fut edifie', le Roy Philippe y tint fefte l'efpace de huit iours, en laq̃lle il feit fes trois filz cheualiers: durant laquelle fefte le peuple de Paris tint les boutiques fermees, pour s'accommoder à la ioye du prince.

Pource que ie voy ordinairement fufciter controuerses entre les hiftoriographes, entant que touche l'ordre des roys (meſmement des anciens) & le temps de leurs regnes, ie les mettray cy en la propre maniere
qu'il

qu'il est escrit soubz leurs effigies en la grãde salle dudit Palais: le cōmen cement desquelz est entre les deux verrieres au chef de la table de marbre vers occident, du coste du parquet des requestes. *L'ordre est tel,*

Les noms & genealogies des Roys de Frãce, le temps de leurs regnes & leurs trespas, ainsi qu'il est escrit soubz leurs effigies au Palais Royal à Paris.

Pharamond premier Roy des Frãçois, regna païen vnze ans, & trespassa l'an cccc.xxx.

Clodio filz de Pharamond, regna païen vingt ans, & trespassa l'an quatre cens cinquante.

Merouee filz de Clodio regna païen x. ans, & trespassa l'an cccc.lx.

LES ANTIQVITEZ

Childeric filz de Merouee regna
vingt cinq ans, & trespassa l'an cccc.
oçtante cinq.

Clouis premier roy chrestie, filz
Childeric, regna trente ans, & tref-
passa l'an D.xv.

Childebert filz de Clouis regna
auec Clotaire son frere xlv. ans, &
trespassa l'an D.lx.

Clotaire filz de Clouis regna a-
uec Childebert quarantecinq ans,
& depuis Childebert cinq ans, &
trespassa l'an D.lxv.

Chilperic filz de Clotaire regna
vingt ans, & trespassa l'an cinq cens
oçtante six.

Clotaire ii. filz de Chilperic, regna
xliiii ans, & trespassa l'an vi. c. xxx.

Dagobert filz de Clotaire regna
xvi. ans, & trespassa l'an vi. c. xlv.

Clouis ii. filz de Dagobert regna

xvii.ans,& trespassa l'an vi.c.lxiii.

Clotaire troisieme, filz de Clouis regna trois ans, & trespassa l'an six cens soixantefix.

Childeric ii. frere Clotaire regna douze ans, & trespassa l'an six cens septantehuit.

Theodoric frere Childeric regna xvi.ans, & trespassa l'an vi.c. xciii.

Clouis iii. filz Theodoric, regna quatre ans, & trespassa l'an six cens nonantesept.

Childebert ii. frere Theodoric regna xviii. ans, & trespassa l'an sept cens quinze,

Dagobert ii. filz Childebert regna v.ans, & trespassa l'an vii.c.xx.

Clotaire iiii. filz de Theodoric & frere de Clouis & de Childebert, & oncle de Dagobert, regna deux ans, & trespassa l'an sept cens xxii.

LES ANTIQVITEZ

Chilperic second filz de Childebert frere de Dagobert, regna apres Clotaire son oncle cinq ans, & trespassa l'an sept cens vingtsept.

Theodoric ii. filz de Dagobert, regna apres Chilperic s^{on} oncle xv. ans & trespassa l'an Dcc. quarâte deux.

Childeric iii. frere Theodoric, regna ix. ans, & mourut sans hoirs.

Pepin filz de Charles Martel, de la lignee de Clotaire ii. fut eleu roy, & regna dixhuiet ans, & trespassa l'an sept cens soixante neuf.

Cestuy cy est monté sur vn lion.

Charles le grād filz de Pepin roy, obtint l'empire des Romains, & regna quarâtesix ans, & trespassa l'an huit cens quinze.

Loys filz de Charles le grand, regna roy & empereur xxvii. ans, & trespassa l'an .Dccc.xli.

Charles second dict le Chauue, filz de Loys, regna roy & empereur trentesept ans, & trespassa l'an huit cens septanteneuf.

Loys ii. dit le balbe, filz de Charles le Chauue, regna deux ans, & trespassa l'an .Dccc.lxxxi.

Charles iii. dit le simple, filz de Loys le balbe, regna xl. ans, & trespassa l'an .D cccc.xxvi.

Loys iii. filz de Charles le simple, regna xxviii. ans, & trespassa l'an Dcccc.liiii.

Lothaire filz de Loys, regna xxxi. an, & trespassa l'an .D cccc.lxxxv.

Loys iiiii. filz de Lothaire, regna trois ans, & trespassa l'an Dcccc.lxxxviii. sans hoirs.

Hue dict Cappel, filz de Hue le grád, comte d'Angers, fut eleu roy, regna neuf ans, & trespassa l'an neuf

Soubz ce regne sont comprins les regnes de Charles le gras, & d'Eude cōte de Paris.

LES ANTIQVITEZ

cens quatre vingtz dixsept.

Robert filz de Hue Cappel, regna trentequatre ans, & trespassa l'an mil.xxxi.

Héry filz de Robert regna xxviii. ans, & trespassa l'an mil lix.

Philippe filz de Henry regna quarantehuiet ans, & trespassa l'an mil cent & sept.

Loys cinquiesme dit le gros, filz de Philippe, regna xxxiii. ans, delaisa le roiaume à Loys s^o filz, l'an mil c.xxxvii.

Philippe ii. filz de Loys le gros regna deux ans durât la vie de son pere, & trespassa l'an mil c.xxxii.

Loys vi. frere de Philippe, regna xliiii. ans, & laissa le roiaume à Philippe son filz, l'an mil c.lxxix.

Philippe troiesme dit Auguſte, filz de Loys regna xliiii. ans, &

voyez en la 2^e feuil le 92 trespassa

Charles vii. filz de Charles vi. tres-
glorieux, victorieux & bien seruy re-
gna xxxix. ans ix. moys, & trespassa
l'an mil cccc. lxi.

Loys xi. filz du roy Charles vii. fut
roy l'an mil cccc. lxi. & deceda le
xxiiii. an de son regne, mil cccc. iiii.
xx. & troys.

Il est à ge-
noux de-
uant l'ima-
ge nostre
dame.

Charles viii. auguste, liberal & ame-
filz de Loys xi. xiiii. ans a regne, passa
les Alpes, & Naples cōquesta & tresp-
passa l'an mil quatre cens xcvii. au
regne des preux est raison que mis
soit.

Loys de Valois duc d'Orleás regna
Roy douziesme de ce nom dix sept
ans, & deceda l'an mil cinq cens
quatorze.

M v

LES ANTIQVITEZ

FONDATION DV

Colege de Nauarre.



A royne Iehanne espouse du roy Philippe le bel fonda & feit construire le grand Colege appelle de Champaigne ou de Nauarre, ensemble l'eglise qui est au milieu d'icelluy, comme il est engraue soubz son effigie à la porte d'icelle, & leur dōna deux mil liures tourn. de rēte sur son dōmaine de Brie & Chāpaigne. Ce colege est le plus beau de Paris & de grand circuyt de forte muraille. Aux deux costez de la porte d'icelluy qui est de nouveau bastie sont les effigies d'un roy & d'une royne soubz lesquelles est escrit (ain si qu'à la porte de l'eglise) ce qui senfuyt.

trespassa l'an mil cc.xxiii.

Loys septiesme filz de Philippe Auguste regna trois ans, & trespassa l'an mil cc.xxvi.

Sainct Loys filz de Loys, regna glorieusement xliiii.ans, & trespassa l'an mil cc.lxx.

Philippe iiii. filz de S. Loys, regna quinze ans, & trespassa l'an deux cens oetantecinq.

Philippe dict le bel, filz de Philippe, regna trente ans, & trespassa l'an mil ccc.xiiii.

Loys dit Hutin, filz de Philippe le bel, regna deux ans roy de France & de Nauarre, & trespassa l'an mil trois cens seize, & Iehan son filz vesquit sept iours apres son pere.

Philippe sixiesme dit le long, roy de France & de Nauarre, frere de

LES ANTIQVITEZ

Loys, regna six ans, & trespassa l'an mil ccc.xxi.

*le dernier
de la guerre
croyet*

Charles iiii. dit le bel, roy de Frâce & de Nauarre, frere de Philippe, regna cinq ans, & trespassa l'an mil ccc.xxvi sans hoirs.

*est le premier
nour de la
maison
Vallois*

Philippe septiesme dit de valois, cousin germain de Charles quatriesme, & nepueu de Philippe le bel, regna vîgt quatre ans, & trespassa l'an mil ccc.l.

Iehan ii. filz de Philippe, regna quatorze ans, & trespassa l'an mil ccc.lxiiii.

Charles le quint filz de Iehan, regna seize ans, & trespassa l'an mil ccc.lxxx.

Charles fixiesme filz de Charles le quint, tresame' & debonnaire regna quarante deux ans, & trespassa l'an mil cccc.xxij.

royes finit 93 Charles 7^e

elle faillit en voletant alentour de la maison. Finablement la getta dans vne chaudiere d'eau bouillante, laquelle eau rougit du sang de l'hostie, laquelle se leuât par la vertu de la diuine mageste, s'apparut dans la cheminee en la forme de nostre seigneur Iesus crucifie. Et le Iuif tout hebeté se retira dans sa chambre. Le filz du Iuif reuela ce fait aux petis enfans chrestiens, ce qu'estant ouy par vne femme alla en la maison du Iuif faisant semblant de demander du feu: & estant entree audict lieu, l'hostie se vint poser en son petit vaisseau, laquelle incontinct la porta en l'eglise de saint Iehan en greue, ou icelle hostie est & repose comme on void en figure au chef de la dicte eglise par dehors. Le Iuif attaint & conuaincu du cas, fut brulé

LES ANTIQVITEZ

tout vif. Ce faiēt venu à la cognoif-
fance du roy Philippe le bel & de la
Royne Iehanne, feirent acheter la
maison du Iuif, ou ilz feirent edifier
vne eglise, laquelle ilz dōnerēt aux
religieux de l'hospital nostre dame,
sur le fleuve de Rongney au diocese
de Chalons. Là est vne caue, ou l'a-
cte pitoiable fut fait: ou on monstre
le caniet le premier dimenche d'a-
pres Pasques. Et s'appelle le
monastere de l'humilite'
nostre dame, dit des
Billettes.

Soubz l'effigie du Roy.

*Philippus pulcher Francorum Rex
Christianissimus, Ioanna maritus, huius
domus fundator.*

Soubz l'effigie de la Royne.

*Ioanna Franciæ & Nauarræ Regi-
na, Campaniæ Britannique comes pa-
latina, has ædes fundauit. 1304.*

Sur le portail.

*Dextra potens, lex æqua, fides, tria li-
lia regem*

Francorū Christo principe ad astra ferēt.

En quatre lāgues, Hebreu, Grec,
Latin & François est escrit.

Vive le Roy.

Soubz l'image de la vierge Marie.

Dilectus meus pascitur inter lilia. Cāt. 6

Dans le colege.

*Conseruant & alunt regalem Franca
Nauarram*

Lilia Francorum, diuina insignia regis.

LES ANTIQVITEZ

En ces temps fut construit le college qui est en la rue S. Victor, par le han le Moine, de la nation de Picarpie, cardinal enuoie par le Pape Boniface en France. Le colege en retiét le nom.

FONDATION *des Billetes.*

'An mil cc. xc. vne femme
L cōuint de marche avec vn
Iuif qui luy auoit presté vne robe, de luy porter la saincte hostie qu'elle deuoit receuoir le iour de Pasques. Et estant entree en l'eglise S. Merry, apres auoir receu son dieu, porta la saincte hostie audict Iuif, qui la frappa d'un caniuert, dont sortit abondance de sang. Apres ce faiét la geta dans vn grand feu, dont

DES AVTRES CAS AD-
uenuz au temps de Philip-
pe le bel.

L'An mil cc.iiii. xx. xvi. la
riuiere de Seine fut si grã-
de q̃ toute la cite de Paris
en fut couuerte, & la ville
circuye de toutes pars, tellemēt que
du coste des portes S. Antoine, S.
Martin, & S. Denys on n'y eust peu
entrer ny sortir sans basteau. Les.ii
pontz de pierre, les moulins & mai-
sons de dessus en trebucherent.

L'an mil cc.iiii. xx. xviii. S. Loys
roy de France fut inscript au catha-
logue des Saintz par le pape Bonifa-
ce, a la requeste de Philippe le bel
qui mit le chef dudit saint a la S. cha-
pelle & donna l'une des costes à no-
stre dame de Paris.

LES ANTIQVITEZ

L'an mil cc. xcix. Philippe le bel gaigna le pays de Flādres , enuoya prisonnier au Louure à Paris Guy cōte de Flādres avec ses enfans, lequel estant depuis elargy feit edifier l'hostel de Flandres, au lieu qu'il acheta de Pierre coquiller bourgeois de Paris. La rue ou est ledit hostel se nōme encores la rue coquillere.

Ledit comte aquit au mesme lieu iii. ou iiii. arpens de terre d'Arnulphe euesque de Paris, à raisō de quoy ceste portion d'hostel est en la censiue de la grand' eglise. Cest hostel a este baille' à bastir maisons du temps du roy François & du roy Henry à present regnant.

L'an mil ccc. iii. y eut discension entre l'vniuersite' & le preuost de Paris pour vn escolier que ledit preuost auoit fait pendre. Par ceste discorde

furent les lectures cessees.

Le Pape Benedit donna faculte & puissance au chancelier de Paris de licenciencier & faire docteurs en theologie & en decret.

L'ã mil ccc.vi. le menu peuple de la ville de Paris à l'occasiõ de l'afoiblif semēt des mōnoies, pillerent les hostelz de ceulx qu'on disoit en estre cause: car les riches & proprietaires des maisons refusoient de leurs locatifz la mōnoye abaissee, & exigeoyēt d'eulx aultre monnoye de plus hault pris. de la mutation & empirement desdites monnoies auoit este inuen-
teur Estienne barbette, lequel auoit plusieurs maisons d'excellence & iardins plaisans, au lieu ou le nom de la porte barbette est demoure, laquelle porte barbette a este demolie

LES ANTIQVITEZ

durant le regne du roy François , & aussy la porte de beaubourg.

A ces manoirs & heritages d'Estienne Barbette s'adresserent les mutins, rōpirent portes, huys, fenestres, pillerent les meubles, deffoncerent les vins, descourirent les hostelz, & de la se transporterent en la rue S. Martin ou celluy Estienne faisoit sa demourance apres auoir rompu les huys de la maison la pillerent & saccagerent. Pour la fin de ceste rebellion vindrent au temple ou estoit le roy Philippe le bel, enuironnerēt le chasteau comme s'ilz l'eussent voulu assieger, arracherēt des mains des officiers & seruiteurs du roy la viande qu'on luy vouloit seruir sur table. Le roy dissimula pour l'heure, & les fait appaiser avec douces remonstrances par le preuost de Paris &

aucuns de ses maistres d'hostel, mais trois ou quatre iours apres, informations faictes, furent prins les malfaieteurs, & leurs proces faitz, furent penduz deuant leurs maisons & aux portes de la ville iusques au nombre de vingt huit.

*DU TEMPLE ET DES
templiers.*

L'an mil ccc. ix. les cheualiers templiers l'ordre desquelz auoit este aboly & cōdemne au concille de Vienne pour les heresies, idolatres, & pechez de sodomie dōt on les accusoit furent brulez vifz iusq̃s au nōbre de cīquāte a la porte S. Antoine vers le molin, to⁹ atachez chascū a vn pieu, & le boys a lentour d'eulx depuis les piedz iusques à la teste. Iaqués molay maistre general d'iceulx avec le frere du seigneur daulphin dudit ordre, en la presence du roy & de tout

LES ANTIQVITEZ

le peuple de Paris pour les mesmes accusatiõs furent brulez vifz en l'isle qui est vis a vis des Augustins, maintenant iointe à celle du palais.

Aceste cause le roy Philippe se saisit de tout leur reuenu, & mesmement du tēple, auquel lieu il establit sa demeure ordinaire, & de là en auant y tint ses tresors, toutes ses lettres chartres & registres. Iehā le Turc cō mandeur du Temple feit en son tēps edifier la grosse tour dudit lieu. lōg temps apres son trespas ses ossemens furent desenterrez & brulez, pource q̃ par les inquisiteurs de la foy auoit este trouue heretique. Le circuit de ce lieu est trespacieux & plus grand que mainte ville renōmee de ce roy aulme, il est clos de forte muraille à tourelles, & carneaux larges pour y cheminer deux hommes de front.

La

Là sont plusieurs chapelles & anciens logis en ruyne, qui seruoient aux congregations des templiers, chascun en sa nation : y sont aussi grâs parterres, prairies, vignes & iardins arrousez de deux fontaines par dedans : y sont aussi plusieurs riches bastimens nouueaux faictz par les cheualiers de Rhodes, ausquelz les biens desdictz templiers furent depuis donnez & par consequent ledit lieu du temple, dont l'eglise est faicte à la semblance du temple de Ierusalé, en laquelle eglise sont sept religieux prestres comme seculiers, qui chantent le seruice diuin.

A coste du choeur de ce temple vers midy, est vne excellente chapelle dediee au nom de Iesus, enrichie sur vn champ blanc d'or & d'azur, à ouurages de subtil artifice, semee

d'espees, autour desquelles est escrit
Pour la foy. Alentour d'icelle sont
 les effigies des xii. apostres au natu-
 rel. La table d'autel d'icelle excède
 les plus riches peintures de l'Europ-
 pe. Le paue' est de carreaux de mar-
 bre blanc & noir, & fut edifie' l'an
 mil d.xxix. cōme est escrit alentour
 & circuit d'icelle par dehors.

En icelle est l'effigie en marbre
 blanc d'un ancien cheualier arme' à
 genoux, sur vn tombeau de marbre
 noir, deuāt la representation du ba-
 ptesme de nostre seigneur eleuee au
 naturel: soubz laquelle representa-
 tion est escrit en lettre d'or,

*En l'an mil v.c.xxxii. le xiii. iour d'A-
 uril, fut benete ceste chapelle, & dediee
 au nom de Iesus.*

Au dos du sepulchre est escrit en

lettre d'or l'epitaphe dudit seigneur
cheualier contre l'une des colonnes
de la chapelle.

*HABET INTERIOR GAL
lia longe antiquiss. familiam de Villiers
l'isle Adam, multis magnisque reb. gestis
clariss. regum amicitis celeberr. vnde suis
totique reip. christianæ produt tantis di-
gnus natalib. Philippus, cuius modo via-
tor monumentum cernis honoris virtutis-
que. Ergo positum hunc eo sua per gradus
euexerunt merita, vt concordib. omnium
votis in vniuersum suum ordinem obti-
nens imperium eius militia magister fue-
rit. Quæ Deo opt. max. est & Iohanni
Zachariæ sacra. cellam hanc viuens in-
effabili tetragrammato nomini extra
quod nulli salus. Vir pius ac religiosus
dicatam voluit.*

LES ANTIQVITEZ

En la nef dudit temple vers midy est la chapelle nostre dame de Lorette qui resplendit de miracles approuuez, laquelle est ornee des vocuz, deuotions & offrandes des chrestiens fideles.

A l'opposite vers septentrion est vne autre chapelle tresriche par l'art de peinture, en laquelle est vn sepulchre de marbre, & dessus les effigies de deux anciës cheualiers à genoulx: au flanc dudit sepulchre est escrit,

Icy est le monument de nobles & religieuses personnes frere Bertrand de Cluys, iadis prieur d'Aquitaine, & depuis grand prieur de France: & de reuerend frere Pierre de Cluys son nepueu, aussi grand prieur de France, lequel a fait construire ceste chapelle de fons en comble, dedee en l'honneur

de monsieur S. Panthaleon, en commemoratiõ de la victoire obtenue par grace diuine contre le grand Turq, l'an mil cccc. quatreuingtz, le iour de la feste dudit saint, & y estoit le susdit fondateur en personne.

La chapelle fut faicte l'an mil D. xxix. & beneite l'an 1532.

Les portes & murailles de la closture dudit grand lieu ont este reblâchies & fortifiees l'an 1547.

De mesme ordre que ceulx du temple sont ceulx de S. Iehan de Laterã en l'vniuersite: on les appelle les freres hospitaliers de S. Iehan en Ierusalẽ, & sont diuisez en trois degrez, à scauoir les nobles appelez cheualiers de S. Iehan ou de Rhodes, ou de Malthe, lesquelz ont les grandes

LES ANTIQVITEZ

cōmanderies. Les autres sont les ser-
uans ou coadiuteurs ausdictz che-
ualiers au faict des guerres, qui ont
les petites prieurez. Les tiers sont les
prestres qui font le diuin seruice, &
ont les chapelles cures & autres pe-
tiz benefices de la collation des cō-
manderies. A cest hospital de saint
Iehan de Latran furent donnez &
annexez plusieurs benefices qu'a-
uoyent possédez les templiers: mais
de l'antiquite' du lieu ne s'en treuue
rien que par coniecture des tombe-
aux estans au cloistre d'icelle eglise,
entre lesquelz les vieulx sont de no-
bles hommes cheualiers, escuyers,
freres de l'hospital, trespassez en l'an
mil cc.iiii.xx.xix.

Il y a à costé du choeur vne cha-
pelle nostre dame edificee par noble
homme frere Girard de Vienne,

prieur de leans, en laquelle il gist, & trespassa l'an mil ccc. iiii. xx. vi.

A coste' de la nef est vne autre chapelle de nostre dame de bōnes nouvelles edifiee par frere Gillebert pōchet, en laquelle il gist, & trespassa l'an mil cccc. xix. On l'appelle saint Iehan de Lateran, à latere Parisiēsis, c'est à dire à coste' & pres de Paris.

Quand Philippe le bel fut dece'de, son filz Loys Hutin succeda au royaume. A son aduenement Enguerrād de marigny comte de Longueuille, conducteur de l'edifice du Palais, accuse' d'auoir desrobe' le tresor du roy deffunct, fut pendu & estranglé au gibet de Paris. Son effigie fut getee du hault en bas des grandz degrez du palais. Sa portraiture est encore en plate peinture deuant l'image nostre dame cōtre vne

muraille aboutissant à vne tour ainſi
qu'on monte les degrez de la grand'
ſalle, & pres de là eſcript,

Chascun ſoit content de ſes biens,

Qui n'a ſuffiſance il n'a riens.

Vn an apres ſa mort ſon corps fut
depêdu du gibet, & enterre' dans le
choeur des chartreux de Paris, avec
l'archeueſque de Sens ſon frere.

ERECTION DV

Parlement.



An mil ccc. quinze le roy
Loys Hutin ordōna que
la court de Parlemēt qui
ſouloit eſtre ſuyuante la
court des Roys, ſeroit permanente
& arreſtee à Paris dās le Palais roial,
à ce que les parties plaidātes ne fuſ-
ſent greuees par dilations & ſuytes

de ladicte court.

Le roy Pepin institua ce parlement sūyuāt, qui estoit vn corps des douze pers de Frâce, avec quelques prudens & anciens cheualiers, qui decidoient des causes contētieuses, hommes nobles & de robe courte: & mesmes y a quelque coniecture que quand il fut arreste' à Paris, les presidens & conseillers estoient de robe courte & cheualiers, cōme on treuve en diuers monumens, entre lesquelz en y a vn en l'eglise S. Estiēne des Grecz, ou est l'effigie d'un cheualier arme' de toutes pieces appartenantes au combat. Son epitaphe est tel,

*Cy gist noble homme messire Pierre
de la neuue ville cheualier seigneur
de Nonray, & iadis cōseiller du roy*

LES ANTIQVITEZ

*nostre sire en son parlement, qui trespas
passa l'an de grace mil ccc. iiii. xx.
le lundy ix. iour d'Auril.*

Il y auoit au temps de son trespas
foixante ans que le parlement se te-
noit à Paris.

Toutesfois auant ledict Loys s'il
suruenoit aucun fait de grand' im-
portâce, les rois le remettoyét pour
estre iuge & decide à leur parlemēt
que pour ceste cause ilz faisoýēt as-
sembler à Paris, comme il se treuve
en la vie sainct Loys, lequel donna
assignation à Thibault roy de Na-
uarre, & à la fille de Thibault com-
te de Champagne à Paris, ou il tiē-
droit son parlement, pour les ouyr
& leur faire droit.

Du temps dudit S. Loys y auoit
vne autre iustice qui le suyuoit, &

s'appelloit les plaidz de la porte, qui s'appelle autrement (ce dit sa chronique) les requestes du palais à Paris. J'ay opinion que ceste iurisdiction se tenoit à la porte de la maison du roy ou de la ville: comme on faisoit anciennement en Iudee.

En ce parlemēt, selon le nombre ancien, doit auoir cent hommes, à la similitude des cent senateurs Romains: à sçauoir les douze pers de France. Les terres desquelz sont du ressort d'icelle court.

Huit maistres des requestes de l'hôtel du roy.

Quatre vingtz cōseillers compris les quatre supremes presidēs, à sçauoir quarāte clerchez & quarante lais: entre lesquelz l'euesque de Paris & l'abbē de S. Denys en France sont tousiours du nombre.

LES ANTIQVITEZ

Les deux aduocatz & le procureur
general du roy.

Les autres officiers sont,

Les quatre notaites & secretaires.

Le greffier ciuil.

Le greffier criminel.

Le greffier des representations.

Les huissiers.

Es actes notables & publiques
les quatre presidés sont reuestuz de
chappes d'escarlare fourrees de me-
nu vair, & mortiers de veloux noir,
brodez d'or en la teste.

Les seigneurs conseillers vestuz
de robes d'escarlare & chapperons
fourrez de menu vair.

Les deux aduocatz & le procu-
reur general en mesmes habitz.

Le greffier ciuil vestu d'un man-
teau d'escarlare fourre de menu
vair.

Les quatre notaires & les deux autres greffiers vestuz de robes d'escarlate, & les chaperons de mesmes fourrez de menu vair.

Le premier huissier vestu de robe d'escarlate, le mortier de drap d'or en la teste.

Les aduocatx & procureurs en icelle court vestuz de drap noir.

Et est à noter que tous n'entrent au palais qu'en robes de drap.

*Tout ce corps est diuisé en six
chambres.*

La grand chābre du plaidoie.

La tournelle.

La grand' chābre des enq̄stes.

La petite chābre des enq̄stes.

La chambre nouuelle.

La chambre du domaine.

LES ANTIQVITEZ

Ceste court est enuironnee & accompagnee dans l'enclos du palais des iurisdicions qui sensuyuent.

Les requestes de l'hostel du roy.

La chancellerie.

Les requestes du palais.

Le bailliage du palais.

La chambre des eaux & forestz.

La mareschaussée & cōestablie de France à la table de marbre.

La chambre des comptes.

La chambre du thresor.

La chambre des monnoyes.

La iustice des aides.

Les eleuz.

Les clerckz & praticiens des conseillers, aduocatx & procureurs ont vne iurisdiction soubz vn roy & vn

chancelier, & la nommēt Bazoche,
& eulx Bazochiens. Voila quant au
palais.

Au temps du roy Loys florissoit à
Paris Iehan de Meun grand theolo-
gien, auteur du rōmant de la Rose,
premiere poesie des Frāçois: lequel
gist au cloistre des freres prescheurs

FONDATION DV CO-
lege de Bourgongne, eglise du S.
sepulchre, colege d' Authun &
autres choses.



Pres le trespas de Loys
Hutin regna Philippe le
long, roy de France & de
Nauarre: l'espouse duq̃l
comtesse de Bourgongne & d'Ar-
tois, fille de l'empereur Otho, & de
Mahault fille du cōte de Henault,

LES ANTIQVITEZ

fonda à Paris le colege de Bourgon-
gne pres la porte S. Germain des
prez : la representation de laq̃lle est
à l'entree de la chapelle du colege.

De son temps vn preuost de Pa-
ris nōme Henry Lapperel, feit exe-
cuter à mort vn pauure homme pri-
sonnier au chastelet, luy imposant
le nom d'un riche homme coulpable
& condemne, lequel il deliura.
Duquel cas le preuost accuse & cō-
uaincu, fut pendu & estrangle.

A Philippe le long succeda Char-
les le bel, le dernier de la lignee de
Hugues capet.

Durant son regne & l'an mil ccc.
xxv. fut si grād yuer que le fleuve de
Seine fut tout glace, & au degeller
les glaçons rompirent & ruinerent
deux des pontz de Paris.

En ce temps fut à Paris condem-
nee

nee l'heresie appellee *Ars notoria*, dont auoit este inuëteur vn moine de Morigny pres d'Estampes, le liure duquel fut brule.

Deux ans apres fut edifiee l'eglise du S. Sepulchre de Hierusalem à Paris, comme on void à la porte d'icelle eglise en escriture si antique qu'à peine la peult on lire.

L'an de grace mil ccc. xxvii. le vendredy deuant Noel fut chantee la premiere messe de ceste eglise, & les fondemens leuez, sicomme il appert, par maistre Guerin de Lorcignes, qui erigea ce portail, & le fonda premierement.

Le reste est rompu.

Audit an l'euesque de Paris par autorite du pape, reuestu des ornes pontificaux, acompagne d'au-

tres prelatz, au paruis nostre dame,
excōmunia Loys de Bauieres empe-
reur ennemy du pape.

Enuiron ce temps Pierre Remy
tresorier de France, & gouuerneur
du roiaume, ne de bas lieu, feit faire
de neuf le gibet de mōtfaulcon pres
Paris, en vne des pierres duquel au
principal pilier fut entaille secrete-
ment ce qui sensuyt,

En ce gibet, icy emmy

Sera pendu Pierre Remy.

La prophetie fut verifiee, car il y
fut pēdu pour les larcins par luy cō-
mis sur les deniers du roy au temps
de Philippe de Valois.

Quand Charles le bel fut trespas-
se Philippe de Valois fut eleu roy:
lequel ayant obtenu victoire alen-
contre des Flamens en l'an mil ccc.
xxviij. estant retourne à Paris s'en al

la rendre graces à Dieu en la grand' eglise: en laquelle il entra tout armé & monta à cheual iusques deuant le crucifix, & presenta son cheual & ses armes à l'image de la vierge Marie, luy attribuant l'honneur de sa victoire: & donna à icelle eglise cent liures de rente perpetuelle, qu'il leur assigna au pays de Gastinois. En memoire de cela est son effigie comme vn prince armé, monté à cheual en la nef d'icelle eglise deuant l'image nostre dame.

En ce temps viuoit maistre Pierre de Cugnieres, que le commun appelle maistre Pierre du cuignet, qui au nom du roy s'entremet d'oster le temporel aux prelatz de l'eglise, & reformer leur vie en mieulx. Bertrand euesque d'Authun fut principal defenseur alencontre de luy: en

fin le roy les accorda.

Ce Bertrand euesque d'Authun & cardinal fonda le colege d'Authun en la rue S. Andry des artz, ou est vne belle chapelle à deux autelz, lesquelz furent beneiz & sacrez l'an mil ccc.xli. l'an vii. du pape Benoist xii. par reuerend pere en Dieu Pierre euesque d'Arras neveu dudit reuerend pere Bertrand cardinal fondateur dudit lieu, es presences de Pierre *dépaludé* patriarche de Hierusalem, Guy archeuesque de Lion & Iehan abbe' de S. Germain des prez. L'an d'apres la chapelle fut dedice au nom de la vierge Marie, par ledit euesque d'Arras, cōme le tout appert en vn tableau en Latin dans ladite chapelle.

Dessus la porte du colege
est escript,

*Le colege maistre Pierre Bertrand
cardinal, natif d'Annonay
au diocese de Vienne.*

Aux deux costez sont deux effigies de deux cardinaulx: soubz l'un est escrit,

Petrus Bertrandi dioc. Vienn. olim Nyuernensis, deinde Atrebatensis episcopus, postea tit. S. Susannæ presbyter cardinal. demum Ostien. & Velletren. episcopus cardinal.

Soubz l'autre effigie,

Petrus Bertrandi dioc. Vienn. olim Nyuernen. deinde Eduensis episcopus, et demum tituli S. Clementis presbyter cardinalis.

Enuiron ceste age Estienne archeuesque de Tours fonda en la rue de la harpe le colege de Tours, ainsi qu'il se trouue engraue dans vne pierre avec ses armes.

LES ANTIQVITEZ

Stephanus de Burgolio Turonen. archiepiscopus, huius collegii fundator magnificus, obiit anno 1333.

Durant ce regne le lendit seant sur le chemin S. Denys fut entiere-ment brule d'un feu soudain qui se mit en la rue des merciers. Cela aduint l'an mil ccc. xxxvj.

Aussi en ce tēps Hugues de Crecy natif de Bourgongne, preuost de Paris, & depuis president en parlement, fut pendu & estrangle, pour le iugemēt par luy corrompu le xix. iour de Iuillet, l'an mil ccc. xxxvi.

En ce mesme temps le pape Benoist xii. de ce nom de l'ordre de Cisteaux, tenāt son siege en Auignon, fonda le colege & eglise des Bernardins à Paris : & vn cardinal natif de Tholose aussi dudit ordre parache-

ua le bastiment, y dressa vne librairie, & y fonda à perpetuite seize estudiâs en Theologie: comme il est escript à l'étree de l'eglise soubz deux armoiries peintes contre la muraille, lesquelles sont effacees: & de l'écriture se peult lire ce qui sensuit,

Hæc arma sunt sanctissima memoria domini Benedicti papæ duodecimi, Cisterciensis ordinis, cuius est præsens studentium collegium professoris, qui hanc fundavit ecclesiam, multis dotavit indulgentiis.

Dominus Guilhelmus. quondam cardinalis doctor theologie, Tolosanus natione, Cisterciensis religione, ecclesiâ præsentem ad perfectionem qualem obtinet perduxit. Bibliothecam insigniuit, sexdecim scolares in theologia studentes in perpetuo fundavit.

LES ANTIQVITEZ
DES CHOSES ADVE-
nues au temps du roy Iehan.



Philippe de Valois succe-
da le roy Iehan, qui fut
prisonnier en Angleter-
re: en l'absence duquel y
eut de grandz troubles & diuisions
en France, & mesmement en Paris,
pour les partialitez de Charles duc
de Normandie, filz du roy, premier
daulphin: & de Charles roy de Na-
uarre.

Raoul connestable de France de-
capite' en l'hostel de Nesle à Paris.

En ce temps d'aduersite' ceulx de
Paris voulurent entreprédre le gou-
uernemēt & domination du roiau-
me, par le conseil & deliberation de
quelques vns nō natifz de Paris, qui
s'en trouuerent mal.

Le duc Charles regent assembla le conseil à Paris, & les remontrances par luy faictes sur ce qui estoit à aduiser pour la deliurance du roy son pere, furēt eleuz l. hommes qui se tindrent en conseil l'espace de xv iours au conuent des cordeliers: la deliberation desquelz fut qu'il falloit desapointer aucuns qui auoyēt le maniment des affaires du royaume, & confisquer leurs biens, pour faire finance de deniers.

De rechef fut autre conseil general assemble en parlement, auquel par sentence de Charles furent priuez de leurs estatx vingtdeux officiers du roy.

Estiēne Marcel preuost des marchans assembla le peuple à S. Eloy, & vindrent au palais en la chambre du regent, en la presence duquel oc

LES ANTIQVITEZ

cirent deux grâdz seigneurs ses biē fauoriz, & trainerēt les corps nudz sur la pierre de marbre.

Le preuost des marchās pour sauuer le regent luy bailla vn chaperon en teste des couleurs pers & rouge, liuree du peuple seduit.

Le roy de Nauarre vint prescher les Parisiens, & les susciter contre le regent.

La pluspart des villes du roiaume se tenoyent du party de Paris.

Monseigneur Charles regent du coste de Charenton auec trente mil hommes de cheual asiegea la ville de Paris, ou se feirent plusieurs courfes d'vn coste & d'autre.

Cependant les Parisiens tuerent trenteneuf Anglois, qui estoient en la ville: & en prindrent aucuns des plus nobles, qui sortoyent du disner

d'avec le roy de Nauarre en l'hostel de Nesle, maison royale, & les mirēt en prison au Louure.

Nicole Gilles en ses annalles dit cest hostel de Nesle auoir este' edifie' par Iehan duc de Berry, filz du roy Iehan.

Le roy de Nauarre & le preuost des marchans tombēt en l'indignation des Parisiens.

Iehā Maillart bourgeois & quar-
tinier de la ville, print vne banniere
de France, & cheuauchant par les
rues crioit, Mōt-ioye saint Denys.
Autāt en feit Pepin des Essars che-
ualier: ausquelz se ioignit le peu-
ple. Le preuost des marchans se cui-
dant sauuer en la bastille S. Antoi-
ne fut tue' avec aucuns des siens.

Charles confac escheuin, Iosserā
de Mascon tresorier, Pierre Gille,

LES ANTIQVITEZ

Pierre caillart chastelain du Louure
Iehan preuost, Pierre le blond, Pier-
re puisset aduocat en parlemēt, Pi-
erre Godart aduocat en chastelet,
pour auoir fauorise' le roy de Nauar-
re, furent trainez & decapitez.

Le regent entre à Paris, & remet
le peuple en son obeyssance, faisant
vne harégue en l'hostel de la ville.

Alors estoit la noble ville de Pa-
ris assiegee des Nauarrois & An-
glois, qui tenoyent toutes les forte-
resses d'alétour, tant par eau que par
terre.

L'an mil ccc. lvij. la vigile de la
myaoust, les habitans de Paris offri-
rent à nostre dame vne chādelle qui
auoit la longueur du tour de la vil-
le, pour estre allumee iour & nuict,
& depuis a este continuee.

L'an mil ccc. lix. Edouard roy

d'Angleterre courant tout le royaume de France assiegea Paris, afin de contraindre les François d'accorder les articles pour la deliurâce du roy de France.

Plusieurs assemblees se feirēt pour traicter de paix: entre autres s'en feit vne le vendredy d'apres pasques, ou assistoit le legat du pape, en vne maladerie vers la tombe Ysoire, pres ladiète ville.

C'est la tē
he du geāt
Ysoire qui
assiegea
Paris du
temps de
Charle-
magne.

Le roy d'Angleterre approcha ses batailles pres la ville S. Marcel, & n'y faisant rien, se retira vers Chartres, ou la paix fut traictee.

Le roy lehan retournant en France entra en Paris. Entre les magnificences de sa reception vne fonteine estoit oultre la porte S. Denys, rendant vin en toute abondance.

Estant retourne à Paris, il resta-

LES ANTIQVITEZ

blit le parlemēt l'an mil ccc.lxi.leq̃l
auoit cesse' pres de deux ans. C'est
l'estat de Paris de ce regne là..

DV TEMPS DV ROY

Charles le quint.



Charles le quint regna a-
pres sō perc. L'an mil ccc
lxviii. pour la ioye que le
roy receut à cause que la
royne estoit acouchee à Paris d'un
filz, qui fut Charles vi. apres graces
rendues à Dieu feit donner aux co-
leges de Paris trois mil florins d'or,
& à chascque personne qui voulut al-
ler à S. Catherine du val des escoli-
ers, ordōna estre baille' huit deniers
parisis. plusieurs femmes y mouru-
rent en la presse.

L'an mil ccc.lxix.le xxii.iour d'A.

uril furent commencez les fondemens de la Bastille à Paris, à la porte S. Antoine ainsi qu'on la void à present: & fut la premiere pierre assise par Hugues Aubriot (aucuns disent Ambriot) preuost de Paris, le tout aux despens du roy, des deniers qu'il auoit donnez à la communauté des Parisiens.

L'an mil ccc.lxxi. les Anglois conduitz par Robert canolle assiegerēt Paris du coste de Ville-iuifue, & y eut quelques escarmouches enuiron S. Marceau, ou demourerent vii.c. Anglois. Eulx se retirās brulerēt Ville-iuifue, Cachât, Arcueil, & le chasteau de Vicestre: lequel chasteau les annales de France disent auoir esté edifié par Iehan duc de Berry filz du roy Iehan: lequel duc donna à l'eglise de Paris le chef de monseigneur

LES ANTIQVITEZ

S. Philippe apostre, decore & garny de pierres precieuses: leq̃l se mōstre le premier iour du mois de May. Iceluy chasteau de Vicesstre ausi appartient de present à ladite eglise.

L'an mil ccc.lxxii. les habitz & les liures des turelupins (autremēt ditz la compagnie de pauurete') furent brulez en la place de greue.

L'an mil ccc.lxxiii. le fleuve de Seine creut & se desborda en telle maniere demesuree, que par l'espace de deux mois on alloit à Paris p bateaux en la rue S. Denys, & de la rue S. Antoine iusques à S. Antoine des champs, & de la porte S. Honoré iusques au port de Nueilly. On attachoit les bateaux à la croix Hemon au dessus de la place Maubert.

L'an mil ccc.lxxviii. Charles iiii. empereur feit son entree à Paris en grande

grande magnificence, acompagne
du roy des Romains. Le roy de Frã-
ce leur presenta le banquet en la
grand' salle du palais sur la table de
marbre, cōme est de coustume aux
grandz princes.

En ce temps viuoyent trois freres
surnommez des dormans, Iehã car-
dinal euesque de Beauuais, Guillau-
me chancelier de France, Miles ar-
cheuesque d'Angers: lesquelz fon-
derent le colege des dormãs, autre-
ment le colege de Beauuais, ou ilz
gisent soubz effigies de cuyure. Ice-
luy Iehan cardinal fonda aussi le co-
lege de Presles, ainsi qu'il est entail-
le en la pierre hors dudit colege.

Ces deux coleges ont este reba-
stiz de neuf en partie dans la rue S.
Iehã de Beauuais, du temps des rois
François & Henry à present regnât.

LES ANTIQVITEZ

Pour le scisme qui estoit entre les deux papes en l'an mil ccc. lxxix. furent assemblez deux conciles de l'eglise Gallicane à Paris: le premier le xi. de Septembre, & l'autre le xvii. de Ianuier.

LES FONDATIONS

de Charles le quint.



E roy Charles feit edifier le grand hostel des tournelles, le chasteau du louure, & celuy de S. Germain en Laye. Il feit aussi construire le monastere des Celestins, tresriche conuent, au lieu ou parauant estoit le conuent des Carmes, qu'on appelle la porte des barrez. A la porte de l'eglise desditz Celestins sont les effigies dudit roy, & de son es-

pouse. Soubz l'effigie du roy est
escrit,

Carolus quintus fūdator huius ecclesie,

Soubz l'effigie de la Royne est
escrit,

*Iehanne de Bourbon espouse de Charles
le quint.*

En ceste eglise sont plusieurs sepulchres de marbre noir & blanc, & d'albastre, avec les effigies enrichies d'or & d'azur, dont ensuyuēt les epitaphes.

*Icy reposent les entrailles de madame la
royne Iehanne de Bourbon espouse de
Charles le quint, & fille de tresnoble
prince monseigneur Pierre de Bour-
bon, qui regna avec sondit espoux
xiii. ans & x. mois, & trespassa l'an
mil ccc.lxvii. en Feurier.*

LES ANTIQVITEZ

Cy gist tresnoble & excellēt prince Lion
de Lizingnen quint roy Latin du roi-
aume d'Armenie, qui rendit l'ame à
dieu à Paris le xxix.iour de Nouëbre
l'an de grace mil ccc.iiii.xx. & xiii.

Cy gist noble dame madame Anne de
Bourgongne espouse de tresnoble prin-
ce monseigneur Iehan duc de Beth-
fort, & regent de France, & fille de
tresnoble prince monseigneur Iehan
duc de Bourgongne: laquelle trespas-
sa à Paris le xiiii.iour de Novembre,
l'an de grace mil cccc.xxxii.

En la chapelle des ducz d'Orleās
à coste du choeur vers mydi est vn
hault sepulchre de marbre blanc e-
stoffé d'or, aux flancz duquel sont
les images des douze apostres & au-
tres sainctz: dessus sont quatre effi-

gies de deux ducz, vn comte, & vne
duchesse, en deux estages, l'un eleue
sur l'autre: & est escrit en lettres d'or
autour du cercueil,

Loys duc d'Orleans.

Valentine de Milan sa femme.

Charles duc d'Orleans leur filz,

pere du roy Loys xii.

Philippe comte de Vertus leur filz.

Là sont deux epitaphes Latins.

*Hoc tecum illustris pario Ludouice se-
pulchro*

Iuncta Valentina cōiugis ossa cubāt.

E merito insubris tibi iura ducalia septri

Tradita legitimæ præmia dotis erāt.

Subiacet & Carolo clausus cum fratre

Philippus

Inclita iam vestri pignora bina thori.

LES ANTIQVITEZ

*Magnificus Carolo nascens Ludouicus
ab alto*

*Hæc posuit larga busta superba manu.
Sforciadem indigna pepulit qui ex sede
tyrannum*

*Et sua qui siculus sub iuga misit opes.
Vt tantos decorata duces Aurelia iactat
Gallica sic illo septra tenente tument.*

Aliud.

*Quis tumultum posuit? regum rex maxi-
mus ille*

Filius: & regū rex Ludouicus honor.

*Quando? post ligurem insubrē siculūm-
que triumphum:*

Post captos reges, Sforciadāsque duces.

*Quis iacet hic? magni heroes Ludouicus
& vxor*

Alma Valentina: regia progenies,

*Aureli procures, Carolus cum fratre
Philippo.*

*Ille auus, illa auia est: hic pater, hic pa-
truuus.*

*Qui genus? à Francis. studium quod? re-
gna tueri,
Bellaque sanguinea sollicitare manu.
Quæ mulier? ducis insubrii pulcherrima
proles,
Ius Mediolani, septraque dote dedit.
Viuerē debuerant propter facta inclyta
semper?
Debuerant: sed mors impia cuncta rapit.
Hos ergo rapuit procures? non, corpora
tantum.
Semper erunt animæ: gloria semper erit.*

*Ludouicus rex xii. quieti perpetuæ
& memoriæ perēni illustrissimorū
principum Ludouici aui. Valētinae
auia, Caroli patris piissimorum
pientissimorumque parentum. ac
Philippi patrui.*

Feliciter

M.D.iii.

P iiii

LES ANTIQVITEZ

En la mesme chapelle est vn sepulchre vulté tout de marbre blâc dore, avec l'effigie d'une ieune princesse de pareille estoffe. est escrit,

Cy gist tresexcellente & noble damoiselle Renee d'Orleans, en son viuant comtesse de Dunois, de Tancarville, de Montgomeri, dame de Mostreubellay, de chasteau Regnault, fille unique delaissee de tresexcellēt & puissant prince & princesse Francois en son viuant duc de Longueville, comte & seigneur desdites comtez & seigneuries, Connestable hereditail de Normandie, lieutenant general & gouuerneur pour le roy en ses pays de Guienne. Et madame Fräcoise d'Alencon son épouse, pere & mere de ladite damoiselle: laquelle trespassa en l'age de vii. ans au lieu de Paris, le

xxiii. iour de May l'an mil v. c. xv.

En la nef de l'eglise,

*Cy gisent G. de Rochefort
Chancelier de France, & madame
G. de Vouurey, il mourut l'an
mil cccc. iiii. xx. xii.*

En la chapelle qui est derriere le grand autel se fait le seruice pour les notaires & secretaires du roy, comme il est contenu en vn tableau estant en ladicte chapelle.

*Le colege des notaires & secretaires du
roy, de la courõne & maison de France,
a fondé cest autel, qui est assis au
chef de ceste eglise, pour le remede &
salut des ames des rois de France, &
de leurs chanceliers, secretaires & no*

LES ANTIQVITEZ

*taires trespassez presens & à venir :
& fut beneit l'an de grace mil ccc.
lxxii. le mecredi feste de la conception
nostre dame , le viii. iour de Decem-
bre par tresreuerēd pere en dieu mon-
sieur Guillaume de Meleun archeuef
que de Sens.*

Au chapitre du cloistre dudit mo-
nastere est graue ce double epita-
phe sur vne tombe.

*Cy gist monseigneur Philippe de Mai-
sieres en Sancters, cheualier, chance-
lier de Chipre, conseiller & banneret
de l'hostel du roy de France Charles
le quint de son nom: qui trespassa de la
gloire de l'hostel roial à l'humilité des
Celestins, l'an de grace mil ccc. iiii. xx
& rēdit son esprit à dieu le xxix. iour
de May, l'an de grace mil cccc. v.*

Ledit cheualier fut fait chancelier de Chipre au temps du tresuaillant roy Pierre de Lizingnen xv. roy Latin de Ierusalem, apres Godefroy de buillon, & roy de Chipre, lequel par sa grande prouesse & haulte emprise print par bataille & à ses frais les citez d'Alexandrie en Egypte, Triple en Surie, Layas en Armenie, Sathalie en Turquie, & plusieurs autres citez & chasteaux sur les ennemis de la foy de Iesus Christ: & apres la pitieuse mort du tresexcellent roy, ledit son chancelier fut appellé au seruice du pape Gregoire ii. & finablement au seruice de son droit seigneur naturel le tressage debõnaire, catholique et bien fortuné roy de France Charles le quint de son nom: desquelz papes & rois les bonnes memoires soyent presentes deuant dieu.

LES ANTIQVITEZ

Le roy Charles le quint en l'an mil ccc.lxxi.dóna aux bourgeois de Paris priuilege de pouoir tenir fiefz, vser & iouyr des tiltres de noblesse.

L'an mil ccc.lxxiiii. il ottroya lettres par lesquelles appert qu'il veult & ordonne que les faulxbourgz de Paris foyent reputez & tenuz de la ville, & vne mesme ville foubz vn mesme nom.

Le colege de Dainuille fut fonde en la maison de mesieurs de Dainuille pres les cordeliers au temps de Charles v. par Iehan de Dainuille secretaire des rois Iehan & Charles v. & par son frere l'euesque de Therouenne: dont les representations sont au coing dudit colege, & en la rue de la harpe.

LES GUERRES ADVE-
nues, & les bastimens faitz au
temps du Roy Charles vi.

E roy Charles vi. cōmença
L à regner l'an mil trois cens
quatre vīgtz. A son entree
en Paris deux mil bourgeois allerēt
au deuant de luy en habitz mipartis
de blanc & de verd. Il crea connesta-
ble de France Oliuier de Clisson de
Bretaigne, lequel feit edifier l'hostel
de Clisson, ainsi dit de son nom.

L'an mil ccc. iiii. xx. j. Hugues Au-
briot preuost de Paris accuse' d'here-
sie & autres crimes, par sentence de
l'euesque de Paris fut presche' publi-
quement sur vn eschau fault au par-
uis nostre dame, & condēne' en pri-
son perpetuelle.

Cestuy Aubriot homme bien ve

LES ANTIQVITEZ

nu en court auoit fait de magnifiques & excellens bastimens, à sçauoir la bastille à la porte s. Antoine.

Les murs de deuers la bastille tout le lōg de l'eau iusques au bouleuert.

Le pont S. Michel sur Seine, ainsi nomme' pource qu'il adresse à la porte d'enfer ou vauuert, que le roy Charles vi. feit nōmer Porte sainct Michel.

Le petit pont.

Le petit chastellet, pour resister contre les courses des escoliers qui ribloyent de nuit. Ces deux edifices furēt bastis de la somme de dix-huit mil escus, enquoy furent taxez & condemnez les Iuifz, lors demourans à Paris, pour les cruautez & iniures qu'ilz faisoient aux citoyens. Au parauant & d'antiquite' y auoit tousiours eu petit pont & petit cha-

stelet aux lieux mesmes, mais il les
fait refaire de neuf, pource qu'ilz ve
noient en ruine.

La commune de Paris pour estre
deschargee des tailles & impositiōs
(nonobstant les remonstrances de
Iehā des marestz aduocat du roy en
la court) apres auoir fait monopol-
les & assemblees, pillā les maisons
des receueurs, fermiers & peagiers,
espendit les deniers par les rues, de-
chira les papiers de comptes, & tua
plusieurs d'iceulx collecteurs des
tailles : autant en feirent ilz en qua-
rante maisons des Iuifz.

De rechef le peuple de Paris se *pau sans se*
mutina pour la cucillette des tailles *marcher pour*
à l'ocasion que l'un des fermiers exi *legion*
gea vne obolle d'une pauvre fem-
me vendāt du cresson. Les manou-
uriers & gens de mestier se mirent

LES ANTIQVITEZ

en armes, rompirent les portes de la maison de la ville, raurēt les armures, entre lesquelz estoient plusieurs moullertz de plomb desquelz ilz assommoyent les receueurs & fermiers sans mercy iusques dans les eglises, mesmement en tuerent vn dans S. Iaques de la boucherie embrassāt l'image de la vierge Marie.

Ce peuple se voulant geter dans les faulxbourgz S. Germaĩ des prez, les habitans luy resisterent, à ceste occasion se ruerēt es prisons de chastelet & de l'euesque de Paris, d'ou ilz mirent hors les prisonniers, entre lesquelz estoit le preuost de Paris Hugues Aubriot, qu'ilz feirent leur capitaine: mais il sabsenta.

Le duc d'Aniou & le duc de Bourgogne eurent debat ensemble pour la priorite du lieu pres la personne du roy.

du roy: le duc d'Aniou se disoit l'aîné, & Philippe se disoit per de France & doyen de Paris, c'est à dire gouverneur.

L'an mil ccc.iiii.xx.iiij. le roy à son retour de Flandres indigne contre les Parisiens entra en armes & ordre de bataille dans la ville de Paris. Les bouleviers & barrières qui estoient deuant la porte S. Denys furent rompuz, & la porte mise en pieces.

Le roy estant assis en vn trone sur les grandz degrez du palais deuant l'effigie de Philippe le bel, feit parler au peuple illec assemble par Pierre d'Orgemont son chancelier: qui recita les rebellions, mutineries & desobeissance de ceulx de Paris, & le vouloir que le roy auoit d'en faire la punition. Le peuple prosterné en terre attendoit la iustice du

Q

roy, mais les deux nepueux du roy à genoux le prièrent qu'il pardonnast au peuple: semblablement les princesses en testes nues gemissoient & pleuroient pour impetrer sa misericorde. Le roy esmeu de pitie' pardonna à la ville, moiennant qu'il en feist mourir trois cens, & les autres baillerēt la moitié de leur biē pour payer son armee.

Les chaines des rues & to^r les bastōs & harnois de guerre furēt prins & mis en la main du roy.

Le roy deposa le preuost des marchās & les escheuins, les offices desquelz ne furent restabliz que cinq ans apres. Iehan des marestz aduocat du roy, aime' du cōmun, en porta la peine, & fut decapite' avec douze autres.

Audit an mil ccc.iiii.xx.iii. le roy

ottroya lettres, par lesquelles appert
que son vouloir estoit que les faulx-
bourgz anciens d'entour Paris fus-
sent cloz & enfermez de groz murs
portes & fossez, & fussent reputez de
ladite ville, & que les habitans fus-
sent iouissans de mesmes priuileges
que ceulx de la ville.

L'an mil ccc.iiii.xx.ix. Isabeau de
Bauieres royne de Frâce faisant son
entree à Paris, & passant sur le pont
aux changes tendu de taffetas bleu
à fleur de lis d'or, vn homme en for-
me d'ange vollant vint des tours no-
stre dame alendroit dudit pont: &
comme la royne passoit luy mit vne
couronne d'or sur la teste: puis par
mesme subtilite' retourna comme
fil eust volle' au lieu d'ou il estoit
party.

L'an mil ccc.iiii.xx.viii. Iehan iu

LES ANTIQVITEZ

uenal des Vrsins, au lieu de Iohá de Folleuille, qui exerçoit les offices des deux preuostez, de Paris, & des marchans, fut cree' par le roy Charles garde de la preuoste' des marchás. Il recouura les libertez des Parisiens parauát diminuez, & feit les fleuves nauigables pour la descente des bateaux.

En ce temps Arnoul braque feit edifier la chapelle intitulee de son nom Chapelle de braque, ou il gist au milieu d'icelle. A costé du grand autel est vne autre chapelle ou est vn sepulchre avec trois effigies d'un homme & deux dames.

Les epitaphes sont telz,

*Cy gist noble & puissant seigneur mes-
sire Nicolas braque iadis seigneur de
S. Morisse & de Chastillös sur loing,*

conseiller & maistre d'hostel du roy
nostre sire : qui trespassa mil ccc. iiii.
xx. viii. le xiii. iour d'Aoust.

Ma dame Iehanne du trēblay iadis fem-
me dudit sieur, qui trespassa l'an mil
ccc. lii. le xiii. iour de Septembre.

Ma dame Iehanne la boutillere de Sen-
lis iadis femme dudit sieur, qui trespas-
sa l'an mil ccc. lxxvi. le xiiii. iour de
Mars.

En ce temps les gounerneurs des
finances du roy, pour espargner ses
deniers, delibererēt de faire vn cerf
d'or malsif : & pour patron fut fait
celuy qui est en la salle du palais en-
tre deux piliers : & deslors fut com-
mence', & la teste & le col faitz de
fin or.

LES ANTIQVITEZ

L'an mil ccc. iiii. xx. xii. pource q̃
messire Pierre de craon ne voulut
comparoir à Paris en iugemēt pour
les naureures par luy fait faire en la
personne d'Oliuier de Clifson con-
nestable, il fut bāny & ses biens con-
fisquez, & par le commandemēt du
roy ses belles & spacieuses maisons
pres l'eglise S. Iehan en greue furēt
abbatues & razees, & le fons fut de-
pute à la sepulture des paroissiens.

Le roy Charles vi. vestu avec au-
cuns de ses familiers, en mode d'hō
me sauuage, & dansant aux torches
en la maison de la royne blanche à
S. Marceau, fut en dāger d'estre bru-
le sans vne damoiselle qui l'affubla
de son mâteau. La maison pour ce-
ste cause fut razee rez piedz rez ter-
re.

L'an mil ccc. iiii. xx. xiii. le roy

donna deux cens marcz d'or pour faire la chaffe S. Loys.

Concile general fut assemble à Paris pour oster le scisme de l'eglise, & deposer deux papes contendās à qui le seroit : en ce fait l'vniuersite de Paris se monstra auoir grand'autorite iusques à sentencier le pape Benoist de renoncer à la dignite.

L'an mil ccc. iiii. xx. xix. Paleologue empereur de Constantinople vint en France, feit son entree à Paris, & logea au Louure.

L'an mil cccc. iij. l'vniuersite de Paris faisant procession à S. Catherine du val des escoliers, vn page de la maison de messire Charles de Sauiſi cheuauchant vn cheual escaillebota vn escolier de la boue du ruisseau : dequoy indigne frappa le page, lequel secouru de ses cōpagnons,

Q iiii

l'un diceulx tira vne sagette iusques au grand autel de ladite eglise S. Catherine comme on vouloit chanter messe. L'vniuersité, qui alors estoit en grand credit, pourchassa tellement la reparation de l'iniure, que la maison du cheualier, cōseiller & chābellan du roy, fut razee iusques à terre, & luy bāny. Toutesfois estāt de retour en Frāce, obtint lettres du roy en date du xv. iour de Septēbre l'an mil cccc. vi. par lesquelles luy fut permis de faire reedifier sa maison par le consentemēt de ladite vniuersité: laquelle neantmoins fut long temps deserte & en ruine iusques au tēps du roy François, qu'elle fut reedifiée: & se nommoit alors la maison du tresorier Morlet.

L'une des grandes portes d'icelle est muree, & dessus est escript le fait

ainsi qu'il l'enfuit,

Ceste maison de Sauoisi en l'an mil cccc.
iiii. fut demolie & abatue par arest,
pour certains forfaictz & excès com-
mis par messire Charles de Sauoisi che-
ualier, pour lors seigneur & proprie-
taire d'icelle maison, & ses seruiteurs,
à aucuns escoliers & suppostz de l'v-
niuersité de Paris, en faisant la pro-
cession de ladicte vniuersité à S. Ca-
therine du val des escoliers pres dudit
lieu, avec autres reparations, fonda-
tions des chapelles, & charges decla-
rees audit arest: & a demouré demo-
lie & abbatue l'espace de cent douze
ans, & iusques à ce que ladicte Vni-
uersité de grace especial & pour cer-
taines causes, a permis la reedificatiō
d'icelle, aux charges cōtenues & de-
clarees es lettres sur ce faictes & pas-

LES ANTIQVITEZ

*fees à ladiçte Vniuersité en l'an mil
cinq cens xvii.*

L'an mil cccc. vii. le xxij. iour de
Nouembre, Loys duc d'Orleans fre
re du roy fut occis de nuit à Paris, au
pourchas du duc de Bourgogne: &
fut inhume' aux Celestins, comme
est dit cy dessus.

En cest an les riuieres ayant este
gelees par la grand' froidure d'yuer,
au degel les glaçons rompirent tous
les pontz de Paris, & rauirent plu
sieurs maisons des pays bas.

L'an mil cccc. viij. messire Guil
laume de Tignouille preuost de Pa
ris feit pendre deux escoliers homi
cides d'un meschant homme: l'vni
uersite' de Paris le pourchassa telle
mēt qu'il fut cōdemne' à faire despē
dre du gibet les deux corps mortz,

les baïser en la bouche, & les faire porter en l'eglise des Mathurins, le conducteur du chariot estre vestu d'un surplis de prestre luy estant sur le cheual. La sepulture se void au cloistre des Mathurins. L'epitaphe est tel,

*Hic subtrus iacent Leodegarius du monf-
sel de Normania, & Oliuerius bour-
geois de Britannia oriundi, clerici sco-
lares quondam ducti ad iustitiam se-
cularem, vbi obierunt, restituti hono-
rifice, & hic sepulti, Anno domini
M.cccc.viii.die xvi.mense Maii.*

L'an mil cccc. ix. le roy Charles
vj. confirma les lettres donnees par
son pere aux bourgeois de Paris tou-
chant la iouissance & priuilege de
tenir fiefz & arrierefiefz, & vser des

LES ANTIQVITEZ

droitz de noblesse, à sçauoir selõ les merites & facultez des personnes, prédre les armes de cheualier, auoir brides d'or, esperons dorez & autres acoustremens appartenans à l'estat de cheualerie.

L'an mil cccc. x. le duc d'Orleans assiegea le duc de Bourgogne dans Paris. La paix s'en feit au chasteau de Vicestre.

L'an mil cccc. xi. Pierre des Essars preuost de Paris tenant le parti du duc de Bourgogne, leua vne compagnie de bouchers de Paris, le capitaine desquelz estoit nomme Caboche. Ilz tenoyent toute la ville en crainte, & feirēt mourir au cuns nobles du parti du duc d'Orleans.

Alors pour la guerre ciuile & factiõ de ces deux princes Paris & autres lieux de Frâce souffrirēt & en-

durèrent beaucoup.

De rechef fut Paris assiege' par le duc d'Orleans, ou se feirēt plusieurs courses des gens de l'un & de l'autre parti.

Audit an mil cccc.xj. le roy Charles vi. se tenant ordinairement à Paris ottroia lettres de reduction de la preuoste des marchans & escheuinnage aux manans & habitans de la ville de Paris, pour en iouyr perpetuellemēt, les remit en leur maison de ville, confirma leurs offices, ensemble les offices du clerc, du greffier & des sergens du parloier aux bourgeois: pour iouyr par eulx de la iurisdiction, cohertion, cognoissance, rétes, reuenus, posselsiōs, droitz, honneurs, noblesses, prerogatiues, frâchises, libertez & priuileges d'anciennete'. Icelles lettres sont en date

LES ANTIQVITEZ

du xx. iour de Ianuier, auquel iour
fut eleu pour preuost des marchans
fire Pierre gentien.

Les eleuz & ordōnez escheuins furent,
Maistre Iehan de Troics.

Iehan de l'oliue.

Denys de saint Yon.

Robert de bellon.

Audit an mil cccc. xj. fut edifiee
la chapelle de l'hospital de S. Ger-
uais, ainsi qu'il est escrit dans icelle.

L'an mil cccc. xij. du xxij. iour de
Feurier, les preuostz de Paris & des
marchans furēt suspens de leurs of-
fices.

L'an mil cccc. treize, au mois de
May, la compagnie des bouchers a-
uec leur capitaine Iehan caboche se
mirent sus de rechef avec le cōmun
de Paris, de tous lesquelz estoiet cō-
ducteurs le seigneur de Iaqueuille,

& maistre Iehã de Troies medecin:
& partàs de l'hostel de la ville aſſie-
gerèt la maison de mōſieur le daul-
phin duc de Guienne, & emmene-
rèt par force pluſieurs nobles cheua-
liers & eſcuyers ſeruiteurs du daul-
phin qu'ilz emprisonnerent en l'ho-
ſtel d'Artois, le duc de Bourgogne
preſent à qui la maison apparte-
noit.

Pierre des Effars preuoſt de Paris
ſ'eſtant par crainte mis en la baſtil-
le, en fut tire par doulces promeſſes
du duc de Bourgōgne, & mene en
la groſſe tour du bois pres le mar-
che aux moutons vis à vis de la tour
de Neſle: & pour les cas à luy impo-
ſez (à tort ou à droit) cōme d'auoir
prins pluſieurs offices, vèdues à ſon
proufit, & amoindri les monnoyes,
fut decapite, & depuis enterre aux

LES ANTIQVITEZ

Mathurins. Deux autres gentilz hōmes de la maison du daulphin, l'un mort en prison & l'autre vif, furent decapitez aux halles, tout par l'ordonnance & autorite desditz bouchers soustenuz du duc de Bourgōgne.

Henry de Marle presidēt en parlement, & Iehan Iuuenal des Vrsins acompagnez des citoyens & bourgeois de Paris, feirent remonstrāce au roy, à monsieur le daulphin, & aux princes de son conseil, touchāt les seditions de la ville de Paris, dōt s'ensuyuroit la ruine du royaume: à ceste occasion le daulphin se monstra le plus fort dans la ville, mit les nobles qui estoient prisonniers, dames & damoiselles hors de prison, q̄ les bouchers y auoyēt mis. Lesq̄lz bouchers se voyās affoibliz s'ensui-
rent

rent es pays du duc de Bourgogne.

Le xxix. iour d'Aoust audit an mil cccc. xiii. le roy donna lettres d'abolitiõ des excès faitz à Paris par le discord de ces deux princes.

Celle mesme année fut eleuee dans l'eglise nostre dame de Paris la grand' image de monseigneur saint Christofle, deuant laquelle image est l'effigie d'un cheualier à genoux, au dessoubz duquel est escript,

C'est la representation de noble homme messire Anthoine des Essars cheualier iadis seigneur de Thieux, de Glaigny au val de Galie, conseiller chancelier du roy nostre sire Charles vi. de ce nom: lequel cheualier feit faire ce grand image en l'honneur & reuerence de monseigneur S. Christofle, l'an mil cccc. xiii.

L'an mil cccc. xviii. le roy Charles
vj. decreta lettres par lesquelles or-
dōna que la grand' boucherie de Pa-
ris seroit abatue & demolie, avec le
corps de la communautē des bou-
chers: & seroyent faites quatre bou-
cheries nouuelles, vne vis à vis de S.
Leufroy, l'autre en la halle de Beau-
uais, la troisieme à l'étour des murs
du cymetiere S. Geruais, & la qua-
triesme à petit pont.

L'an mil cccc. xvii. Taneguy du
chastel preuost de Paris avec vne ar-
mee de Parisiens en haine du duc de
Bourgongne s'en alla assieger la ci-
te de Sens. Ceulx de dedans feirent
composition de luy rendre la vil-
le, & pour ce faire baillerēt ostages:
mais eulx aduertiz que secours leur
venoit du coste de Bourgongne, ne
voulurent rendre leur ville au iour

determine, à ceste cause les ostages eurent les testes trenchees, & moururent pour leur pays.

LA PRINSE DE PARIS.

L'An mil cccc. xviiij. au mois de May, Iehan de Villiers seigneur de l'isle Adam, au nom du duc de Bourgongne entra dedans Paris, par la porte S. Germain des prez, avec ccc. combatans : & de nuit luy feit ouuerture Pernet le clerc ferrurier qui auoit desrobe les clefz à son pere. Le daulphin avec ceulx de son parti se sauua en la bastille S. Antoine. De Villiers criant, Bourgongne, par la ville, tira droit à l'hostel saint Paul ou estoit le roy, en malaise de son esprit, lequel il feit mōter à che-

LES ANTIQVITEZ

ual, & le mena parmy la ville, afin d'atirer à soy la faueur du peuple: & allant avec tel exercite de gēs amassez par les maisons des grandz seigneurs & bourgeois amis & seruiteurs du roy & du daulphin fait vne grande tuerie: entre autres furent occis le comte d'Armignac, Henry de marle chancelier de France, le comte de grand pre, & plusieurs autres prelatz, barons, cheualiers & citoyens iusqu'au nombre de quatre mil.

Monseigneur le dauphin estant alle iusques à Meleun retourna vers Paris avec Pierre de Rieux mareschal de France, & autres de sa compagnie, equipez de gensdarmes, lesquels entrans dans Paris par la bastille S. Antoine, en esperance de recouurer la ville: & estans paruenuz

par la grand' rue iusques à l'apport baudoyer, ou porte baudes, s'amuserent au pillage: dequoy les citoiës irritéz les contraignirent à retraite, & cesser leur entreprise.

Audit an le iij. iour de Iuillet vn compaignon de guerre fortât d'vne tauerne en la rue aux oues, par despit d'auoir perdu son argent au ieu, frappa d'vn couteau l'image de la vierge Marie, qui est encore au coïg de ladite rue derriere S. Magloire: laquelle image rendit sang. Le mal-faïcteur fut puny audit lieu, auquel tous les ans, & à tel iour, on fait vn feu, pour souuenance du miracle.

Au mois d'Aoust ensuyuant le roy confirma à Guy de bar l'office de garde de la preuoste de Paris.

Celle mesme annee la boucherie de Paris fut restablie en sa premiere

LES ANTIQVITEZ

institution. Toutes ces choses se faisoient par l'autorité de Jehan duc de Bourgogne.

L'an mil cccc. xix. Philippe duc de Bourgogne apres que son pere eust esté occis à Montereau, liura la ville de Paris à Henry roy d'Angleterre, avec les pays de Brie & Champagne, ensemble les personnes du roy, la royne & leur fille Catherine estans à Paris.

En ceste année le parlement fut assis à Poitiers par monsieur le daulphin, & y fut xviii. ans, iusques en l'an mil cccc. xxxvj. que Paris fut réduite en l'obeyssance de son roy naturel Charles septiesme.

En telles miseres & afflictions fut la ville de Paris regnant Charles vi.

CE QVI A ESTE FAIT
au temps du roy Charles vii.



Pres que le roy Charles
 vij. eut este sacre à Reins
 il dressa son armee vers
 Paris, dás laquelle estoit
 le duc de Bethfort regent en France
 au nom du roy d'Angleterre: lequel
 voyant que la fortune fauorisoit au
 roy Charles, & voulant aller dōner
 ordre aux affaires de Normandie,
 laissa le gouuernement de Paris à
 Loys de Luxembourg euesque de
 Therouēne, que les Anglois appel-
 loient chancelier de Frâce, à Jehan
 Rachet cheualier Anglois, & à Si-
 mon morhier preuost de Paris, avec
 deux mil hommes d'armes en gar-
 nison.

Le roy Charles estant à S. Denys,

R iiii

les François assirent leur camp au village de la Chapelle, contre lesq̃lz les Parisiens sortirent par plusieurs fois, & combattirent.

Le duc d'Alençon avec sa cōpagnie alla mettre le siege deuant la porte S. Honore, & de prin fault emporta le bouleuert basti contre ladicte porte.

En ce coste y auoit doubles fossez, & entre les deux vne bute à dos d'asne: les François s'estās faitz maistres du premier, s'efforcerēt de toute puissance par la cōduite de la pucelle de gaigner le secōd fosse plein d'eau, le remplissant de bois, pierres terre & autres choses, pour ioindre à la muraille: mais en ce combat fut tire vn coup de trait par vn de ceulx de dedās, dont la pucelle fut nauree en la cuisse, au moyen dequoy la re-

traite fut sonnee & l'entreprise faillie. Cela aduint en l'an mil quatre cens trente.

Audit an soubz le nom de Henry roy d'Angleterre cōmença le parlement à Paris, le lendemain de la cōception nostre dame. Toutes lettres de chancellerie s'expedioient en son nom, estans sceellees d'un seau de cire à doubles armes, de France, & d'Angleterre, dont il s'intituloit roy, & son image estoit de l'autre coste. Aussi durant son regne furent publiques les ordonnances de chastelet, en l'an mil cccc. xxv. lesquelles se doiuent lire en l'auditoire par chacun an le lendemain du dimanche de Quasimodo.

L'an mil cccc. xxxij. Henry vi. du nom roy d'Angleterre, age de douze ans, estant passe en France apres

LES ANTIQVITEZ

le trespas de son pere, vint à Paris en bonne compagnie d'Anglois, & fut couronne roy de France par le cardinal de Vincerstre en la grád' eglise nostre dame de Paris: duquel royaume vsurpe par luy à faulx tiltre il ne iouyt longuement.

Audit an l'eglise S. Paul nouuellement rebastie fut dediee & consacree par reuerend pere en dieu mōsieur Iaques du Chastelier euesque de Paris, le dimenche d'apres Quasimodo. En ceste eglise y a grand nōbre de blasons d'armoiries de princes & seigneurs, qui les y ont fait apposer apres les ioustes & tournois faitz deuant les tournelles. Aussi y sont plusieurs sepultures de nobles personnes: entre lesquelles i'en ay seulemēt note vne, pour l'honneur du personage qui a tant bien escrit

les annales de France.

Cy gist noble hōme & sage maistre Ni-
cole Gilles, en son viuant notaire &
secretaire du roy nostre sire, clerc &
contrerooleur de son tresor, lequel Gil
les fait de ses deniers faire & edifier
ceste chapelle S. Loys, & trespassa le
x. iour de Iuillet, l'an mil v. c. iii.

LA REDUCTION
de Paris.

'An mil cccc. xxxvj. le côte
L de Richemōt connestable
de France sachant que les
Parisiens estoient ennuyez de la do-
mination des Anglois, les fait pra-
tiquier secretement de rendre leur
ville au roy de France, moyennant
qu'il leur promet les remettre en la

LES ANTIQVITEZ

grace du roy, & impetrer pour eulx
 lettres d'abolitiõ de tout ce qui leur
 pourroit estre impute à faulte. Ces
 conclusions prinſes, le conneſtable
 print avec luy le baſtard d'Orleans,
 le ſeigneur de la Suze, le ſeigneur
 de l'iſle Adam, le ſeigneur de Car-
 ment, & autres capitaines, & vin-
 drent au point du iour à la porte S.
 Michel, aſſeant leur camp aux Char-
 treux le vendredi prochain d'apres
 paſques. Michel lallier, Iehan fon-
 taines, & quelques autres citoyens
 aduertiz de leur venue, comme le
 iour commençoit à luyre, eſmeurēt
 le populaire contre les Anglois. A
 iceulx ſe ioignirent Thomas pigache,
 Iehan de ſaint Benoist, Nicolas
 louuier, & Iaques berger, hommes
 de nom, qui tuerent partie des An-
 glois, & les autres meirent en fuite,

faisans beaucoup de prisonniers. Les chaines de fer estans tendues à chascue coing de rue & carrefour de la ville trenchoiét le chemin aux Anglois fuitifz, qui ne sçauoient ou se sauuer tant de ceulx qui les pour-
suyuoient par les rues, que des pierres, tuilles, bois & autres matieres qu'on leur getoit des maisons. La tuerie fut grande, & le chancelier des Anglois, Vilbie capitaine, & Simon morhier preuost de Paris, euitans la fureur du peuple, se retirerēt en la bastille S. Antoine.

Le bruit & clameur du dedās de la ville paruint à l'ouye du conneftable & des Frāçois, lesquelz cognoissans que la deliberation sortoit à effect, les vns rompirent les portes S. Iaques & S. Michel, monterent par dessus les murailles, les autres en-

LES ANTIQVITEZ

trérēt par bateaux dans la ville sans faire meurtre: & tous d'une volée allerēt assieger la bastille que tenoyēt les Anglois: lesquelz desesperer de leur salut, se rendirent & s'en allerēt en plaine liberte' par dehors les murailles, dont ilz furēt moquez & iniurieez du peuple.

Tost apres que le bruit fut appeaise, & q̃ les François furēt seigneurs de la ville, les cloches commencerent à sonner, & en toutes les eglises pour rendre graces à dieu, fut chantē *Te deum laudamus*. Le soir on feit les feux de ioye.

En memoire de ceste reduction messieurs les preuost & escheuins de la ville avec la court de parlemēt vont à nostre dame de Paris, tous les ans, le premier vendredi d'apres pasques, & font chanter le mesme can-

tique.

Peu apres les Parisiens furēt persēcutēz de famine & pestilence, & tout le territoire afflige de la cruauté des gens de guerre: au moyen de quoy peuple innumerable mourut en l'hostel dieu de Paris: dont espouentēz les principaulx de la ville se trāsporterēt en autres lieux, & n'en demoura que trois pour la garder, à sçauoir Adam de Câbray premier presidēt, Ambrois de Lore preuost de Paris, & Simon Charles presidēt des cōptes: à ces causes elle demoura bien deserte.

A ces maulx s'adiousta la course des loups continuelle dedans la ville apres qu'ilz eurēt deuorē plus de iiii. xx. hommes par les chāps, lesquels feirent de grandz dommages aux personnes & aux biens des ci-

royes, & n'osoit on aller de nuit par la ville. Pour reprimer ceste rage louuine fut par edit constituee que pour chasque loup qui seroit prins, les preneurs auroyent xx. solz tournois des deniers du roy, oultre le salaire publicque que le peuple de son bon gre contribuait.

L'ENTREE DU ROY

Charles vii. à Paris.



An mil cccc. xxxvii. le roy Charles vii. feist son entree à Paris le quatriefme iour de Nouembre, enuirō dixhuit mois apres sa reduction.

Auec le roy estoient monseigneur Le daulphin son filz. Meflire Charles d'Aniou frere de la roy

la roync.

Monseigneur le conestable.

Le comte de la Marche.

Le comte de Vendosme.

Le comte de Tancarville.

Le comte de Vertus.

Le bastard d'Orleans.

Et autre grand nombre de ducz, barons & grandz seigneurs.

Au deuant de luy vindrent iusques à la Chapelle les estarz de Paris, à sçauoir,

Le preuost de Paris.

Le preuost des marchans, escheuins & bourgeois.

La court de parlement, iaretournee de Poitiers en Paris.

L'euesque de Paris, le chapitre & clerge.

Le recteur de l'vniuersite', avec les quatre facultez.

La chambre des comptes, & tous
les autres estatz.

Ainsi acompagne vint iufques à
S. Ladre, auquel lieu vindrét au de-
uant de luy xiiii personnages, re-
presentans les sept vertus, & les sept
pechez mortelz, montez sur diuer-
ses especes de bestes.

A l'entree de la porte S. Denys vn
iuuenceau en guise d'un ange volât
en l'air par artifice, luy feit present
des clefz de la ville,

Le roy estoit monte sur vn brauc
courfier, & arme de toutes pieces.

Deuant luy on portoit son heau-
me, sur lequel estoit yne couronne
d'or, sa cote d'armes de veloux azu-
re à trois fleurs de lis d'or, son espec
en escharpe semee de fleurs de lis, le
tour releue de broderie.

Au deuant estoient les heraultz

des princes de son royaume, & d'autres rois & princes estrangers.

Derriere venoyent mil archers avec les gentilsz hommes.

Suyuoit la bataille conduite du bastard d'Orleans, laquelle estoit de huit cens lances: l'enseigne estoit semee d'estoilles d'or, avec l'image S. Michel.

En tel & plus grand triumphe entra Charles vii. dans Paris, laquelle estoit tendue par tout de tapisserie.

Deuant les filles dieu y auoit vne fonteine à quatre tuyaux, l'un fluoit de lait, l'autre de vin vermeil, le iiii. gettoit vin blanc, & le dernier eau claire: & y auoit gens propres avec tasses d'argent pour en presenter à boire aux passans.

Tout le reste des rues S. Denis & autres estoient ornees de theatres,

ieuz, personnages & representatiōs
selon que l'vsage de ce temps là le
permettoit.

L'an mil cccc. l. les Parisiens ad-
uertiz de la victoire des François cō-
tre les Anglois à Formigny, assem-
blerent douze mil enfans masses au
cimetiere des innocens, duquel lieu
ilz allerēt en procesion à nostre da-
me de Paris, chacun portant vn cier-
ge ardent en sa main, pour rendre
graces à dieu.

L'an mil cccc. liii. le roy Charles
vii. crea & institua la iurisdiction des
requestes du palais royal à Paris, le
xv. iour d'Auril, & l'an de son regne
xxxii. auant pasques.

Il feit aussi vne ordonnance par
laquelle les seize examineurs ou
commisaires du chastelet de Paris
sont tenuz chacū endroit soy de de-

mourer aux seize cartiers de la ville
anciennemēt partiz & diuisez soubz
seize quartiniers pour s'iformer des
maluersations & crimes qui pour-
roient aduenir, & en faire rapport à
iustice, afin d'en faire punition.

De son tēps laques cueur de Bour-
ges marchant & depuis argétier de
France fonda le colege des bons en-
fans, & la chapelle S. Cler en la rue
S. Honore: en laquelle chapelle gist
messire Geoffroy cueur cheualier,
qui trespassa l'an mil quatre cēs qua-
tre vingtz & huit.

LES CAS ADVENVZ

au temps de Loys xi.

S iii



Le roy Loys vnziesme apres auoir fait entree tres magnifique en Paris, fut aduise de la rebelliõ des princes de Frâce à l'encõtre de luy, & voulant pouruoir à tel inconuenient luy sembla pour plus expedient d'enuoyer vers les gouuerneurs & habitans de Paris, les solliciter de leur foy, loyauté, seruice & obeissance enuers luy: afin qu'ilz donnassent ordre à ce qu'aucune sedition ne se leuast en la ville, dont les autres du royaume pourroyent prendre mauuais exemple.

Par ceste remonstrance les Parisiens enclins à l'amour de leur roy, establirent guet en la ville, gardes aux portes, dont aucunes furent estoupees, mesmes celle de Bussy, qui a este ouuerte du temps du roy Frã-

çois, feirent racoustrer les chaines
es carrefours de la ville, & reparerēt
leurs fortifications.

On feit apres cōmandement aux
Parisiens d'auoir armures en leurs
maisons, faire le guet dessus les mu-
railles, mettre flambeaux ardens &
lanternes aux carrefours des rues &
fenestres des maisons.

Le roy feit son effort de leuer gēs
de guerre en l'vniuersite' de Paris,
mais Guillaume fichet recteur con-
stamment luy contredit.

Le comte Charles de Charolois
dressant son armee cōtre le roy, de-
māda aux Parisiens passage par de-
dans la ville, sinon se declairoit leur
ennemy. Ce iour estoient à la garde
de la porte S. Denys Pierre l'orfeure
& Iehā de popaincourt bourgeois,
lesquelz donnans responce aux he-

LES ANTIQVITEZ

raultz du comte, auiferent les Bourguignons à S. Ladre. Alors Ioachin Rouault avec les Parisiens saillirēt aux champs, & en tuerēt plusieurs. Les bombardes & artillerie de la ville les cōtraignit se retirer vers Montlehery, ou depuis se donna la bataille qu'on dit la iournee de Montlehery.

Après le conflit le roy se retira à Paris, ou Guillaume Chartier euefque de ladite ville luy feit vne oraison elegante sur la police du royaume.

A ceste cause furent eleuz pour le conseil de la Republique six cōseillers de la court, six de l'vniuersite', & six bourgeois de Paris.

Tous les faules plantez au long des esgoutz de la ville furēt coupez, la voirie de la porte S. Denys fut a-

batue, & rempars furét faitz au dedans des murailles.

L'armee des princes de France, dont estoit principal conducteur le comte de Charolois, asiegea Paris du coste de S. Antoine des champs. Ledit comte enuoya quatre lettres dans la ville : l'une aux citoyens, les autres au parlement, les tierces au clerge, & les dernieres à l'universite : afin de leur notifier la cause de ceste assemblee de guerre.

La lecture faite furent enuoyez ambassadeurs de la ville vers les princes, à sçauoir au nom des citoyens Iehan Choard lieutenāt du preuost de Paris, François Asser, & Arnault l'huillier. Du clerge, Thomas courcelle, Iehan de l'oliue docteurs en theologie, & Eustace l'huillier. De la court de parlemēt, Iehan boulen-

LES ANTIQVITEZ

ger, Iehan fellier & Iaques fournier.
 De l'vniuersite', Iaques iuyn, Iehan
 l'huillier, Iehan de montigny & En
 guerrad parenti medecin. Ceulx cy
 feirent leur legation vers les prin-
 ces cõduitz de Guillaume chartier
 euesque de Paris: & estans en l'ho-
 stel de ville annoncerent publique-
 ment que l'intétion des princes ten-
 doit au but du biẽ public, & afin
 que les affaires du royaume fussent
 plus sagement administrees par le
 roy qu'elles n'estoyent: & que la cau-
 se de prendre les armes estoit pour
 la protection des citoyens: & quant
 à eulx ilz desiroient venir ensemble
 en la ville roiale, en laquelle on doit
 venir demãder le iugemẽt des Frã-
 çois, & qu'a ceste raison ilz requie-
 roient d'y entrer sans faire iniure à
 personne.

A telles conclusions furēt les Parisiens quasi sur le point de les acorder. En ces entrefaites les gens d'armes que le roy y auoit laissez en garnison feirent monstre & reueue generale par les rucs.

Par plusieurs iournees les Parisiens sortirent de la ville sur les Bourguignons par les portes S. Antoine & S. Denys, & tousiours demouroit quelcun de coste ou d'autre.

Les ambassadeurs de Paris furent banniz & enuoyez en exil.

Les gens de guerre de Normandie estans logez à S. Marceau pour le roy, l'un d'iceulx par contumelie appella les Parisiēs Bourguignons, pour ceste cause estant empoigne fait amēde honorable en l'hostel de ville, ou il fut mene en chemise, la teste nue, vne torche ardente en la

LES ANTIQVITEZ

main : & apres s'estre desdit, eut la langue percee d'un fer chault.

Les hommes d'armes estoient logez dans la religion des chartreux, ou ilz feirent beaucoup de dommages.

Vne bataille se donna à S. Marceau ou y en eut beaucoup de prins & d'occis des deux parties.

Le Preuost des marchans assemble les principaux en l'hostel de ville, ou fut ordonne' que de nuit on feroit de grãdz feux aux carrefours de la ville, & que chascun en son quartier feroit le guet en armes pour cōtreuenir à l'insolence des gens d'armes logez par les maisons de la ville, qui se vantoient d'estre seigneurs des biēs meubles de chasque hostel.

Après que la paix fut faite entre le roy & les princes, les Parisiēs luy

feirent vn banquet sumptueux en l'hostel de ville, ou il leur rendit graces de ce qu'ilz estoient demourez en foy permanente enuers luy, & leur donna de grandz priuileges, à sçauoir, Que les bourgeois de Paris ne doiuent estre contraintz à loger par fourrier.

Que nul ne peult empescher ne retarder les viures & marchandises qu'on ameine à Paris.

Que les bourgeois de Paris ayans fiefz ou arrierefiefz sont exéptz d'aller, enuoier ou contribuer au ban & arriereban.

Qu'iceulx bourgeois ne sont tenez respondre, ny ne peuuent estre trais hors des murs & closture de Paris.

Ce pendant que le roy seiournoit à Paris il donna la garde de la preuoste de Paris à Robert de Touteuille

cheualier, & en depofa laqs de Villiers. De Iehá de Nanterre premier prefident il le crea fecond, & donna le premier lieu à Iehan dauuet: puis eleut aucuns citoyens de Paris pour fes confeillers. Toutes ces chofes furent faites l'an mil cccc. lxxv.

L'an mil cccc. lxxvi. par le commandement du roy, & en fa prefence les Parifiens feirent monftres de gens de guerre pour fçauoir quelle force auoit ceste grand' ville, & fortirent par la porte S. Antoine avec les enfeignes deploiees, furent trouuez en nombre lxx. mil hommes aptes aux armes.

De rechef feit faire vne autre mōstre des Parifiens à ladite porte faint Antoine, en la prefence des ambaffadeurs d'Aragon: lefquelz furent nombrez cent quatre mil en armes.

Le roy Loys xi. feit faire la chapelle du palais ou on chante la messe de mesieurs les presidés, & y mit les images de S. Charlemaigne & S. Loys, qu'il osta hors de leurs places, & y en mit d'autres.

Il feit faire son effigie à genoux deuant l'image nostre dame dedás la salle dudit palais.

Il commada aux parisiens de celebrier la feste de S. Charlemaigne, & fonda perpetuellement à la sainte chapelle vne messe par chacun iour en l'honneur de monsieur S. Iehan.

L'an mil cccc.lxj. la maison & religion des beguines pres les Celestins fut restauree & restablie de neuf, & fut nommee l'Aue Maria: ou furent mises les feurs de S. Claire de l'observance de S. François.

LES ANTIQVITEZ

L'an mil cccc.iiii.xx.iiij. le clocher
S. Geneuieue qui auoit dure neuf
cens ans fut entierement brule de
la fouldre du ciel.

DV TEMPS DV ROY

Charles viii.



Loys succeda Charles
viii. son filz, qui feit son
entree à Paris l'an mil
cccc.iiii.xx.iiii.

L'an mil cccc.iiii.xx.v. fut com-
mence à bastir l'hostel assis entre la
chambre des comptes & la maison
du roy, sur le chemin par ou on va
en l'isle du palais, ainsi qu'il est es-
crit en lettre d'or & d'azur dessus
l'une des portes dudit hostel.

Les let-

Les lettres d'or dient l'année

Que l'oeuvre fut encommencee.

Au temps du Roi Charles le huit

Cestui hostel si fut construit.

Les lettres d'or nombrables de ce distique sont V. M. V. I. C. L. L. V. I.

C. V. I. L. I. V. C. V. I.

L'an mil cccc.iiii.xx.x. le hā l'anglois prestre heretique, osta l'hostie & le calice de dessus l'autel ou on chantoit messe en la chapelle saint Crespin & saint Crespinian dans la grand' eglise de Paris, & la getta par terre. L'iniure reparee enuers dieu à la possibilite & deuotion des hommes, mesmemēt du clerge, le sacramentaire fut degrade & brule au marche aux pourceaux. le han stan-

don docteur en theologie se mit en deuoir de le pouoir conuertir. Ice- luy homme tresdocte fonda le cole ge de Mōraigu, & institua en iccluy les pauvres freres estudians appel- lez Capettes.

L'an mil cccc. iiii. xx. xii. par la predication de Iehan tifferrant cor- delier fut commence à Paris l'ordre & religiō de la Magdaleine des fem- mes & filles pecheresses conuerties à penitēce, & leur fut donnee la mai- son d'Orleās à Paris par le duc d'Or- leans, ou elles sont de present, appel- lees les filles repenties.

L'an mil cccc. iiii. xx. xvi. le fleu- ue de Seine se desborda iusques dās la rue & maisons de la megisserie, & autāt ailleurs, en sorte que le lieu de la vallee de misere estoit couuert d'eau iusqs à la porte de Paris. Pour

*on ou voit
de seuerite*

souuenance de cela fut engraue dās
vne pierre d'vne maison faisant le
coing de la megisserie en ladite val-
lee ce qui s'enfuyt,

Mil quatre cens quatre vingtz seize

Le vii. iour de Ianuier,

Seine fut icy à son aise

Battant le siege du pillier.

Depuis ce temps là les maisons
de la vallee de misere aboutissans
deuant S. Leufroy ont este basties:
parauant c'estoit voyerie.

Iceluy roy Charles viij. erigea la
chambre du tresor à Paris dans l'en-
clos du palais, & y mit cinq conseil-
lers. Le roy François en a depuis cree
trois autres, qui font le nombre de
huit.



E roy Loys xii. feit son
entree à Paris le lundy ii.
iour de Iuillet l'an mil
cccc.iii.xx.xviii.

Il institua plusieurs ordonances
pour la reformation de la iustice, &
interpreta les priuileges des estudes
des escoliers. Toutesfois l'vniuersi-
te sentant sa liberte greuce feit plu-
sieurs remonstrances en parlement
pour modifier les statutz royaux, &
à ce qu'ilz ne fussent publiez en icel
le court. Laquelle nonobstant telles
remonstrances proceda à la publi-
cation: dont les escoliers irritéz fei-
rent congregation aux Bernardins,
ou fut conclud que defense seroit
faite à tous regens des coleges, mai-
stres & maistresses d'escoles de ne te

nir escole dans Paris, aux predicateurs de prescher, & aux medecins de subuenir aux malades. Dequoy le roy grandement courrouce vint à Paris acompaigné des grandz seigneurs & environné de gésdarmes, ayans chacun l'arc tédú en la main, & le lendemain seant en parlement confirma ses ordonnances.

Ruine du pont nostre dame.

L'An mil cccc. iiii. xx. xix. le vendredi deuant la toussaintz xxv. iour d'Octobre, le pont nostre dame afsis sur pieux avec soixante maisons dessus edifiees en tresbel ordre & de mesme haulteur, vne heure deuant mydi rebucha dedans la riuere de Seine quatre vingtz deux ans après auoir esté basti.

LES ANTIQVITEZ

Vn maistre charpentier ayāt annonce la future cheute à Iehan papillon lieutenant criminel, il le denonça à la court de parlement, laquelle ordonna ledit lieutenant commissaire pour faire vuider les habitans:lesquelz effraiez de si soudaine ruine & perte de leurs biens & personnes, chacun se hastoit d'emporter ce qui luy appartenoit.

Gardes furent mises aux deux boutz du pont, pour empescher la voie aux passans, à ce que nul ne tombast au peril. A la cheute d'iceluy le cours de Seine fut arreste & remonta contremont, dont quelques filles estans en Glatigny furent noyees. Autres plus curieux de leurs biens que du salut de leurs personnes, perirent avec leurs meubles.

Iaques pié de fer Preuost des mar-

chans & les escheuins furent emprisonnez en la conciergerie du palais par ordonnance de la court, tant pour gratifier au peuple qui se plaignoit de son tresgrand interest aduenue par leur faulte, q̃ pour chastier leur negligence: pour laquelle ilz furent taxez & cōdemnez en grosses amendes, & priuez de leurs offices.

La longueur de ce pont estoit de soixante & dix pas & quatre piedz, la largeur de dixhuit pas. Il estoit soustenu en sa largeur de dixsept ordres de pieux, & chacun ordre de trēte pieux, chacun desquelz auoit de grosseur vn pied en diametre, & en rondeur & circonference trois piedz & vn quart.

Il se treuve au liure noir du chastelet lettres, par lesquelles ledit pōt

nostre dame est donnee à la ville de Paris, reserue au roy le fons de terre, la iustice haulte, basse & moyenne, & qu'il n'y demourra changeurs ny orfeures, avec obligation à icelle ville de le soustenir à ses despens.

Depuis ce temps là iceluy pont a este construit & reedifie tout de pierre de taille, faisant six grandes arches egales, dont les pilastres estans de la largeur du pont sont fondees sur pilotis; & sont renforcees des deux costez selō le cours de l'eau en triângulaire, faisant vne pointe pour empescher & rompre les glaces & autres choses qui luy pourroyēt porter nuisance.

Dessus sont edifiees par symmetrie & proportion d'architecture lxviii. maisons toutes d'une mesure & mesme artifice, de pierres de tail-

*Arches
inscrites*

le & brique, chacune contenant cellier ou caueau, pouuroir, gallerie derriere, cuiſine, deux chambres, & grenier: chacune auſſi eſcrite ſelon le nombre de ſon reng en lettres d'or.

Au mylieu d'iceluy, qui eſt haut, ſont les images de coſte & d'autre de noſtre dame & S. Denys, avec les armes de la ville. Il eſt paue aĩſi que les rues, comme auſſi ſont les autres pontz, en forte que les paſſans eſtrangers penſent eſtre en terre ferme.

Brief quant à la ſtructure des pontz c'eſt le ſeul chef d'oeuure de toute l'Europe. Soubz l'vne des arches eſcrit ce diſtique.

*Incundus geminos poſuit tibi Sequana
pontes,*

Hunc tu iure potes dicere pontificem.

LES ANTIQVITEZ

L'an mil cinq cens six le siege & iurisdiction du Preuost de Paris seāt au chasteau du Louure, à cause de la ruine des edifices du grand chastelet, fut remise & restablie audit chastelet: lequel a este repare tant des amendes prouenantes de parlemēt, que de celles dudit chastelet. C'est la grād' salle ou sont les procureurs, le deuant de laquelle aboutit vers S. Leufroy, ou sont les images de nostre dame, d'un Roy & d'une Roynne. Le dessoubz est voulté par dessus le chemin publique. De ceste salle on va dans vn autre bastimēt fait de brique, faisant le coing comme on descēd en la vallee de misere, lequel a este acheue ceste annee mil cinq cens cinquante.

LA CHAMBRE

doree.



Egnant ledit Loys xii. la grand' chābre de la court de parlemēt ou sont plai dees les appellations verbales fut sumptueusement decoree & enrichie d'or fin & d'azur distinctement separez, selō les images, armoiries, frizures, medailles, ouurages antiques, crotelques, bestions, mannequins, bordures & autres especes de figures entaillees à demy bosse.

A l'entree d'icelle chambre est la figure d'un lion dore', ayant la teste baissée contre terre, & la queue entre les iambes : signifiant que toute personne tant soit grāde en ce roy-

LES ANTIQVITEZ
aume doit obeyr & se rendre hūble
soubz les loix & iugemens de ladite
court.

LA CHAMBRE
des comptes.

Edit seigneur Roy feit edi-
fier la chambre des cōptes,
ouurage tresmagnifiq &
excellent edifice: sur le deuāt de la-
quelle se presentent en veue v. ima-
ges: la premiere est temperance, la-
quelle tient vne horloge & des lu-
nettes. Soubz elle est escrit,

Temperantia.

Mihi spreta voluptas.

La seconde est Prudence, laquel-
le tient vn miroir & vn crible.

Dessoubz est escrit,

Prudentia.

Conciliis verum speculor.

La tierce est Iustice, tenant vne balance & vne espee, & est escript dessoubz elle,

Iustitia.

Sua cuique ministro.

La quatriesme est Force, qui embrasse vne tour, & tient de l'autre main vn serpent: est escript soubz ses piedz,

Fortitudo.

Me dolor atque metus fugiunt.

L'image du Roy est au mylieu des quatre, vestu d'un manteau royal, & tient en vne main le septre du royaume, & en l'autre la main de Iustice. Au dessoubz est escript,

*Ludouicus huius nominis duodecimus
anno sue ætatis xlv.*

Au plus bas est ce distique,

*Quatuor has comites foueo caelestia dona
Innocuæ pacis prospera septra gerens.*

LES ANTIQVITEZ

Dessus le portail du premier per-
ron des grandz degrez de ladire chã-
bre sont les armes de Frãce, au des-
sus d'vn porc epic couronné, portees
par deux cerfz volans. Et dessoubz
est escript,

*Regia Francorum probitas, Ludovicus
honesti*

Cultor, & æthereæ religionis appex.

Ledit seigneur Roy xii. acheta la
maison peinte des gestes de Hercu-
les pres les Augustins, laquelle auoit
este edifice au lieu ou estoit vne
voyerie par vn gentil hõme de Flan-
dres nomme Aluin. Le Roy Fran-
çois la donna depuis à messire An-
toine du prat chancelier de France.

DV TEMPS DV ROY

Francois, & des bastimens

par luy faitz.

IL me seroit impossible d'escrire iusques à suffisance les choses qui ont este faites auant ma naissance, quand ie ne puis selon le deuoir reciter ce qui est aduenu de mon temps en ceste ville de Paris: neantmoins en procedant sommairement ie diray ce qui appartient à l'ordre de nostre histoire, ainsi que le sujet de la matiere s'y offrira.

Le Roy François premier du nom au commencement de son regne a cōfirmé & autorisé toutes les libertez franchises & priuileges tant de l'hostel de la ville, preuosté des mar

chans, que de l'vniuersite de Paris: comme il appert par les ordonnances & editz dudit Seigneur.

Il feit son entree à Paris l'an mil cinq cens xiiii.

L'an mil cinq cens xxiii. les Anglois estans en Picardie les cloches ne furent sonnees le iour des trespassez dans Paris, & furent les chaines tendues & guet ordonne parmy la ville, tant à ceste cause, que pour la crainte des bouteux.

Monsieur de Vendosme gouverneur de Paris & de l'isle de France feit faire des tréchees hors les faulxbourgz depuis les fossez S. Honore, iusques à ceulx de S. Marti: & pour feurete de la ville furent leuez parmy le populaire deux mil aduenturiers.

L'an mil cinq cens xxvii. les Parisiens

rifiens feirent present au Roy de cēt cinquante mil francz, pour la deliurance de messieurs les enfans estās en Espagne.

L'an mil cinq cens xxviii. le dernier iour de May, vn heretique rōpit & coupa la tēste à vne image de nostre dame estant derriere le petit S. Antoine: pour reparation duquel scandale le Roy François vint en processio à pied iusques audit lieu, auquel il assit vne autre image toute d'argent, luy acompagne des grādz princes, seigneurs & cardinaulx de France. On appelle icelle image, nostre dame d'argent: & celle de pierre à laquelle l'iniure auoit este faite, est gardee en grande reuerence en l'eglise S. Geruais: on la nōme nostre dame de souffrance.

En ceste annee madame Renee

LES ANTIQVITEZ

filles du Roy Loys xii. fut espousee
au Duc de Ferrare en la S. chapelle.
Le festin fut fait au palais.

En ce mesme temps le herault de
l'Empereur fut receu en la grãd' sal-
le du palais, & pour ce faire le Roy
fait dresser sur la table de marbre vn
theatre pour luy & ceulx de son sãg.
Ledit herault ne fut ouy, pource
qu'il n'auoit lettres de la part de son
maistre.

Audit an fut acheue' de bastir le
colege du Mans.

L'an mil cinq cens xxix. au mois
de Decembre trespassa Iehan de Sel-
ua president en parlement. Il fut in-
hume' à S. Nicolas du chardõneret,
ou on lit ainsi son epitaphe,

D. O. M.

*Iohanni seluæ Parisiensis senatus am-
plissimi Gallie ordinis præsidi, sum-*

mo magnæ probitatis atq; integritatis viro. déque Repub. in qua per multos honoris & dignitatis gradus cum eos propter incredibilem eius moderantiam non concupiuiſſet, adeptus eſt benemerito. Apud inſubres Anglos atque Hiſpanos cum de reb. maximis ad eos miſſus eſſet, ob eximiam eius in adminiſtrandis negotiis, prudentiam ceteraſq; non vulgares virtutes præcognito valdèq; laudato Regi magno Francisco, à quo in ſæctus atq; interius conſilium aſſumptus eſt, ob exploratam difficilimis atque grauiſ. temporib. fidem eius & indiſtriā gratò atq; probato Ceciliaq; Buxiæ bonæ bonis prognatæ, caſtè, pudicè ac liberaliter ab illis dum vixerunt educati parentib. opt. atq; chariſ. P.

L'an mil cinq cens xxx. fut aba-

tue & demolie la faulſe porte ſaint Martin, au mois de Septembre, auſſi furēt les autres faulſes portes dont eſt traite cy deſſus.

Audit an le v. iour de Mars Eleonor ſeur de l'Empereur, & eſpouſe du Roy François feit ſon entree à Paris.

En ce meſme temps le Roy reſtaurateur des bonnes artz & lettres inſtitua en l'vniuerſite' leçons publiques en Hebreu, Grec & Latin, & entretint gens doctes & mathematiques, rendant par ce moyen icelle vniuerſite' de Paris treſſloriſſante.

L'an mil cinq cēs xxxii. le ix iour d'Aouſt, fut la premiere pierre aſſiſe par le preuoſt de Paris à S. Euſtace, pour icelle eglise eſtre reedifiee & accreue iuſqu'au lieu dit la croix neuue. Le commencemēt dudit ba-

stiment tesmoigne qu'en la perfection d'iceluy il sera vn des plus excellens de la ville. De l'antiquite d'icelle on dit ainsi, Vn bourgeois de Paris nomme Alais demourât pres le pont Alais, ainsi dit de son nom, faisant conscience d'auoir mis impost d'vn denier sur chasque pënier de poisson, feit edifier vne chapelle dedice au nom de sainte Agnes, laquelle depuis a este faite paroisse, & dedice au martyr S. Eustace.

EDIFICE DE L'HOS-

stel de la ville.



An mil cinq cens xxxiiij. fut commēce le tresmagnifique edifice de l'hôtel de la ville de Paris, bastiment tresexcellent en nostre age.

LES ANTIQVITEZ

Sur le portail duquel est ainsi eſcrit
en lettres d'or,

SENATVI, POPVLO, E-
QVITIBVSQVE PARI-
SIEN. PIE DE SE MERI-
TIS FRANCISCVS PRI-
MVSVS FRANCORVM REX
POTENTISSIMVS HAS
ÆDES A FVNDAMEN-
TIS EXTRVENDAS MÅ
NDAVIT AC CVRAVIT,
COGENDISQVE PVBLI-
CE CONSILIIIS ET ADMI-
NISTRANDÆ REIPVBLI-
CÆ DICAVIT. ANNO
A SALVTE CONDITA,
M.D.XXXIII. IDIBVS IV
LII.

INCISVM M.D.XXX-
III. IDIBVS SEPTEMB.

PETRO VIOLA PRÆFECTO DECVRIONVM.
CLAUDIO DANIELE. IOHANNE BARTOLOMEO.
MARTINO BRAGELO-
NIO. IOHANNE CVRTI
NO. DECVRIONIBVS.

DOMINICO CORTO-
NENSI ARCHITE-
CTANTE.

L'an mil cinq cens xxxiiii. aucuns
Lutheriens affixerent par les carre-
fours de Paris libelles & placars dif-
famatoires contre le S. Sacremēt de
l'autel. Le Roy pour reparation du
crime de lese maïeste' diuine alla en
procession à pied, teste nue, & la tor-
che au poing apres la S. hostie qu'il
faisoit porter deuant luy, depuis la

paroiſſe S. Germain l'Auxerrois iufques à la grand' eglise, luy acompagne de meſſeigneurs ſes enfans, & des princes de ſon fang. A ceſte proceſſion furent portees entierement toutes les S. reliques tant des faulxbourgs q̄ de la ville, & meſmement celles de la S. chapelle, ce qui n'auoit iamais eſte' veu. Et apres le mydi du iour de ceſte proceſſion furent brulez ſix Lutheriës, les compagnõs deſquelz & de ſemblable ſecte deuant & apres finerent leurs iours en grand nombre par le meſme tourment.

L'an mil cinq cens xxxv. fut peinte la vie du prophete Helie au cloiſtre des Carmes.

En ce temps on apropria la ſalle S. Loys dans le palais, pour y tenir la chambre criminelle de parlement.

En la mesme saison fut acheuee l'augmētation du bastiment de l'hostel dieu de Paris du coste' de septentrion, des biens de monsieur Antoine du prat Chancelier de Frāce, l'effigie duquel est à genoux avec celle du Roy François au deuant de l'edifice.

L'an mil cinq cens xxxvi. le dernier iour de Iuillet furent commencez les rempars, fossez & trenchees pour enclore les faulxbourgz & la ville de Paris, par le commandement de Iehan du Bellay Cardinal, Euesque & gouuerneur d'icelle ville.

En ce temps les moines S. Eloy furent ostez de ladite prioure', & en leur lieu furent mis prestres seculiers.

Le iour saint Matthieu audit an, pource que la cōpagnie des gens de

LES ANTIQVITEZ

guerre à pied qu'on auoit leuez en Paris pour la defense d'icelle, n'auoit este payee, ilz rentrerent dans la ville, assiegerēt la maison de l'Euesque, & apres quelques effortz en furēt prins trois (le reste s'esuanouissant comme fumee) qui furent penduz & estranglez au paruis nostre dame.

Ceste annee le dernier iour de Decembre le Roy d'Escocce feit son entree à Paris, & le lendemain premier iour de Ianuier il espousa à nostre dame madame Magdaleine fille du Roy. Le festin fut au palais.

L'an mil cinq cens xxxviii. le xix. iour de Iuillet enuiron cinq heures du soir, apres grandes tourmentes, esclairs & vëtz merueilleux, la foudre tomba sur la tour de Billy derriere les Celestins, en laq̃lle estoÿēt

pres de deux cens caques de poul-
dre à canon, à cause dequoy toute la
tour fut embrazee & rompue par la
violéce du feu, de telle furie que les
fondemens furent arrachez du fons
de terre, & les pierres transportees
par le pouffement du feu iusques à
S. Antoine des chāps, S. Victor, au
terrain, & dās la ville: & ne demou-
ra en la place aucūe forme de tour.
Ceste demolition gasta tous les iar-
dins, abatit la muraille des Celestīs,
& toutes leurs verrieres, brisa les
maisons d'alentour, & tua & bleffa
pluseurs personnes. Les verrieres
de S. Paul, de S. Geruaïs, de S. Vi-
ctor & de S. Marceau en tomberent
par terre, & les poissons sans nōbre
furent veuz mortz sur le fleuve de
Seine.

En ceste annee furent instituez

LES ANTIQVITEZ

par la Roynne de Nauarre les enfans orphelins appelez les enfans rouges: & pour leur demourance fut fondee & edifiee vne maison avec vne belle chapelle derriere le tēple, qui a este fort augmētēe par les biē-faictz des Parisiens.

L'an mil cinq cens xxxix. le premier iour de Ianuier, Charles v. Em pereur passant en France pour aller en ses pays fait son entree en la ville de Paris, venant par la porte S. Antoine: ou il fut receu & honore par commandement du Roy en triumphes, theatres & appareilz de magnificence. Il alla rendre graces à dieu en l'eglise nostre dame, & de là au palais, ou le Roy l'attendoit avec preparation d'un festin tresopulēt.

L'an mil cinq cens xliiii. la ville de Paris receut vne punitiō diuine,

car l'Empereur avec grand' armee
estant entre en France vint iusques
à Chasteautierry : à raison dequoy
aucuns Parisiens transporterēt eulx
& leurs biens es autres bōnes villes
fermees. Ceulx qui demourerēt de-
dans, la plus part gens de mestier, se
mirēt en armes & feirent monstres
en la presence du Roy : mais la gra-
ce à dieu on n'eut aucun besoing
d'eulx, par ce q̄ l'Empereur se retira.

L'an mil cinq cens xlv. trespassa
vn ieune seigneur Aleman estudiāt
à Paris, lequel fut ensepulture au
mylieu du cymetiere saint Seuerin.
Son effigie est eleuee sur son tom-
beau, & à l'entour est escript vn tele
pitaphe.

EN SOUVVENANCE DV
tresnoble sang des comtes de Phrise

LES ANTIQVITEZ

orientale, aussi pour les dons de graces tant de l'esprit que du corps de feu noble homme Ennon de Embda eleu gouverneur & satrape de la cité de Embda, qui sur le cours de ses études fut icy rauy par mort en l'aage de xxiii. ans, au grand regret de son pays & de tous ses amis: nobles femmes sa mere grand & sa dolente mere ont à leur cher & vniue filz fait dresser ce present tombeau, en tesmoignage du deuoir de vraie & pure amitié & certaine esperance de la resurrection du corps qui icy repose. Il trespassa en l'an de nostre seigneur 1545. le 18. de Iuillet.

EDIFICES AV TEMPS

du Roy Francois.

Out le temps du regne dudit seigneur Roy on ne cessa de bastir dedans Paris.

Premierement furent faites les longues murailles du quay & chaussee de la megisserie depuis la vallee de misere iusques à la porte neuue, par dela le chasteau du Louure tout le long de la riuiere, ouurage digne d'une telle ville, pour mettre les bateaux & marchandises en seurete.

Icelle porte neuue fut faite au lieu ou iamais n'y en auoit eu, dont le chemin pour sortir aux champs fut beaucoup plus brief.

Ledit seigneur des l'an mil cinq

cens vingtneuf feit razer la grosse tour du Louure, pour spacer & amplifier la court d'iccluy chasteau: auquel il feit faire de grandes reparations & nouueaux edifices : entre lesquelz, vn peu deuant son trespas, feit commencer vne grand' salle à la mode des antiques, la plus excellete selon l'art d'architecture, qu'on veid iamais : laquelle le Roy nostre sire Henry secōd du nom, à present regnant, a fait paracheuer.

Sur le portail d'icelle est escrit en lettres d'or sur champ noir ce qui s'ensuyt en la table suyuant,

HEN-

HENRICVS II. CHRISTIA
 NISS. VETVSTATE COL
 LAPSVM REFICI COEPT.
 A PAT. FRANCISCO I.
 R. CHRISTIANISS. MOR
 TVI SANCTISS. PARENT.
 MEMOR PIENTISS. FI
 LIVS ABSOLVIT.

AN. A
 SALV.
 RESTI.

M. D.
 XXXX
 VIII.

Aux deux boutz d'icelle est escrit,

VIRTVTI
 REGIS INVICTIS
 SIMI.

Ledit seigneur feit aussi edifier
 de neuf le chasteau de Madric pres
 Paris, feit reparer de sumptueux edi

fices le chasteau de S. Germain en Laye, & orna de bastimens excellés & ouurages antiques sa maison de Fonteinebelleau.

Par son commandement furent faitz les réparts es portes S. Antoine, du Tēple, S. Michel, S. Iaques, & autres lieux, en l'an. mil v. c. xliiii.

On feit de son tēps ouuerture dela porte de Bussy bastie toute de neuf.

A ceste occasion les grandz seigneurs mesmes ceulx de la iustice & les bourgeois feirent bastir hors icelle porte & en tout le faulxbourg S. Germain des prez grand nombre de beaux hostelz & riches maisons: & non seulement en ce lieu, mais es faulxbourgz S. Victor, depuis Coppeaux iusques à S. Marceau, faulxbourgz S. Iaques & S. Michel: tellement qu'ilz sont augmētez de moi-

tie. Autant en a este fait aux faulxbourgz S. Denys sur la montaigne & voerie du grād moulin, qu'on appelle à present la Villeneuue: à la porte Montmartre, & generalemēt en tous les faulxbourgz de Paris, cōtinuāt par nouuelles rues d'un faulxbourg à l'autre: car la moitié des terres desditz lieux ont este employees en bastimēs, de sorte que le tout ensemble nouveau basti feroit mōstre d'une bien grand' ville.

Aussi furent baillez à bastir l'hostel de Flandres, ou peu parauant auoiēt este iouez les misteres du vieil testament, de la passion, & des actes des apostres: les hostelz de Bourgōgne, & d'Artois, d'Orleans à S. Marceau, les terres & closture S. Catherine du val des escoliers, les terres de derriere les Celestins, l'hostel de

LES ANTIQVITEZ

la Royne, & derriere S. Paul, les iardins qui estoient encores demourez derriere & à l'étour S. Eloy, vne partie de la cousture ou closture du Tēple, & autres lieux.

Furent aussi cōmencees à restaurer & reedifier de neuf les eglises S. Victor, S. Estienne du mont, S. Berthelemy, S. Croix en la drapperie, la Magdaleine, S. Merry, S. Geruais, S. Eustace, S. Sauueur, S. Iaques de la boucherie en partie avec son fort clocher, S. Andri des artz en partie, S. Iehan en greue, S. Germain l'Auxerrois en partie, S. Bon en partie, S. Germain le vieil, & autres.

En faisant les fondemens de la neuue eglise saint Merry on trouua foubz le grand autel dans vn tombeau de pierre le corps de son fondateur, ayant des botines de cuir dore

aux iâbes, lequel si tost qu'il fut touché de l'air tourna en pouldre. Son epitaphe estoit aupres, la date duq̃l pour la vieillesse ne peut estre recongneue. Cest epitaphe fut engraue en vne autre pierre qui est au milieu du choeur, & contient ainsi,

*HIC IACET VIR BONÆ
MEMORIÆ ODO
FALCONARI
FVNDATOR HVIVS
ECCLESIAE.*

Anciennement n'estoit qu'une petite chapelle, en laquelle (dit Vincent l'historial, au xxv. liure, chapit. lxxxii.) S. Merry trespassa: son corps y fut enterre', & y reposa deux ans. Et depuis en l'an mil ccc. iiii. il fut leue de terre, & mis en vne chaise d'ar

gēt en la mesme chapelle, qui estoit alors dedice au nom de S. Pierre.

Retournant au Roy François, il erigea la compagnie des cēt haquebutiers de la ville de Paris.

En son temps furent rebasties de neuf les fontaines de la croix du tiroir, & du ponceau.

Fut aussi edifie le magnifique hostel de Fescamp.

Il feist edifier la chambre du conseil pres la grand' chambre doree en parlement.

Furent aussi dressees les petites loges & ouuroirs de gens de mestier en la court du palais, contre les gros murs & à l'entour du cymetiere de la S. chapelle.

Ledit seigneur Roy crea & erigea la iurisdiction du bailliage de Paris, & vn conseruateur pour cognoistre

des causes des priuileges royaux de l'vniuersite: lequel bailliage fut tenu premieremēt en l'hostel de Nesle, depuis au petit chastelet, & apres le reunit avec la preuoste de Paris.

Il erigea aussi vn lieutenant particulier ciuil & criminel en la preuoste de Paris.

Encores ledit seigneur donna par lettres exemption à la ville de Paris & à ses citoiens d'aller au ban & arriereban.

DV ROY HENRY A

present regnant.



LE Roy François estāt alle de vie à trespas le dernier iour de Mars l'an m. d. xlvj. luy succeda le roy nostre sire Henry second du nom.

L'an mil cinq cens xlvii. premiere annee de son regne le samedi x. de Decēbre, estāt la riuere de Seine agrādīe oultre ses limites, & à l'ocasiō d'aucuns grādz bateaux qui donnerēt contre le pont S. Michel, neuf maisons assises sur iceluy vers le regard de petit pont trebucherent dās le fleuve.

Depuis on a refait ledit pont tout de neuf, & dessus ont este basties de tresbelles maifōs egales en haulteur & massonnees de pierre de brique.

Ce pont a este iadis basti droit à la ligne sur pilliers de pierre, ainsi qu'on peult voir quand les eaux de Seine sont basses.

Or puis qu'il vient à propos ie diray en passant que le pont aux changes estoit aussi d'anciennete tout droit depuis le deuant du palais iuf-

ques soubz la porte de chastelet, dõt les piles se peuuent encores voir en temps sec. La porte s. Leufroy estoit à l'alignement dudit pont, & le lieu de quelques maisons qui sont à l'entour de ladite chapelle y seruoit de cimetiere. Apres que ledit pont aux changes eut este' dresse' ainsi qu'on le void, afin d'abreger le chemin, on rompit les maisons qui sont à l'opposite de la megisserie, & fait on vne rue qu'on appelle la tournee du pont: sur laquelle sont basties chambres en recompēse des maisons qui auoyent este' ostees aux proprietaires. Au bout dudit pont vis à vis du chef S. Leufroy ou est l'esgout, y auoit vn abreuuoir de cheuaulx, qui aboutissoit à l'escorcherie: cōme on a trouue' en faisant les fondemens d'aucunes maisons.

LES ANTIQVITEZ

L'an mil cinq cens xlviii. au mois de Iuillet, pour peu d'occasiõ fut suscitee vne querele & seditiõ qui dura longuemēt entre les escoliers, les religieux abbe' & conuent de S. Germain des prez, & les habitās des maisons assises au pre' aux clercz : dont fensuyuit qu'iceulx escoliers demolirent & ruerent par terre vn grand clos de l'abbaye, & arracherēt les vignes qui y estoyent, rompirent les maisons des seigneurs & bourgeois situees audit pre', mirent en friche les beaux iardins, & abandonnerēt tout au pillage, disans à eulx appartenir ledit pre' aux clercz, & qu'il n'estoit loisible à aucun d'y edifier.

La court de parlement pour obuier à telz inconueniens enuoya sur le lieu monsieur Genton preuost de l'hostel du Roy, & le lieutenant cri-

minel, acōpaignez de leurs archers, fergēs & guet de la ville, pour tenir force contre les escoliers, aucuns desquelz furent prins & mis en prison.

En fin apres que les religieux de S. Germain, qui auoient baille' ledit pre' à bastir, & le recteur de l'vniuersite', ensemble les detenteurs des heritages eurent este' ouys, icelle court delegua deux conseillers commissaires, pour limiter & borner ledit pre' aux clercz, afin de faire droit aux parties.

Le x. iour de Iuillet audit an fut prononce' en parlement l'arrest dudit pre' aux clercz, par lequel fut dit entre autres articles que toutes les veues de l'abbaye ayans regard sur iceluy pre' seroient bouchees, & par mesme moyē les veues des maisons

LES ANTIQVITEZ

circonuoifines. Que apres la limitation & borne faite dudit pre' aux clercz, les maisons estans trouuees dedans ledit pre' seroiēt razees. Que les religieux ouuriroyent le passage ancien de derriere l'abbaye, & pour ce faire feroit rompu leur clos neuf, pour y faire voyerie. Qu'iceulx religieux bailleroient lieu sur leurs terres pour porter les immondices de leur seigneurie, & autre lieu aux maquignons pour voltiger leurs cheuaulx: avec defenses aux porteurs de vuidanges d'en porter audit pre', & aux maquignons d'y pourmener leurs cheuaulx, sur amendes.

Toutesfois nonobstāt l'arrest les escoliers ne se desisterēt d'abatre les maisons, rompre les iardins, & mettre le feu dedans: & fut la furie d'iceulx trop lōgue & dommageable

à plusieurs.

Audit an le ieudi xvii. iour de Iā uier fut public' en parlement l'edit du Roy, par leq̃l est defendu de bastir & edifier maisōs es faulxbourgz de Paris, & que les bastimens commēcez qui n'auoyent forme ne face de maison ne seroyent paracheuez.

En ce temps fut dressée la montee pour aller en la chambre des generaulx des aides, sur la petite salle du palais, ouuree des deuises du roy & de plusieurs HH couronnees.

L'ENTREE DV ROY

à Paris.



An mil cinq cens xlix. le xvi. iour de Iuin, le Roy fait son entree en armes à Paris, la pl^r riche & ma-

LES ANTIQVITEZ

gnifique qui fut iamais veue entre les François, tant du coste' du Roy, que de la part de la ville, qui n'auoit en rien espargne' ses tresors ny ses bons espritz, pour rendre l'honneur deu à son prince, tât en habitz & ornemens, qu'en theatres & belles inuétions, dont ie descriray en passant les plus singulieres.

A la porte royale S. Denys, par laquelle ledit Seigneur deuoit entrer, y auoit vn auant portail d'ouurage Tuscan & dorique, aux deux costez duquel estoyēt deux grandz Colofses d'hommes mis en lieu de colonnes, tenant chacun vn grand croissant d'argent, dans lequelz estoit escrit en lettre Romaine la deuise du Roy. D
O
N
E
C
T
O
T
V
M
I
M
P
L
E
A
T
O
R
B
E
M
.

A la sommite' de cest auant por-

tail estoit vn Hercules de Gaule, dōt le visage ressembloit au feu Roy François. Il tenoit en sa main dextre vne lance entortillee d'un serpēt & d'un laurier: signifiant que guerre conduite par prudence donne la victoire. En la gauche tenoit son arc, aiant le carquois en escharpe. Quatre chaines sortoyent de sa bouche, assez lasches, qui estoient atachees aux oreilles de quatre personnages. L'un representoit l'Eglise, l'autre Noblesse, le tiers Conseil, & le quatriesme Labeur. Es noms desquelz estoit escrit en lettres d'or, **TRAHIMVR, SEQVIMVRQVE VOLENTES.** Signifiant qu'iceluy Roy François par sa douce eloquēce & faitz belliques auoit attiré to^s estatz à luy: cōme le denotoyēt iiii. vers escritz en vn tableau,

LES ANTIQVITEZ

Par ma doulce eloquence & royale bôté,
Chacun prenoit plaisir à m'honorer &
suyure.

Chacun voyant aussi mon successeur
m'ensuyure

L'honore & suyrt, contraint de franche
volunté.

En vn autre tableau estoit escrit,
Ingredere, & magnos, aderit iam tem-
pus, honores
Aggredere.

A la fontaine du ponceau y auoit
trois Fortunes assises soubz vn Iupi-
ter. La premiere d'or, tenant vn gou-
uernail en dextre, & vne corne d'a-
bondance en la fenestre : elle repre-
sentoit le Roy, & le royaume. & por-
toit par escrit,

REGNORVM SORS DI-
VA COMES.

La se

La seconde estoit d'argent & armee, representant les nobles : son mot est tel,

SORS FIDA POTENTVM.

La tierce de plomb signifioit le peuple, & tenoit vn coultre de char rue. Elle auoit ailles au dos, & disoit,

IMPIGRA IVSTAQVE
SORS PLEBIS.

L'image de Iupiter auoit ces motz,

TIBI SCEPTRA IOVEM-
QVE CONSILIAN.

En vn tableau estoit escrit,

*Le grand Romain sa louenge autorise
Du sort fatal de sa prosperité:
Mais plus d'honneur a le Roy merité,
A qui son triple & vn Dieu fauorise.*

LES ANTIQVITEZ

Deuant S. Iaques de l'hospital estoit vn grand arc triumphal à deux faces, soubz lequel cōuenoit passer, & soubz la clef d'iceluy se repositoit la Gaule ou France couronnee de trois tours representâtes Celte, Belge & Aquitaine. Elle estoit vestue d'un drap d'or frize d'azur, & tenoit en ses mains des fleurs & fruitz, ayât vn tel escreteau soubz ses piedz,

GALLIA FERTILIS.

*Terra antiqua, potens armis, atque vber-
re gleba*

Terna tibi populos Gallia mater alo.

Et en François,

*L'antique Cibelé gloire produit aux
dieux*

*Et preste abondamment substance à sa
nature:*

*Moy Gaule ie produy hōneur & nour-
riture*

*Au Roy, à ses subietz & hommes de
tous lieux.*

Dans les pedestalz y auoit deux
tableaux consacrez à la France, en
l'un estoit escrit en lettres d'or,

M A T R I P I Æ .

Et en l'autre,

P O P V L O R V M O M N I V M
A L V M N Æ S . D .

Dedans les flancz y auoit deux
plates peintures tres artistes : en l'un
ne estoit represente le fleuve de Sei-
ne en forme d'homme age, couron-
ne de laurier, & sortant nud d'une
riuiere entre des roseaux. En let-
tres d'or estoit escrit,

F O E L I X S E Q V A N Æ
V B E R T A S .

LES ANTIQVITEZ

L'autre peinture representoit vn
pareil fleuve, pour la riuere de Mar
ne. L'escriteau disoit,

GRATA MATRONÆ
AMOENITAS.

En la seconde face de l'arc estoit
l'effigie au naturel d'un hōme sim
plement vestu, tenant vne coupe
d'or en sa dextre, & en l'autre vne
poignee de ble. Dessoubz estoit e
scrit,

BONVS EVENTVS.

*Quum tibi tot foueant foecunda numi-
na terra,*

*Adsum ego, & euentis cuncta secon-
do meis.*

En François estoit escrit,
Flore promet par son mary Zephire
Des fructz et fleurs heureux euenemēt.
Le Roy promet par son aduenement
Le vray bon heur ou toute France aspire.

Deuant l'eglise du Sepulchre y auoit vn perron, & dessus la figure de vn animal d'Ethiope nomme Rhinoceros: sur le dos duquel estoit posee vne aiguille trigonale en forme de pyramide, enrichie de compartimés, des armes, deuises & couleurs du Roy & de la Royne. A la pointe de l'aiguille estoit vn globe sur leq̃l estoit en piedz la Frâce armee & vestue de la coste d'armes semee de fleurs de lis d'or, remettât l'espec au fourreau comme victorieuse des animaux gifans soubz le Rhinoceros. En vn quarre estoit escrit en lettres d'or la dedicace de l'aiguille, HENRICO II. REGI. P. F. A. P. ADVENTVS NOVI ERGO, CIVES LV TETIANI VOVERVNT. D. D. Q.

ANNO M. D. XXXXVIII.

LES ANTIQVITEZ

En l'une des faces de l'aiguille estoient des figures hieroglyphes, signifiâtes imprecations pour le Roy. Les expositions desquelles j'ay entremeslees parmy comme l'ensuyt,

Vn lion & vn chié, repofans chacun sur vn pie' sur vne couronne de France. *Force & vigilance* puissent garder vostre royaume. Vn liure & vne espee trauersante au mylieu d'iceluy, vn serpent tortille, & vn croissant, dont les cornes aboutissoient sur deux termes, *Par conseil, bonne expedition & prudence* soyent voz limites estendues. Vn globe surmarche' d'un pie', vne poupe de nauire, & vn trident, *Tant qu'à vous soit soumise toute la terre, & que seigneuriez la mer.* Vn ocil ouuert, vnes fasces consiliaires, vn rond ou cercle, vn pavois, vne ancre, deux mains croisees sur des

rameaux d'oliuier, *Ayant tousiours
dieu pour vëgeur & defenseur cõtre voz
ennemis par ferme paix & concorde.*

Vne corne d'abondance, sur laquel-
le tõboit pluye d'or, vn cerf, vn dau-
phin, vne couronne de laurier, vne
lampe ardëte, vn mors de cheual &
le timon d'vn nauire, *En affluence de
tous biens lögument & sainement triũ-
phateur, viuez, regissez & gouuernez.*

Au perron estoit vn tableau, dans
lequel estoit escrit en lettres d'or,

*Longuemët a vescu & viura la memoire
D'Hercules, qui tant a de monstres sur-
montez:*

*Les peuples fiers & fortz par moy Fran-
ce domptez*

*Furent, sont & seront ma perdurable
gloire.*

LES ANTIQVITEZ

Au mylieu pendoit ce quatrïn,

*Par l'antique Tiphis argo fut gouuermee
Pour aller conquerir d'or la riche toison:
Et par vous, Roy prudent, à semblable
raison
Sera nostre grãd' nef heureusemẽt menee.*

Tout le pont nostre dame estoit
couuert d'un ciel de festons de lier-
re, soustenuz de sereines. Et à l'autre
bout se mōstroit vn second arc triũ-
phal, au hault duquel on voyoit Phe-
bus d'or, & Phebe d'argent, appuyãs
chacun vne main sur vn globe du
monde. En lettre d'or on lisoit,

*Vnde orimur terris, terris vbi condimur
iusdem*

Hic regni duplex terminus esto tui.
En vn quatrïn,

*Sire, croyez puis que de si bon cueur
Pour vostre nom perpetuer se bande
De demydieux et dieux ceste grād' bāde
Que des vainqueurs vous serez le vain-
queur.*

A l'entree des grandz degrez du palais estoit vn double arc triumphal, duquel la frize & cornixe estoient enleuees de moresques dorrees, & au dessus estoient les armes du Roy & de la Roynne enuironnez de chapeaux de triūphes. Aux deux cantons estoient deux harpies, tenant chacune vn flambeau tousiours brulant, & au mylieu des deux arcz estoit vne Venus grande au naturel, qui getoit lait de sa mammelle dextre. Les degrez estoient tous couuertz en berseau de festons de lierre.

LES ANTIQVITEZ

Le xviii. iour de Iuin ensuyuant
la Royne Catherine de medicis no-
stre souueraine dame feit son entree
en ladite ville, la plus riche & sum-
ptueuse qu'on ait iamais veue : estât
acompannee & suyue des grandes
dames & princeffes, dont les orne-
mens & beautez excedoyent les ex-
cellences du monde.

Le lendemain iour de la feste
dieu le seigneur Claude guiot Pre-
uost des marchans, & les escheuins
presenterēt à la maieste du Roy vn
riche presēt tout de fin or, vray chef
d'oeuure d'orfauerie : en la base du-
quel soustenue par trois harpies en-
richies des deuises & armes du roy,
estoit escrit,

HENRICO II. PRINCIPI P. F.
PRINCEPS CIVITAS LVTE-
TIA D. D.

Au mylieu de ceste base estoit plante vn palmier contrefait au naturel, autour duquel estoient debout trois rois armez & couronnez. L'un ressembloit nayuemét au Roy Loys xii. le second au Roy François, & le tiers à nostre Roy. Les deux premiers monstroyent au tiers vne petite table pendante à l'une des branches de palmier, ou estoit escrit, MAGNUM MAGNA DECENT. Soubz les trois Rois contre la base estoient trois personages, à sçauoir soubz le Roy Loys estoit Ianus à deux visâges, l'un vieil, & l'autre ieune, portant contenance de vouloir escrire. Soubz le Roy François estoit Iustice, tenant vne espee nue en la main, & soubz ses piedz vne bourse. Soubz le Roy Henry estoit vn dieu Mars arme, garny d'une targue à v-

LES ANTIQVITEZ

ne teste de lion. Cest trois auoyent
leurs piedz sur le dos des trois har-
pies. A l'un des costez estoient les
armes de la ville, qui auoyét ce mot
dans vn rouleau,

**TVMIDIS VELIS AQVILONE
SECVNDO.**

Après que le Roy & la Royne eu-
rent fait leurs entrees, & le tournoy
eut este acheue, le iiii. iour de Iuillet
fut dresse vne bataille nauale, &
donne l'assault de gens de pied con-
tre vne petite ville feinte en l'isle de
Louuiers, dans laquelle estoit mon-
sieur d'Aumalle & sa cōpagnie cō-
me tenans: les nauires & galleres du
Roy & des grandz seigneurs pein-
tes & armoyees de leurs couleurs
voltigeoyent à l'entour sur la riuie-

re de Seine (chose plaisante à voir) & les gés de pied de la ville tous en armes estoient en l'isle aux vaches. En cest assault fut brulee vne tour au mylieu de l'eau, & l'artillerie de tous costez fut deslachee de telle impetuosite, que la terre trembloit, & empeschoit la fumee la clarte du ciel. De l'estonnement les verrieres des Celestins tomberent toutes par terre. Vne galere y fut brulee par le feu qui se print à leur pouldre, estât gete de ceulx de dedans.

Le lendemain le Roy feit procession generale à Paris, ou aslista avec luy la Royne, & tous les princes & princesses à pied, & cierges en la main. En icelle fut porte le saint & sacre sacrement de l'autel, les saintes reliques de la sainte chapelle, la chasse S. Geneuieue, & generale-

LES ANTIQVITEZ

mēt tous les saintz reliquaires de la ville & faulxbourgz de Paris.

Le Roy partit de S. Paul avec telle compagnie, & vint à nostre dame de Paris, ou fut châtee la haulte messe à laquelle il afsista. Plusieurs cardinaux, archeuesques & euesques l'acōpagnerent, semblablement les deux cens gentilz hommes, Suisses, archers & officiers de la maison dudit Seigneur, tous ayans torches ardentes en la main. Et les suyuoient les estatx de la ville, les courts de parlement, des comptes, des aides, des generaux, le Preuost de Paris, & toute la iustice, avec torches ardētes & cierges brulans en leur main.

Ce iour furent brulez cinq heretiques sacramentaires, & plusieurs autres depuis.

En ce temps furent instituez les
enfants

enfans orphelins en l'hospital de la trinite, dans la salle ou les confreres de la passion souloiēt iouer des mysteres: lesquelz confreres acheterēt vne place en l'hostel de Bourgōgne, ou ilz tiēnent leur theatre à present.

Il y a vne place derriere les Celestins, ou de coustume les Rois font fondre leur artillerie pour la defense du royaume: en ce lieu le Roy Héry second a fait faire deux grādes & spacieuses loges en forme de halles, en l'vne desquelles on fond & forge les pieces d'artillerie, & l'autre sert de les mettre à couuert, ensemble des logis & maisōs pour les officiers & ouuriers dudit estat: & quand & quand fut clos le passage par lequel on alloit de là à la bastille.

Audit an mil cinq cens xlix. le xxv. iour de Novembre le Roy de-

creta lettres patētes en forme d'edit, par lesquelles il ordonna que toutes personnes de quelque qualite' qu'ilz fussent mettroyent par deuers messeigneurs de la chambre de son tresor la declaration par escrit des fiefz arrierefiefz, heritages, possessions, maisons, cens, rétes, prez, forestz, & autres choses quelconques mouuās de son domaine dont ilz estoient en iouyssance en la preuoste & viconte de Paris: afin que par les tiltres & enseignemens on fist des papiers terriers pour la conseruation des droitz dudit Seigneur.

Par mesme voye les quartiniers de Paris exhiberent le nombre des maisons en chasque quartier, au moyen dequoy on cogneut à peu pres le nombre d'icelles, qu'on a estimé iusqu'à dix mil ou environ, non

comprins les xi. faulxbourgs, les eglises, chapelles, coleges, chapitres & communautéz: les cinq pontz, les xi. halles & beaucoup d'autres lieux du domaine du Roy.

L'an mil cinq cens cinquante les fontaines S. Innocent furent basties de neuf, avec vn corps d'hostel par dessus, le tout de pierre entaillée à l'antique: ou sont representees au naturel les nymphes & dieux poetiques, sur deux desquelles estans demynues est escrit en lettres d'or,

FONTIVM NYMPHIS.

Audit an fut ouuerte la porte de l'hostel de Nesle pour passer du costé des Augustins vers S. Germain des prez: & pour ce faire fut fait de neuf vn pont de bois trauersant par dessus les fossez dudit hostel: depuis lequel on fait vn quay & chaussée

de pierre de taille au long de la riuere en reparant les vieilles murailles iusques au pont S. Michel.

L'an que dessus le Roy feit plusieurs ordōnances sur le fait des monoyes, & furent dressées en l'hostel de Nesle plusieurs forges, ou furent forgees les pieces neuues de ii. s. vi. den. t. & d'autres de i. s. iii. den. t.

Ceste mesme année au mois de Iuin fut commence à bastir le quay au lōg de la riuere de Seine depuis le port au foin iusques en greue.

Audit an & mois le Roy Henry ayant donne à certain personnage la place d'entour la boucherie de Paris vis à vis de chastelet, depuis la tour de la boucherie iusqs au coing aboutissant deuant le marche à la volaille: les bouchers s'y opposerent, disans cela à eulx appartenir, & que

l'ancienne boucherie comprenoit iusques là. De fait le paue' fut leue', pour verifiser leur dire, & furét trouuez des fondemens à l'alignement de ladite tour. En icelle tour fôt encore des degrez pour mōter sur ceste boucherie, ou y auoit le temps passe' grandes salles à faire festes, & dessoubz y a des caues.

En cest an fut acheue' le bastiment de pierre de taille & de brique en la vallee de misere contre chastelet, au bas duquel sont les demourāces d'aucuns orfeures & marchans: le hault estage est estably pour la chambre des commissaires de chastelet, dans laquelle on entre par la salle dudit lieu.

En ce temps les sergens à verge feirent dresser trois loges, autrement nommees sieges ou bureaux, cou-

LES ANTIQVITEZ

uertz d'ardoise, & dessus les effigies d'un Roy & de Iustice: afin d'y tenir leurs assistées. L'une à la porte baude, le second pres S. Iaques de l'hospital, & le tiers au petit chastelet.

Audit an fut faite ouuerture en la grosse muraille de la salle du palais, & dresse vne porte pour entrer de front en la châtre doree de parlement.

Vers la fin d'icelle annee mil cinq cens cinquante on restaura de grosses pierres de taille plusieurs ruines du grand chastelet.

Au mois d'Aoust audit an furent vendues publiquement en la megisserie plusieurs images, tables d'autelz, peintures, & autres ornemens d'eglise, qu'on auoit apportez & sauuez des eglises d'Angleterre.

En ce mois le lendemain de la fe

ste nostre dame, selon la coustume d'elire le preuost des marchans & escheuins, fut continuee audit estat noble homme monsieur Claude guiot conseiller, notaire & secretaire du Roy, & contrerooleur de l'audience de la chancellerie de France, pour sa grãd' prouidence, diligẽce & bon gouuernement de la ville enquoy il f'estoit honorablement emploie les deux anneẽs precedentes.

En Septembre suyuant furẽt faites portes neuues de bois en la grande & petite salle du palais, entaillees aux armes de France & Dauphinẽ, avec les croissans & HH courõnees: ensemble furẽt faites les fenestres de mesme estoife en icelle grãde salle.

Le ix.iour d'Octobre par cas fortuit fut brulee vne grand' partie du

LES ANTIQVITEZ

college de Reins.

Alors voloit la renommee que le Roy auoit bien bõne volonte' de faire enclorre les faulxbourgs saint Germain des prez & S. Michel dans la ville de Paris, comme le patron en a este' fait. Dieu luy vueille augmenter de bien en miculx l'affectiõ qu'il porte à sa fidele & obeissante ville.

Vela ce que i'ay peu recueillir en sommaire tant des croniques anciēnes, diuers auteurs Latins & François, que des vieilles chartres, monumetz, escritures antiques, tesmoignages des hõmes, & de ce que i'ay veu, touchant les antiquitez, histoires & singularitez de Paris, ville souueraine & maistresse de France.

F I N.

OMISSIONS ADIOV-

*stees à ce liure, qui peuuent estre
observees en l'ordre de l'histoi-
re au iugement du lecteur.*

A Lix femme du Roy Loys
le gros fonda le monaste
re des religieuses de Môt
martre, ou elle gist soubz
vn tombeau de pierre, sur lequel est
son effigie engrauee, qui apparoit
bien antique.

Lorraine est de la seconde pro-
vince des bas Allemans fueil. 40

Le siege & iurisdiction de l'ad-
miraulte sur la table de marbre dâs
la salle du palais. fueil. 105

Greffier ciuil de parlement fin-
titule prothnotaire de la court. 104

A S. Antoine des champs est vn
tombeau de marbre noir, sur lequel

LES ANTIQVITEZ

font eleuees deux effigies de petites princesses en marbre blâc dore', aux chefz desquelles sont deux epitaphes quasi d'une teneur, sinon quât aux noms & temps. Le premier est tel,

Cy gist madame Iehanne aisnee fille de monsieur Charles aîné filz du Roy de France, regent le royaume, Duc de Normandie, & D'alpin de Viennois, & depuis Roy de France: & de madame Iehanne de Bourbon, Duchesse de Normandie, Dalphine de Viennois, & depuis Royne de France: qui trespassa en l'abbaye S. Antoine lez Paris le xxi. iour d'Octobre, l'an de grace M.ccc.lx.

Le second epitaphie,

*Cy gist madame Bonne seconde fille de
monseigneur Charles dessusdit & de ma-
dame Jehanne de Bourbon dessus (nō-
mee, qui trespassa au palais le vii. iour
de Novembre, M.ccc.lx.*

Le conuent & monastere des freres minimes de l'ordre S. François de Paule, autrement nommez bons hommes, à vne lieue de Paris, pres le village de Chaliot, au vieux hostel de Bretagne, fut commēce à bastir au temps du Roy Loys xii. l'espoule duquel Anne de Bretagne deux fois Royne de France dōna la place. Les armoiries de Frāce & de Bretagne sont insculpees sur la porte nouuellement bastie, & au dessoubz ces quatre vers qui s'ensuyuent,

LES ANTIQVITEZ

*Annae felicitis monimenta Britānica ful-
gent*

*Octavi & Carli & Lodoici lilia regñ:
Quorum animas sanctis precibus per-
ducat ad astra*

*Christus, qui viuis rex est, iudexque se-
pultis.*

Dans l'eglise nostre dame de Paris, pres l'effigie du Roy Philippe de Valois à cheual, est vne autre effigie debout, qu'on dit estre celle du Pape Gregoire, qui tint son siege en Auignō: aux costez de laquelle sont deux autres effigies à genoux. Ice-
luy Pape fonda en ladite eglise au-
cunes deuotions pour chanter à cer-
tains iours, comme il se lit en vn ta-
bleau de leans.

Pres la croisee d'icelle eglise, du
coste' de mydi, est vne chapelle tou-

te blanche, ou est l'image de la vierge Marie, les effigies de trois Euesques (l'un desquelz fait faire l'edifice) l'effigie du Roy Loys le gros, & en vn quãton celle de Philippe son filz, avec la figure d'un pourceau pres de luy. Ce filz de Roy trebucha de dessus son cheual en terre à Paris, deuant l'eglise S. Merry (selon aucunes croniques) à l'occasiõ d'un pourceau passant entre les iâbes du cheual: de laquelle cheute il mourut. Gaguin dit que ce fut hors les murs de Paris. On dit que ce prince Philippe est inhume en ceste chapelle avec autres corps nobles.

Monseigneur Pierre d'Orgemõr natif de Paris & Euesque dudit lieu & de Therouenne fait construire l'ancien hostel episcopal en bas vers la nef de l'eglise. Monsieur Estien-

LES ANTIQVITEZ

ne Poncher archeuesque de Sens & Euesque de Paris feit bastir le nouuel edifice qui est vis à vis de la croisee & porte du coste de midi, ou est de present la geole. Monsieur Francois Pócher Euesque dudit lieu feit faire l'hostel episcopal moderne, à coste du choeur de l'eglise: & là souloyent estre les prisons.

Le corps S. Germain au temps du siege des Normans fut mis en vne chapelle en la cite: & le S. corps aiāt este rapporte par Eude Comte de Paris & Roy de France en son abbaye, ceste chapelle ou il auoit repose fut tousiours depuis nommee S. Germain le vieil. On dit qu'elle appartenoit lors à icelle abbaye de S. Germain des prez, & qu'elle luy fut ostee par arrest, avec autres pieces, à raison d'vne ancienne querele

qu'ilzeurent cōtre les escoliers, tou
chant le pre' aux clerchez.

F I N.

Non omnia possumus omnes.

LES NOMS DES EVES.

ques de Paris.

- | | |
|---|--|
| 1 | Saint Denys Areopagite apostre
des Gaulois, qui souffrit mort
soubz Domitian, fut premier E-
uesque de Paris. |
| 2 | Mallo 10 Viuianus |
| 3 | Massus 11 Felix |
| 4 | Marcus 12 Flauianus |
| 5 | Aduentus 13 Vrsicinus |
| 6 | Victurinus 14 Apedinius |
| 7 | Paulus 15 Eraclius |
| 8 | Prudentius 16 Probatas |
| 9 | S. Marcellus 17 Amelius |

LES ANTIQVITEZ

18 Libanus	39 Fedolius
19 S. Germanus	40 Ragnedaptus
20 Ragnemodus	41 Deodefridus
21 Eusebius	42 Erkauradus
22 Faramodus	43 Ermanfredus
23 Saphoratus	44 Ynchadus
24 Simplicius	45 Erkauradus
25 S. Cerannus	46 Eneas
26 Leuthbertus	47 Angelinus
27 Authbertus	48 Gorlinus
28 S. Landericus	49 Anchericus
29 Robertus	50 Theodolphus.
30 Sigrobandus	51 Fulradus
31 Importunus	52 Adelelinus
32 Aglebertus	53 Galterus
33 Sigofridus	54 Albericus
34 Turnaldus	55 Constantius
35 Aldulphus	56 Garinus
36 Bernecharius	57 Lyfiardus
37 Hugo	58 Raynaldus
38 Merseidus	59 Albertus

- | | |
|------------------|-------------------|
| 60 Franco | Aluernensis |
| 61 Ymbertus | 76 Galterus 2 Ca- |
| 62 Gaufredus | stroterrici |
| 63 Guillelmus | 77 Regnaldus de |
| 64 Fulco | Corbolio |
| 65 Galo | 78 Stephanus 2 |
| 66 Giobertus | Aurelianen. |
| 67 Stephanus | 79 Raynulphus |
| 68 Theobaldus | 80 Symon Mati- |
| 69 Petrus Lõbar- | phus Suefsio- |
| dus | nē. episcopus |
| 70 Mauricius de | 81 Guillelmus 4 |
| Soliaco | de Aureliaco |
| 71 Odo de So- | 82 Stephanus 3 de |
| liaco | Borreto |
| 72 Petrus Camb. | 83 Hugo 2 de Bi- |
| secundus | soncio |
| 73 Guillelmus 2 | 84 Guillelmus 5 |
| Altisiodorēsis | de Canaco |
| 74 Bartholomeꝰ | 85 Fulco 2 de Ca |
| 75 Guillelmus 3 | naco |

LES ANTIQVITEZ

- | | |
|-------------------|-------------------|
| 86 Audoinus | 96 Iacobus du |
| 87 Petrus 3 de Fo | chastelier |
| resta | 97 Dionysius de |
| 88 Iohannes de | Molendino 2 |
| Meulant | 98 Guillelmus |
| 89 Stephanus Pa- | Chartier 6 |
| risienfis 4 | 99 Ludouicus de |
| 90 Aymericus de | Bellomonte |
| Mainach | 100 Gerardus Go |
| 91 Petrus de Or- | baille 2 |
| demonte 4 | 101 Iohannes Sy- |
| 92 Gerardus de | mon 5 Parisiē. |
| monte acuto | 102 Stephanus de |
| Parisien. | poncher 5 Tu |
| 93 Iohannes Bre- | ronen. |
| uifcope 2 | 103 Franciscus de |
| 94 Iohannes de | poncher Tu- |
| Rupescissa 3 | ronen. |
| 95 Iohannes de | 104 Iohannes du |
| Nanto 4 | bellay 6. |

F I N.

*Les magistratz & offices de la preuo-
sté de Paris, & du chastelet.*

Le Preuoost de Pa-	Le grefier de l'au
ris.	diée ciuil & cri-
Le lieutenant ci-	minel.
uil.	Le seelleur
Le lieutenāt cri-	Les greffiers de
minel.	chastelet.
Le conseruateur.	Les cōmissaires
Le lieutenant par	& examinateurs
ticulier.	Les notaires roy-
Les deux aduo-	aux.
catz du Roy.	Les aduocatz &
Le procureur du	procureurs.
Roy.	Les sergēs du pre
Douze cōseillers.	uoost nommez ser
Deux auditeurs.	gēs de la douzai-
Les cōseillers du	ne.
Roy en la cōser-	Le concierge &
uation.	guette de chaste-

LES ANTIQVITEZ

let.	S xixingtz sergēs
Le geolier.	à verge.
Quatre sergēs fie	Le cheualier du
fez.	guet avec ses ser-
S ^{xx} ix sergēs à che-	gens.
ual.	

*Les magistratz & autres estatz de
l'hostel de la ville.*

Le Preuost des	Les dizainniers.
marchans.	Les cinquanti-
Les quatre esche-	niers.
uins.	Les sergēs du par
Le greffier.	louer aux bour-
Le procureur.	geois.
Le receueur	Les sergens de la
Le clerc.	marchandise.
Vingtquatre con	Les officiers iu-
seillers.	rez sur le fait des
Seize quartiniers	marchandises de

ble, vin, bois, & butiers.
 autres contenues Six vīgtz archers
 es ordonnances. Soixante arbale-
 Les cent haque- striers.

*Les iurisdiccions tem-
 porelles.*

La preuoste de Paris.	La iustice S. Ge- neuieue.
La conseruation Le bailliage du palais.	La iustice S. Be- noist.
Le for l'euesque.	La iustice S. Mar- cel.
La iustice S. Ger- main des prez.	La iustice S. Vi- ctor.
La iustice du Tē- ple.	La iustice de l'ho- stel de Tison.
La iustice S. Mar- tin des champs.	La iustice S. Ma- gloire.

LES ANTIQVITEZ

Les prisons.

La prison de la ba- stille.	Du for l'euesque De S. Eloy.
Du chastelet.	Du Tēple, & au- tres prisons, ou font les iurisdic- tions cy dessus nommees.
Du petit chaste- let.	
De la concierge- rie.	

*Les noms des rues, eglises, chapelles
& colleges de la cité, ville &
vniuersité de Paris.*

La Cité.

La cité commence sur le pont au chāge & les en- uirons, finissant au paruy nostre dame.	La rue S. Leufroy iusq̃s en chastelet. L'eglise saint Leufroy.
Le pont au change.	La rue de la vieille pel- leterie.
La trauerse du pont.	Vne ruelle descendant sur la riuiere.
<u>Le pont au muniers.</u>	

La rue S. Barthelemy. En icelle est saint Denys de
 En icelle est l'eglise de saint la chartre.
 Barthelemy. La rue Geruais Laurens.
 Vne ruelle deuât l'orlo- Le carrefour du marche
 ge du palais. palu deuant nostre da-
 La rue deuât le palais di- me de Paris.
 & la babillerie. Vne ruelle descendante
 Dans le palais est la sainte du marchepalu à la riuié
 chapelleroyale. re de Seine.
 La chapelle nostre dame des Vne rue pres l'hostel di-
 soubz la S. chapelle. eu descendant en ladite
 La chapelle S. Michel. riuiere.
 L'eglise saint Eloy deuant le La rue neuue nostre da-
 palais, & en la sauaterie. me iusques au paruy.
 La rue de la vieille drap- La rue des dixhuit.
 perie. Le paruy nostre dame.
 En icelle sont les eglises de S. La grand' eglise nostre da-
 Pierre des asis, & S. Croix. me de Paris.
 La rue de la sauaterie. saint Iehan le rond dedans
 Saint Marcial le paruy nostre dame.
 La rue sainte Croix. Le grand hostel dieu de Pa-
 Rue au feure. ris.
 Rue de la Calende. L'eglise sainte Geneuene
 Saint Germain le uieil. des ardens.
 Le pont saint Michel. La rue saint Crestosse.
 Vne descente au bout du L'eglise saint Crestosse.
 pôt sur la riuiere tout au Vne ruelle pres la porte
 long. nostre dame.
 La rue de la iuifrie. La rue des champs rou-
 L'eglise de la Magdaleine. ziers.
 La rue de la lanterne. La rue de la licorne.

LA CITE.

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| La rue des canettes. | tous costez. |
| La rue de parpignan. | Dans le cloistre est l'eglise de |
| La rue des marmouzetz. | saint Denys du pas, derriere |
| La rue saint Simphoriá. | nostre dame. |
| En icelle est saint simpho- | La chapelle des notaires en |
| rian. | la salle monsieur de Paris. |
| La rue de Glatigny. | Vne ruelle descendante |
| La rue des haultz molins | sur la riuiera pres l'hostel |
| La rue saint Landry. | monsieur de Paris. |
| En icelle est l'eglise saint Lá- | Vne ruelle pres l'arche- |
| dry. | diacre de Paris, descen- |
| Vne ruelle qui n'a qu'un | dant sur la riuiera. |
| bout. | |
| La rue de la coulombe. | |
| En icelle est la chapelle mô- | L'vniuersité. |
| sieur de Paris, & saint Ai- | |
| gnan. | |
| Le port saint Landry. | La grand rue saint Iaques. |
| Vne descente sur la riuie | En ladiète rue est l'eglise s. |
| re à degrez. | Estienne des Grecx. |
| Vne autre descente pres | L'eglise & colege des fre- |
| la porte sur la riuiera. | res prescheurs, ditz iacobins |
| La rue saint Pierre aux | saint Benoist. |
| beufz. | Les Mathurins. |
| En icelle sont les eglises saint | saint Iues |
| Pierre aux beufz, & sain- | saint Seuerin. |
| te Marine. | Le colege du plexis. |
| La rue des hermites. | Le colege de Marmontier. |
| La rue du coquatrix. | La rue de la grande Bre- |
| Le cloistre nostre dame | ronnerie. |
| ainsi qu'il se cõporte de | La rue de la petite Bre- |

tonnerie.

La rue saint Estienne des Grecz.

Le colege de Montagu.

Le colege de Lisleux.

La rue des choletz.

Le colege des choletz.

Le colege saint Michel, autrement dit Cenal.

Le colege du Mans au des-soubz des choletz.

La rue des cordiers.

Le colege & chapelle de Clugny.

Le colege des dixhuit.

La rue de Clugny.

La rue des porces.

Le colege & chapelle de Caluy, autrement dit petite Sorbonne.

La rue de Sorbonne.

La rue du palais auter-me, autrement des maisons.

La rue breneuze.

Le cloistre S. Benoist.

La rue S. Iehan de Latrá.

L'eglise saint Iehan de Latran.

Le colege de Triguer.

Le colege de Cambray.

La rue des Mathurins.

La chapelle en la maison de Clugny.

La rue du foin.

La rue du bout de brie.

Le colege & chapelle de maistre Geruais Chrestien.

La rue de la parcheminerie.

La ruelle qui va par dedans le cloistre saint Seuerin.

La rue des prestres.

La rue des noyers.

La rue des Anglois.

La rue du plastre.

La rue saint Ichã de Beauuais.

En ladite rue est l'eglise & colege de S. Iehan de Beauuais.

Les grandes & petites escolles de decret.

La rue des Carmes.

En icelle est la chapelle & colege de Presle.

La rue des lauandieres.

Là est le colege de Cornouaille.

Le carrefourc saint Seuerin.

L'VNIVERSITE.

La rue faillie en bien.	L'eglise & colege des Car-
Rue de la huchette.	mes.
La rue facalie.	La rue perdue.
La rue bertret descendât	Le port & rue saint Ber-
sur la riuere.	nard, depuis le paué ius-
Vne ruelle descendât sur	ques à la tournelle.
la riuere.	La rue de bieure.
Le petit pont, & derriere	Les faulxbourgz S. Vi-
la boucherie ainsi côme	ctor ainsi qu'ilz se com-
il se comporte.	portent.
La place au poisson d'eau	Ausditz faulxbourgs est l'e-
doulce descendante sur	glise & abbaye S. victor.
la riuere.	La rue S. Victor depuis
La rue de la galande.	la porte iusques au coing
L'eglise S. Blaise.	de l'abbaye.
La rue S. Iulian le poure.	La grand rue S. Victor,
En icelle est l'eglise saint Iu-	depuis la croix des Car-
lian le poure.	mes iusques à la porte.
La rue de la bucherie.	En ladite rue est l'eglise S.
Deux descentes sur la ri-	Remy & colege du cardi-
uiere.	nal le moine.
Rue au feurre.	La chapelle & colege des
En icelle sont les grandes es-	bons enfans.
colles des quatre nations de	La rue versaille.
France, Picardie, Norman-	Rue du meurier.
die & Alemaigne.	Rue du bon puitz.
La rue de ratz.	Rue fuceraisin.
Rue des deux portes.	Rue du pan.
La place Maubert depuis	Rue S. Nicol. du chard.
le paué iusques à la croix	Rue des Bernardins.
Hemō deuât les Carmes.	En icelle rue est l'eglise &

colege des Bernardins.	La rue de la bordelle.
L'eglise S. Nicolas du char- donneret.	En icelle est la chapelle & colege de Tournay.
Le mont S. Geneuieue.	La chapelle & colege de Boncourt.
L'eglise & abbaye S. Gene- uieue du mont.	La rue trauerfaine.
L'eglise S. Estienne du môt.	En icelle est le colege des
Le colege de l'Aue Maria.	Alemans.
La chapelle & colege de Na narre.	La rue des noyers. Sur les fossez commen- çant à la porte bordelle, & finissant à la porte S. Victor.
La chapelle & colege de la Marche.	La rue du puitz de fer, autrement, des morfon- dus.
La rue du chāpgaillard.	Rue neuue.
Rue Iudas.	Rue maufetart.
Rue du mont S. Hilaire.	Rue de copeaux.
En icelle est l'eglise saint Hi- laire.	Rue neuue daberon.
Le colege & chapelle des Lombardz.	Rue du pot de fer.
Le clos bruneau ainsi cō me il se comporte.	Rue de l'arbalestre.
La rue d'Escoce.	Rue S. Marceau.
Rue des charrettes.	En ladicte rue est l'eglise s. Marceau.
En icelle est la chapelle & colege de Coqueret.	L'eglise S. Medard.
La rue des amandiers.	La chapelle S. Martin dans saint Marceau.
Rue des sept voyes.	L'eglise saint Ypolite.
Le colege & chapelle de Forteret.	Vn hostel dieu saint Mar- ceau pres la faulsc porte.
Le colege & chap. de Reims	

L'VNIVERSITE.

La rue de l'oursine.	La chapelle & colege de
Le monastere des cordelieres	Tours.
L'hospital saint Medard.	La rue des Cordeliers.
La rue de Bourgongne.	L'eglise & colege des Cor-
La rue des chartreux.	deliers.
La rue saint Ypolite.	La chapelle & colege de
La rue d'Orleans.	Boisi.
La rue du fer de moulin.	La chapelle & colege de
Trois ruelles d'un bout	Dinville deuant S. Cosme.
du costé de saint Mar-	La chapelle & colege de
ceau pres le pont.	Bourgongne.
Les faulxbourgz S. Mi-	Rue de haulte fueille.
chel.	La chapelle & colege de
Ausditz faulxbourgs est l'e-	premonstray.
glise & monastere des char-	La rue Pierre sarrazin.
treux.	Rue percee dite des
Sur les fossez depuis la	deux portes.
porte S. Michel iusques à	Rue du batouer.
la porte saint Iaques.	Rue de la serpente.
La rue de la Harpe.	Rue poupee.
En icelle est l'eglise saint Cos-	Rue de petit pet.
me & saint Damian.	Vne rue derriere S. An-
Le colege & chapelle de Ha-	dry des ars.
lecourt.	Rue de S. Andry des ars
La chapelle & colege des	L'eglise S. Andry des ars.
tresoriers.	La chapelle & colege d'An-
La chapelle & colege de	tun.
Bayeux.	La rue de la vieille bou-
La chapelle & colege de	quelerie.
sees.	Rue de Mascon.
La chap. & colege d'Arras.	Rue des Augustins tout

au long de la riuere de-	La rue de Vaugirard.
puis le pont S. Michel iuf-	La grand rue saint Ger-
ques en Nesle, ou y a por-	main des prez, depuis la
te & pont pour aller aux	porte tout au long iuf-
faulxbourgs saint Ger-	ques au pilory.
main des prez.	En ladite rue est l'eglise et
En ladite rue est l'eglise &	abbaye S. Germain des prez
college des Augustins.	L'eglise S. Sulpice.
La petite Nesle ainſi que	La chapelle S. Pere, & la
elle se comporte.	maladerie.
La rue Gilles le cueur.	La rue neuue.
Rue de larondelle.	Rue des mauuais gar-
Rue pauee d'andouilles.	fons.
Rue de l'abbé S. Denys.	Rue de deuant le pilory.
En icelle est la chapelle &	Rue de Viracoublé.
college ſaint Denys.	Rue des iardins pres S.
La rue de l'eſperon.	Suplice.
Rue de la maison de	Les faulxbourgs S. Ia-
Reims.	ques, depuis la porte
Rue de la chapelle mi-	tout au long.
gnon.	Auſditz faulxbourgs est
En ladite rue est la chapelle	l'eglise & monaſtere noſtre
& college Mignon.	dame des champs.
La rue de l'archeueſque	L'eglise & hoſpital ſaint
de Rouen.	Iaques du hault pas.
Sur les foſſez ſaint Ger-	Vn hoſtel dieu de noſtre da
main, depuis la porre iuf-	me des champs pres la faul-
ques à la riuere.	ſe porte.
Sur les foſſez ſaint Ger-	La rue des mariolettes.
main, depuis la porte iuf-	Rue du ſanſonnet à la
ques à la porte S. Michel.	croix.

LA VILLE.

Les fossez depuis la por-	S. Esprit, & l'hostel de
te saint Iaques à la porte	la uille.
bordelle.	La rue S. Iehan en greue
La rue des poteries sur	En icelle est l'eglise saint
les fossez.	Iehan en greue.
Rue des postes depuis le	La rue du martel S. Iehā
coing de braque iusques	Rue de la mortellerie.
à saint Medard.	En icelle est l'eglise des
Rue du puitz qui parle.	Handriettes.

La ville.

Le pont nostre dame.	L'eglise & conuent des re-
La rue de la tennerie.	ligieuses de l'Aue Maria.
Vne ruelle descendante	Sur la riuiera depuis gre
à la riuiera.	ue tout au long iusques
Vne autre ruelle descen-	à l'hostel de Sens.
dante sur la riuiera.	La ruelle des Haudrier-
La rue des recommande-	tes descendante sur la ri
resses.	uiere.
Vne ruelle allant aux chā	La ruelle du petit port
bres maistre Hugues.	S. Geruais descendante
Vne autre ruelle descen-	sur la riuiera.
dante sur la riuiera.	La ruelle du port au blé
La rue & place de mi-	descēdāte sur la riuiera.
bray.	La ruelle au coing de la
Rue de la haulte vānerie.	porte doree, descē. s. l. r.
Rue de la vannerie.	Pour aller au moulin de
La place de greue.	Maliuault sur l'eaue.
En icelle est la chapelle du	Vne autre ruelle descen
	dante sur la riuiera.
	Ruelle du port au foin,
	descēdāte sur la riuiera.
	Rue S. Geruais.

L'eglise S. Geruais pres la	monastere des Celestins.
porte Baudes.	La porte S. Antoine.
L'hospital S. Geruais aupres.	La grand rue S. Antoine
La rue de long pont.	En ladite rue est l'eglise &
Rue des barres.	monastere de S. Catherine
Rue Garnier sur l'eau.	du ual des escolliers.
Rue Geoffroy l'asnier.	L'eglise S. Antoine le petit.
Rue putigneuse.	La bastille.
Vne descète sur la riuere	La rue de Iehan beaufire
Vne autre descente sur la	Rue des balles.
riuere.	Rue percee.
La rue des nonnains	Vne ruelle deuant saint
d'Yerre.	Antoine.
Vne descente sur la ri-	La rue de Iehan tizon.
uiere.	Rue Regnault le feure.
La rue du figuier.	La vieille rue du Tēple.
Vne descète sur la riuere	Rue charron.
deuant l'hostel de Sens.	La rue du roy de Cecile.
Vne autre descente sur la	Rue de maudestour.
riuere deuant l'Aue Ma-	Rue des escouffes.
ria.	Rue des Iuifz.
La rue des fauconniers.	Rue du petit mariuault.
Rue des iardins.	La porte de braque.
Rue des barrieres.	La rue des rosiers.
Vne descente sur la riuie-	Vne ruelle qui est au
re deuant S. Paul.	coing de la rue des Iuifz.
Rue S. Paul.	La rue de la Bretonne-
L'eglise S. Paul.	rie.
La rue de iouy.	En icelle est l'eglise & mo-
Rue de la petite pousse.	nastere des religieux de sain-
En ladite rue est l'eglise &	te Croix.

LA VILLE.

La rue des blancz man- teaux.	saint esprit, & respondant en la place de greue.
<i>En icelle est l'eglise & mo- nastere des religieux des blancz manteaux.</i>	Rue du coq.
La rue des finges.	Le carrefour Guillory.
Rue du puitz.	La rue du mouton.
Vne ruelle du costé des blancz manteaux.	Rue de la poterie.
Rue de l'homme armé.	Rue des coquilles.
Rue du plastre.	Rue Iehan de l'espine.
Rue de la chapelle de braque.	Rue de la coutellerie.
<i>En ladite rue est la chapelle de braque.</i>	Rue Iehan pain mollet.
Vne ruelle deuant ladite chapelle.	Rue de la tacherie.
La rue de paradis.	Rue de saint Bon.
Rue des poulles.	<i>En ladite rue est l'eglise S. Bon.</i>
Rue des quatre filz Hai- mon.	La rue de la lanterne.
Rue porte foin.	Rue des afsis.
Rue des Haudriettes.	Rue des escriuains.
La porte Baudes ainsi qu'elle se comporte.	<i>En icelle est l'eglise saint Ia- ques de la boucherie.</i>
Le cloistre saint Iehan ain- si qu'il se comporte, deux rues en la tisserranderie, & vne autre au cheuet S. Iehan.	La rue de mariuaults.
Vne descente dedans le	Rue des prestres.
	Rue des lombardz.
	Rue de Guillaume Iosse
	Rue de la verrerie.
	Rue du regnard qui pre- sche.
	Rue des Billettes.
	<i>En ladite rue est l'eglise & colege des religieux des Billettes.</i>
	Vne ruelle aboutissant à la ver-

la verrerie.	Rue sainte Auoye.
La rue Andry malet.	En icelle rue est la chapelle
Le vieulx cymetiere saint	sainte Auoye.
Iehan.	L'eglise du Temple, ou est
Rue de bourtbourg.	nostre dame de Lorette.
La rue neuue saint Mer-	La rue des bouchers.
ry.	Vne ruelle pres l'eschi-
Vne ruelle deuant la cor-	quier.
ne de cerf.	La rue pastourelle.
Le cloistre saint Merry.	La rue des graueliers.
La rue brise miche, taille	La rue du vert bois.
pain, & baillehou.	La rue des fontaines.
Rue de la baudrairie.	La rue de fripaulx.
Rue de la pierre au laiët.	Rue chappon.
Rue de la fontaine mau-	Rue de la court au vi-
bué.	lain.
Rue Geoffroy l'Ange-	Rue de serpillon.
uin.	La rue Michel le comte.
Vne ruelle deuant le pe-	Rue au mire.
tit paon.	Rue trasse nonnain.
Rue de beaubourg.	La grand rue saint Mar-
Rue Symon le franc.	tin.
La rue de la bloquerie.	Les faulxbourgz S. Mar-
La rue aux menestriers.	tin.
La rue de cul de sac.	Ausditz faulxbourgs est l'e-
La rue des petis champs.	glise S. Laurens.
La rue de saint Iulian.	La grand rue saint Mar-
Rue des estuues aux fem	tin.
mes.	En ladite rue est l'eglise &
Le carrefour & la rue du	monastere de S. Martin des
Temple.	champs.

LA VILLE.

L'eglise saint Nicolas des des champs.	Rue de haumart & vieil- le conrairie.
L'eglise saint Julian le me- nestrier.	Rue de la vieille mon- noye.
L'eglise S. Merry.	La pierre au lai&t.
La rue Guerin boisseau.	Rue de la fauonnerie.
Rue de grenetal.	Rue saint Iaques de la boucherie.
Rue de la plastriere.	Rue du porche saint Ia- ques.
Rue du petit hueleu.	Rue de la place aux veaux.
Rue du bourglabbé.	Rue de l'escorcerie.
Rue de hueleu.	Rue du pié de beuf.
Rue du cymetiere saint Nicolas.	Rue de la vieille tannerie descendâte à l'escorche- rie.
Rue de Montmorency.	La porte de Paris, & le tour de la boucherie.
Rue du grenier saint La- dre.	La rue du chat blanc de- uant la boucherie du co- sté de S. Iaques.
Rue aux oues.	La grand rue saint De- nys.
Vne ruelle derriere saint Leu & saint Gilles.	En ladite rue est l'eglise S. Opportune.
Rue de quiquempoit.	L'eglise & hospital de S. Catherine.
Rue Bertault qui dort.	L'eglise & cymetiere de S. Innocent.
Vne ruelle en quiquem- poit deuant la rue Ber- tault qui dort.	L'eglise & chanoinerie du
Rue Aubry le boucher.	
En icelle est l'eglise saint Ios- se, qui d' antiquité estoit ho- spital du temps que saint Fia- cre vint à Paris.	
La rue des cinq diamans.	
Rue de Venise.	

sepulchre.

L'eglise & abaye de saint
Magloire.L'eglise de saint Leu &
saint Gilles.L'eglise & hospital saint
Iaques.

L'eglise de la Trinité.

L'eglise saint sauueur.

La chapelle des filles dieu, ou

il y a des religieuses qui don

nēt aux malfaiteurs la croix

a baiser, & de l'eau beniste,

pain & uin, dont ilz man-

gent trois morceaux quand

on les meine pendre à la in-

stice.

Les faulxbourgz S. De-

nys.

Saint Ladre.

La rue de la haucherie.

Rue Perrin gasselin.

Rue d'Auignon.

Rue Ichanolier le côté.

Rue de la heaumerie.

Rue de la tabletterie.

Le cloistre sainte Oppor

tune.

Rue des vifz.

Rue trouffe vache.

Rue de la ferronnerie.

Le cymetiere saint Inno-
cent.

Rue au ferre.

Rue de la cossonnerie.

Rue aux prescheurs.

Rue du signe.

Rue de la chanuoirrerie.

Rue de la grande truan-

derie.

Rue du petonnet.

La halle au pin tironnet,

& teronne.

Rue de merderet.

Rue de la petite truan-

derie.

Rue de maudestour.

Rue de mauconseil.

Le cloistre de l'hospital

saint Iaques.

Vne rue qui trauerse par

dedans l'hostel de Bour

gongne.

Rue du petit lion.

Rue de la salle du com-

te.

Rue du renart.

Vne ruelle pres la Tri-

nité.

Rue saint Sauueur.

LA VILLE.

La rue des deux portes.	Rue de la plâtrière.
Rue de tireboudin.	Rue breneuse.
La rue pauce contre l'ho- stel de Bourgongne.	La place aux charz pres S. Innocent.
Rue de beau repaire.	Les faulxbourgz S. Ho- noré.
La rue de montorgueil.	noré.
En icelle est l'hospital saint Eustace.	La grand rue saint Ho- noré.
La rue & porte de la cō- tesse d'Artois.	En icelle rue est l'eglise saint Honoré.
La pointe saint Eustace.	L'eglise des quinze uingtz aveugles.
En icelle place est l'eglise & parroisse de saint Eustace.	La rue des bourdon- nois.
La rue de la toillerie.	Rue de la limace.
La rue de la frommage- rie.	Rue de mauuaise parol- Rue de betifs.
La halle au blé.	Rue des deschargeurs.
La halle au fruiet.	Rue de la cordonnerie.
La fripperie.	Rue tirechape.
La toillerie.	Rue des prouuelles.
La rue de la halle aux po- rees.	Rue des deux escuz.
La rue soubz les pilliers depuis le coing de la cos- sonnerie tout a l'entour.	Rue du four. Rue de la viele.
La rue de la lingerie.	Rue de la brehaigne & pressoir du bret.
Rue de montmartre.	Rue des estuues.
En icelle rue est l'eglise de s. Marie l'egyptienne.	Rue des deux haches. Rue d'Orleans.
La rue des vieulx Angu- stins.	En ladite rue est l'eglise & monastere des filles repen-

ties.

La rue de seiour.

La croix neuue.

La porte coquillere depuis la porte iusques sur les fossez.

La rue des franz bourgeois.

Rue de grenelle.

Rue de poil de con.

Rue des petis champs.

Le cloistre S. Honoré.

La ruelle des bös enfans pres saint Honoré.

Vne ruelle deuant la rue fremâteau en la rue saint Honoré.

Rue du coq.

Rue de Beauuais.

Rue de champ fleury.

Rue Iehan de saint Denys.

Rue de fremanteau.

La court S. Nicolas.

En icelle court est l'eglise et colege de saint Nicolas du Louure.

La rue saint Thomas.

En icelle rue est l'eglise saint Thomas du Louure.

L'allee depuis la tour sur

les fossez, depuis le marché aux moutōs iusques aux lices pres le chasteau du Louure.

La rue de l'autruche.

En ladite rue est la chapelle de monsieur de Bourbon contre le logis de Villeroy, pres le chasteau du Louure, & la chapelle du Roy dedans ledit chasteau.

La rue des poulies.

Rue d'aeron.

Rue Iehan tiron.

Rue de l'arbre sec.

En ladite rue est la grande eglise de saint Germain de l'Auxerrois.

Le cloistre S. Germain de l'Auxerrois.

Rue du coup de baston.

Rue des fossez saint Germain.

Rue gloriette.

Rue baillet.

Vne ruelle pres le gros tournois.

Vne ruelle deuant le cloistre.

L'escolle saint Germain.

La grand rue saint Ger-

LA VILLE.

main.	Rue des deux portes.
En icelle est la iurisdiction temporelle de l'euesque de Paris, & est nomm�e le For- l'euesque.	En ladite rue est la chapel- le des orfeures.
La rue du port au foin.	La rue des haultes brie- res.
Rue de la monnoye.	Rue des lauandjeres.
Vne rue qui trauerse par dedans la monnoye.	L'abruuoir popin.
En ladite trauerse est la cha- pelle de la monnoye.	Vne rue deuant la mai- son ou est l'enseigne des quinze vins, pres l'abbru- uoir popin.
Vne ruelle pres ladite monnoye.	Rue de la petite sonne- rie.
La rue Thibault oudet.	La vallee de misere.
Rue des estuues aux fem- mes.	La vallee de pie.
Rue bertin poree.	Le carrefour des bouti- ques au poisson.
Rue des deux boules.	Rue de la pierre au pois- son.
Rue Ichian lointier.	La megisserie tout au l�g de l'eaue.
Rue des quelongnes.	
Vne ruelle aupres.	

Fin des rues.

*Les principales maisons & hostels
de grandz Seigneurs iadis
edifiez à Paris.*

L'hostel du Roy L'hostel de Gra-
derriere le Palais. uille.

Le chasteau du L'hostel de Cli-
Louure. chon.

La bastille. L'hostel d'Orleãs

Lestournelles. à S. Marceau.

L'hostel de Nesle L'hostel de Ven-

L'hostel de Bour- dosme.

bon. L'hostel de Ba-

L'hostel de Flan- uieres.

dres. L'hostel d'Aniou

L'hostel d'Artois L'hostel d'Albret

& Bourgongne. L'hostel de Lor-

L'hostel la Roy- raine.

ne. L'hostel de Ne-

L'hostel S. Paul uers.

LES ANTIQVITEZ

L'hostel d'Alen-	L'hostel d'E-
çon.	ureux.
L'hostel de Sens.	L'hostel de Ti-
<i>Sur la porte duquel son.</i>	
<i>sont les armoiries,</i>	L'hostel de Beau-
<i>& escrit deffoubz,</i>	uais.
<i>Tristan Estienne</i>	L'hostel de Bour
<i>Archeuesque de</i>	ges.
<i>Sens.</i>	L'hostel de la
L'hostel de Reins	cousture.
L'hostel de Clu-	L'hostel de Rouē
ny.	L'hostel de Sa-
L'hostel S. Denys	uoisi.
L'hostel d'Auxer	L'hostel de Cler-
re.	mont.
L'hostel de Laon.	L'hostel des Vr-
L'hostel de Bar-	ains.
beau.	L'hostel de Sauō
L'hostel de Lion.	nieres.
L'hostel de Fef-	L'hostel de Cha-
camp.	lons.

Il y a plusieurs autres hostelz en grãd nombre qui sont venuz en decadence, & en main d'autrui par la mutation des temps : car anciennement n'y auoit prince, seigneur, ny prelat en France, mesmement des douze pairs, qui n'y eust son hostel: pource que les Rois s'y tenoyent ordinairement. Il y a de present autres excellens bastimēs faitz à la Romanesque, à la Greque, & à la moderne, dont ie laisse les noms, chose impossible à les nōbrer. Et aussi que tous les iours on en edifie de nouveaux, tellement qu'il semble que Paris ne fera iamais acheue.

LES ANTIQVITEZ

Les portes de Paris.

La porte de Nesle La porte du Té-

La porte de Bussy ple.

La porte S. Ger- La porte S. Mar-
main. tin.

La porte saint Mi La porte S. De-
chel. nys, porte roya-

La porte saint Ia- le.

ques. La porte de Mōt

La porte S. Mar- martre.

ceau, autrement La porte S. Ho-
dite bordelle. nore'.

La porte saint Vi La porte neuue,
ctor. † vis à vis de la por

La porte S. An- te de Nesle.

toine.

Les pontz de Paris.

Le pōt nostre da-	Le pont aux mu-
me.	niers.
Le pont aux chā-	Le petit pont.
ges.	Le pōt S. Michel.

Les fontaines.

La fontaine de la	porte baudes.
Royne.	La fon. S. Auoie.
La fontaine saint	La fon. S. Martin
Innocent.	La font. du tēple.
La fontaine mau	La fontaine saint
bue,	Iulian.
La fontaine du	La fontaine de
ponceau.	paradis.
La fontaine en la	La fontaine de la
rue des v. diamās.	barre du bec.
La fontaine de la	La fontaine S.
croix du tiroir	Ladre.
La fon. des halles	La fontaine des
La fontaine de la	tournelles.

Les faulxbourgz.

Les faulxbourgz saint Germain.	Les faulxbourgz du Temple.
Les faulxbourgz saint Michel.	Les faulxbourgz saint Martin.
Les faulxbourgz saint Iaques.	Les faulxbourgz saint Denys.
Les faulxbourgz saint Marceau.	Les faulxbourgz de Montmartre.
Les faulxbourgz saint Victor.	Les faulxbourgz saint Honore.

F I N.

Correction des fautes.

Faultes. Fueillet. Page. Ligne. Correction.

donner	6	2	1	dominer.
Sene	9	2	derriere	Sens.
qui estoient	10	2	2	qui y estoient.
Ammiam ⁹	13	1	6	Ammianus.
bouchers	13	2	9	boucheries.
y fut	16	2	5	il fut.
langange	19	1	4	langage.
des deux	21	1	17	deux des.
pieres	22	1	12	prieres.
Geuenieue	23	2	19	Geneuieue.
Vltrogote	24	1	1	Vltrogote.
Vvtrogote	25	1	3	Vvtrogote.
que que	29	2	1	quelque.
selon vif	32	2	3	selon le vif.
sainct	34	1	derriere	sainte
duquel	38	1	15	de laquelle.
de son tēps	43	2	3	du temps dudit.
Loys le grād	49	2	3	Loys le gros.
herinaux	54	1	10	herinaux.
hermeries	54	1	11	hermieres.
de celle	56	1	11	de celles.
Cy gist	56	1	16	Cy est.
effiges	56	2	14	effigies.
traingulaires	57	2	5	triangulaires.
cuius	59	1	9	huius.
menſe	59	2	11	menſis.
mil xc.	60	2	5	mil c.xc.
ours	61	2	12	oues.

Faultes. Fueillet. Page. Ligne. Correction.

ce temps				ce tēps & d'an
d'anciēneté	62	1	10	ciēneté.
ans	63	1	4	an.
cc.xxv.	63	1	6	cc.iii.xx.xv.
v.xviii.	64	2	7	v.c.xviii.
du tout	65	1	1	du tour.
recueillez	71	2	2	recueillis.
avec ce	72	2	4	avec ce leur.
les	73	2	11	ses
Beāiculais	75	1	12	Beauiculais.
Philippe	75	en cotation		Philippe de Va
				lois.
Sainte	77	2	3	Seur.
<i>adheram</i>	81	1	16	<i>ad horam.</i>
Ptenan	82	1	derniere	Ptenay.
des	88	1	13	les.
petite	88	1	18	petite isle.
<i>Britannia</i>	94	1	7	<i>Brie</i>
Picarpie	94	2	3	Picardie.
idolatre	98	1	13	idolatries.
moulletz	122	2	4	mailletz.
<i>uero</i>	156	1	2	<i>uiro.</i>
coste	173	1	11	cotte.
chascun sur vn	173	2	7	chascun vn.
la mer	173	2	18	à la mer.
confiliaires	173	2	19	consulaires.
de logis &	179	1	16	des logis &
maison				maisons.

Faultes. Fueillet. Page. Ligne. Correction.

menues	180	2	8	neuues.
l'vne	181	2	3	l'vn.
Britannia	184	2	1	Britanica.
Simon Ma-	187	1	9	Simon Mat[
tiphus				phas.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

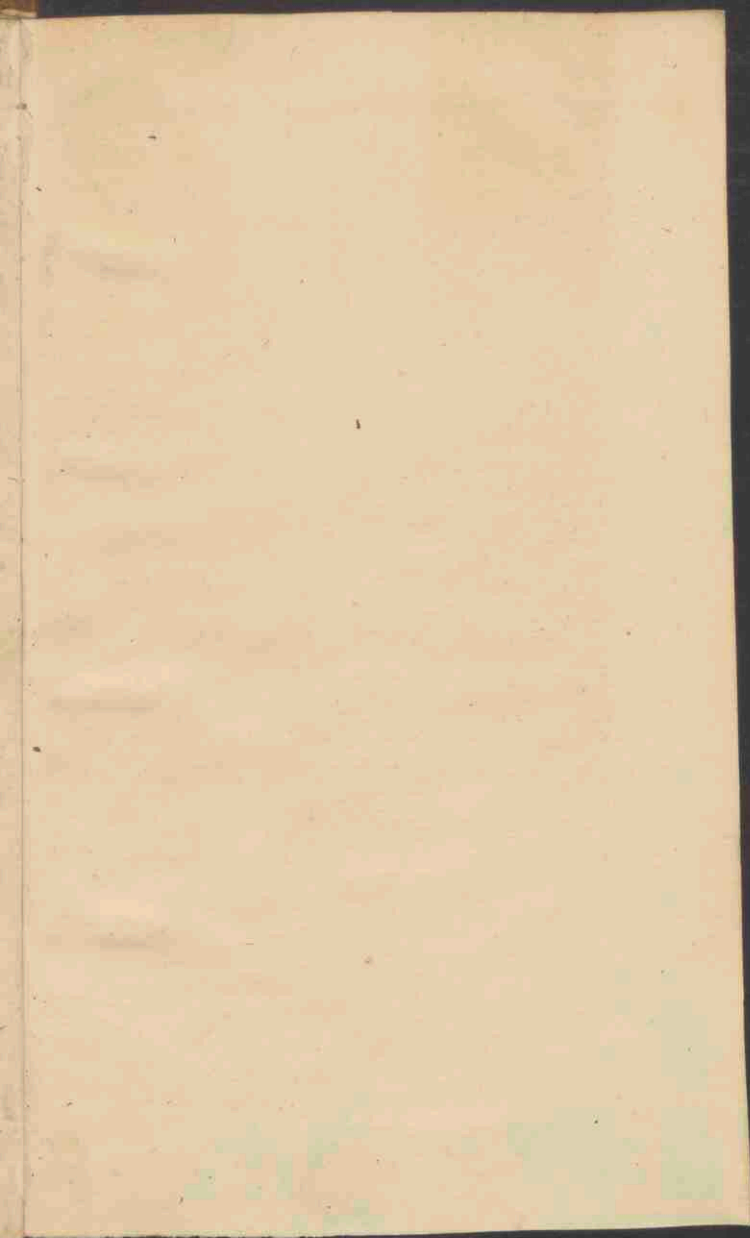
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

1898

1898

1898

1898



OCN 1427381377

